

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4213 - euros 2,00 €

Vendredi 6 novembre 2026
n° 4213 - 82e année | 2 €
semeur.com

CHAÎNE DES PUYS

Un patrimoine à préserver



Lire en page 3



THERMALISME

Le projet de budget de la Sécurité Sociale fait tousser l'ensemble de la filière thermale, qui redoute un coup de Jarnac du gouvernement.

page 4

ÉDITORIAL



Son modèle économique menacé par les Gafam, les coûts postaux et le dumping des plateformes d'annonces légales, Le Semeur Hebdo, par la voix de son rédacteur en chef Cyril Greghi, appelle à une mobilisation collective, et à faire « territoire », pour assurer tous ensemble la pérennité de notre journal qui œuvre depuis 82 ans au service du Puy-de-Dôme et des Puydômois…

page 2



POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
Contrats obsèques — Caveaux & Monuments

PERMANENCE FUNÉRAIRE 24/24 H ET 7/7 J
Accès à toutes chambres funéraires et funérariums

25 rue de limpentine, 63190 Lezoux **04 73 78 80 06**

Fleurs, Plaques, Médaillons & Gravures
Partenariat avec **MILLE CRÉATION** *(artisans fleuriste)*

1 rue du Maréchal Leclerc, 63190 Lezoux



ÉDITO

Quand la presse locale vacille, c'est le lien citoyen et démocratique qui s'effrite



Depuis 82 ans, *Le Semeur Hebdo* s'inscrit au cœur de la vie locale comme un journal fait par des Puydômois, pour des Puydômois. Sa mission fondamentale réside ainsi dans la valorisation des initiatives, qu'elles soient publiques ou privées, le relais du tissu associatif, sportif et culturel, ainsi que la mise en lumière de nos villes, de nos villages et des gens qui les peuplent.
Loin de la course à l'immédiat et à l'écume de l'information, notre titre privilégie les sujets de fond et l'information de proximité, fidèle à une éthique qui consiste à donner la parole à tous sans jamais dicter ce qu'il faut penser.
Pourtant, notre média, bien que reconnu, lu et apprécié, fait aujourd'hui face à une menace existentielle.
Cette fragilisation ne résulte pas d'un désintérêt des lecteurs, mais de chocs économiques et réglementaires profonds.
D'une part, les Gafam qui s'enrichissent en exploitant nos contenus journalistiques sans s'acquitter des droits voisins. D'autre part, la hausse continue des coûts postaux qui pèse lourdement sur notre diffusion. Enfin, la dématérialisation des annonces légales introduite par la loi Pacte, qui a engendré une bulle spéculative. Des plateformes intermédiaires extérieures, affranchies des charges d'une rédaction locale et usant de dumping, captent en effet ces flux indispensables à notre économie. Passer par ces intermédiaires plutôt qu'en direct avec *Le Semeur Hebdo* prive ainsi le journal de 30 % à 50 % de ses recettes sur ces publications.
Le risque, à terme, est la disparition pure et simple d'un média d'information locale historique. Si ce fil venait à se rompre, que resterait il alors pour s'informer correctement ?
Abandonner l'espace public aux seuls réseaux sociaux, avec leur lot d'outrances, de rumeurs et d'approximations, constituerait un péril tangible pour la démocratie, particulièrement dans le contexte économique et politique fragile que traverse notre pays.
Face à cet enjeu, la sauvegarde d'un journal comme le nôtre repose sur une responsabilité collective et sur la solidarité territoriale :
Pour les citoyens et lecteurs : soutenir *Le Semeur Hebdo* en achetant le journal en kiosque ou en s'abonnant aux éditions papier ou numérique.
Pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprise : choisir *Le Semeur Hebdo* pour leurs campagnes et insertions publicitaires.
Pour les professionnels du droit et du chiffre : refuser les sollicitations et les sirènes des plateformes extérieures et adresser leurs annonces légales directement au journal.
Pour les collectivités locales : flécher prioritairement leurs procédures et formalités (avis de marchés publics, enquêtes et révisions de PLU) vers notre titre.
Dans un département comme le Puy-de-Dôme, nous avons tous besoin des uns et des autres. C'est l'essence même de ce que signifie « faire territoire ».
Le Puy-de-Dôme est une terre profondément attachée à ses valeurs, son histoire et ses terroirs — des valeurs fondamentales que *Le Semeur Hebdo* continuera d'incarner si chacun se mobilise à ses côtés.

Cyril Greghi
Éditeur – Rédacteur en chef

Clermont-Ferrand - Deux hommes mis en examen après l'incendie criminel

Dimanche 1er novembre, le parquet de Clermont-Ferrand a mis en examen deux hommes, dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel qui a ravagé un immeuble situé impasse Perrier, à Clermont-Ferrand, dans la nuit du 29 au 30 octobre. Le principal suspect, âgé de 21 ans, est poursuivi pour destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes ayant entraîné la mort, pour celles ayant entraîné des incapacités de travail n'excédant pas huit jours et destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes. À l'issue de sa garde à vue de 48 heures, il a été placé en détention provisoire, dimanche 1er novembre. Un second homme, âgé de 20 ans, qui se trouvait à ses côtés au moment de la mise à feu a également été déféré. Il a été mis en examen pour abstention volontaire de mesures destinées à combattre un sinistre dangereux pour les personnes et abstention volontaire d'empêcher un crime ou un délit contre l'intégrité d'une personne. Il a également été placé en détention provisoire.



L'incendie a ravagé l'immeuble impasse Perrier et provoqué la mort de 4 personnes - © Capture d'écran Ici 19/20 Auvergne

Quatre victimes dans l'incendie

Les faits remontent à la nuit du 29 au 30 octobre, vers 3 heures du matin, lorsqu'un incendie s'est déclaré dans un appartement d'un immeuble de cinq étages, au 11 impasse Perrier, avant de se propager à l'ensemble du bâtiment. Quatre personnes ont péri dans l'incendie.
Il s'agit de trois hommes et d'une femme, selon le parquet. Leur identification nécessitera des autopsies et des comparaisons ADN. L'enquête, confiée à la division de la criminalité territoriale du commissariat de Clermont-Ferrand, se poursuit afin de déterminer précisément les circonstances de cet incendie.
Le sinistre a entièrement détruit la toiture, l'escalier et plusieurs planchers des niveaux supérieurs. Près de 60 sapeurs-pompiers ont été mobilisés, malgré des conditions d'intervention difficiles en raison de l'étroitesse de l'impasse.
En signe de deuil, les drapeaux de la ville ont été mis en berne. Une minute de silence a également été observée en ouverture du conseil municipal, ce jeudi 5 novembre. Pour rendre un dernier hommage aux victimes, la Ville organise une marche blanche, dimanche 8 novembre à partir de 14h au départ de l'hôtel de ville. Elle s'achèvera par un moment de recueillement devant l'impasse Perrier. Julien Bony, maire de Clermont-Ferrand, souhaite remettre prochainement la médaille de la Ville aux deux agents de sécurité qui ont escaladé la façade de l'immeuble en flammes pour sauver une habitante âgée.

Kévin LE GOUGUEC

7 jours en bref

Don du sang
Les collectes de sang du lundi 9 au vendredi 13 novembre : lundi 9 de 8h à 11h à Combronde (Maison du peuple) puis de 16h30 à 19h30 à Pérignat-lès-Sarlième (au complexe L'Affiche) ; mardi 10 de 16h à 19h à Aigueperse (salle Michel-de-L'Hospital) ; jeudi 12 de 16h à 19h30 au Cendre (salle Verger du Caire) puis de 16h à 19h à Nohanent (Maison des associations) ; vendredi 13 de 16h à 19h30 à Vic-le-Comte (espace Louis-Paulet). Renseignements au 04.73.15.20.20.

La collecte nationale des Banques alimentaires change de date
Traditionnellement organisée le dernier week-end de novembre depuis plus de 40 ans, la collecte nationale des Banques alimentaires change exceptionnellement de date. Pour la première fois cette année, la collecte est avancée aux 6, 7 et 8 novembre en raison d'un calendrier de fin d'année « de plus en plus saturé » selon la structure. L'an passé, l'équivalent de 19,4 millions de repas avaient pu être récoltés.

Une campagne pour la Complémentaire Santé Solidaire
L'Assurance Maladie déploie une campagne de communication concernant la Complémentaire Santé Solidaire, alors que plusieurs millions de personnes susceptibles d'y avoir droit n'en font toujours pas la demande. Cette mutuelle est destinée aux personnes disposant de ressources modestes afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle est accordée pour une durée d'un an selon les ressources du foyer. Dans le Puy-de-Dôme, plus de 66 000 personnes en bénéficient.

Le Département débloque une aide exceptionnelle
Le Département du Puy-de-Dôme débloque une aide d'urgence en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des agents de la collectivité. Elle concerne les fonctionnaires, les agents contractuels, les assistants familiaux, les apprentis, et les stagiaires rémunérés. L'aide varie de 100 à 120 euros par agent en fonction de leur catégorie. Le montant total de cette enveloppe exceptionnelle est de 350 000 euros.

La situation hydrologique s'améliore progressivement dans le département
Grâce aux précipitations de la première semaine des vacances de Toussaint et à la baisse des températures, la situation hydrologique du département connaît un début d'amélioration d'après la préfecture du Puy-de-Dôme. Cette amélioration n'est toutefois pas généralisée et le retour à des conditions normales pour la saison n'est pas encore effectif. Dans ces conditions, il a été décidé de poursuivre l'allègement des mesures de restriction des usages de l'eau de manière progressive. Sur certains bassins, notamment celui de la Dore, l'amélioration reste à ce stade limitée, ce qui justifie par endroit le maintien de mesures de restriction des usages de l'eau non prioritaires, afin de continuer à économiser autant que possible l'eau.

Cycle de rencontres au « Club de la presse Auvergne »
À l'approche de l'élection présidentielle, le *Club de la Presse Auvergne* entend faire vivre le débat public et rapprocher les journalistes des citoyens. De novembre à mai, il organise un cycle de rencontres avec des personnalités auvergnates, en partenariat avec les médias du territoire. Premier rendez-vous le mardi 24 novembre (le cycle se poursuivra jusqu'en mai 2027), à l'Onde porteuse, à Clermont-Ferrand. Ces rencontres seront ouvertes à toutes et à tous car afin de faire connaître les pratiques du métier de journaliste et de permettre à chacun de mieux comprendre comment se fabrique l'information. Confronter les points de vue, interroger le rôle des médias et faire vivre le débat : autant d'enjeux qui dépassent les seuls professionnels de l'information.

Aménagements - Les puys de la Vache et de Lassolas se refont une beauté

CHAÎNE DES PUYS - Depuis le printemps, des travaux d'aménagement ont débuté sur le puy de la Vache avec comme principales priorités la lutte contre l'érosion et la préservation du site. Plusieurs dispositifs sont en cours d'installation pour ce chantier qui devrait se terminer à l'automne 2027.

À juste titre, la chaîne des puys pourrait être comparée à une colonne vertébrale humaine. Mais dans son cas, ce serait plutôt celle du département qui, d'ailleurs, porte le nom de son plus haut sommet. Un vaste ensemble de 80 volcans bénéficiant du label Grand site de France depuis 2008. Mais faut-il encore faire tous les efforts qui s'imposent pour conserver le précieux sésame. C'est chose faite puisque dans son dernier rapport international, l'Unesco a placé le site dans la catégorie la plus exigeante : celle des biens en bon état de conservation.

La chaîne des Puys est le seul site naturel français à s'être hissé à cette hauteur, notamment aux côtés du prestigieux Kilimandjaro. « Ce label est donné à des territoires qui sont protégés au niveau des paysages. La deuxième condition est qu'il faut que le site soit très fréquenté. Il faut donc qu'une structure gestionnaire mette en place des actions qui vont permettre à la fois de concilier la préservation du site classé mais aussi de mettre en place des bonnes actions pour accueillir le public », explique Philippe Morge, directeur des Grands sites patrimoniaux au conseil départemental 63.

Ce label est octroyé pour six ans. Au bout de cette durée, une candidature auprès du ministère de l'Écologie s'impose pour l'obtenir de nouveau. Si, d'abord, le périmètre concerné par le label se rapportait uniquement au site du puy de Dôme, celui-ci a pris de plus en plus d'ampleur. Parallèlement, le Département a obtenu l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en 2018 pour la chaîne des Puys-faille de Limagne. « Cette reconnaissance-là est avant tout scientifique, tectonique. Les deux reconnaissances sont complémentaires et on va faire coïncider les deux périmètres quasiment à 95 % avec quelques différences. Nous avons les mêmes dispositifs de gestion pour les deux démarches. Ce sont ces deux reconnaissances qui nous ont conduit à accompagner le territoire dans sa transformation pour le préserver et le valoriser durablement », développe Philippe Morge.

L'accès au puy de la Vache repensé et mieux aménagé

Le renouvellement du label Grand site de France approche à grands pas, puisque celui-ci est prévu l'année prochaine. Et comme on peut s'en douter, le Département est déjà à l'œuvre. Les premières actions menées concernent la suppression de points noirs paysagers ou environnementaux par le biais d'équipements impactants. Cela concernait par exemple l'enlèvement des 38 pylônes de la ligne de très haute tension qui traversaient la chaîne des Puys. Une opération d'ampleur à hauteur de 4,6 millions d'euros. Des aires de stationnement ont également été aménagées comme au puy des Goules. Si ces chantiers sont achevés, ceux des puys de la Vache et de Lassolas sont en plein boom et devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2027. Des travaux d'aménagement que porte le conseil départemental en lien étroit avec le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne. Les deux structures ont ainsi créé un service mutualisé de gestion où leurs agents œuvrent à la préservation et à la valorisation durable des sites. Le coût de l'aménagement des sentiers s'élève à 912 201 euros. À cela s'ajoute la création d'une aire d'accueil et le réaménagement du stationnement estimés à 394 140 euros.

Débutés au printemps, les travaux sont en cours pour le réaménagement d'une aire de stationnement avec une quarantaine de places réservées aux véhicules légers, mais aussi trois pour les bus, et d'une aire d'accueil munie de tables de pique-nique, de stationnements dédiés aux vélos et de toilettes sèches.

Toujours avec l'objectif de limiter au maximum l'érosion, un nouveau cheminement vers le sommet du puy de la Vache a été pensé en adéquation avec la physionomie du site et avec la reprise des équipements pour favoriser un accueil qualitatif des visiteurs, et respectueux du site. L'ancien chemin d'accès à la carrière, dont l'activité a cessé en 1980, sera fermé au profit d'un nouveau chemin. Parallèlement, un chemin partagé de gestion reliant les puys de la Vache et de Lassolas est en cours d'aménagement. « Ce projet-là a été rendu possible grâce à l'accord des propriétaires privés qui avaient la volonté de faire ces aménagements et de continuer d'ouvrir ces sites à la fréquentation. Des conventions ont été signées entre le Département et les différents propriétaires : l'*Association syndicale libre des propriétaires de La Vache et de la Mey*, la commune de Saint-Genès-Champanelle ainsi que la section de Recoleine (commune de Nébouzat) », se félicite Sophie Boutonnet de la direction des Grands sites patrimoniaux au conseil départemental.

Des dispositifs pour limiter l'érosion et canaliser les visiteurs

Les équipements dont avaient été dotés les puys de la Vache et de Lassolas avaient une vingtaine d'années. Ceux-ci comprenaient par exemple des traverses de chemin de fer traitées. « Cela était dangereux pour les visiteurs et abimait les puys avec de l'érosion qui se créait sur des sols qui sont particulièrement fragiles. On a déposé pas loin de 90 tonnes de bois et de métal pour les remplacer avec du chêne non traité venant de la forêt de Tronçais essentiellement », indique Xavier Bonnet, maître d'œuvre du projet.



Des dispositifs pour lutter contre l'érosion ont été installés - © Jodie Way.

Dans les dispositifs prévus figurent des haies de blocage pour limiter l'accès au public et ainsi stopper le processus d'érosion. Lorsque la pente pour monter aux sommets des puys de la Vache et de Lassolas se fait trop importante, un certain nombre de dispositifs sont mis en place pour faciliter l'ascension et encore une fois limiter l'érosion. Diverses typologies d'escaliers ont ainsi été installées en fonction des pentes. Deux grands types d'aménagements sont visibles : des escaliers hors sol posés sur des vis en métal (l'idée étant de maintenir au maximum le bois hors de l'humidité constante) et des escaliers en caissons. Tout est démontable et réparable. Chaque dispositif étant adapté sur place, les matériaux ont dû être héliportés.

Quand la pente se fait plus légère, les aménagements sont stoppés et les promeneurs peuvent cheminer sur le terrain naturel, à savoir de la pouzzolane.

Mardi matin, l'entreprise STE (Société de travaux de l'environnement), basée à Cournon et spécialisée dans les aménagements un peu atypiques en pleine nature, était à la manœuvre pour effectuer du terrassement afin de poser des escaliers en caissons qui relieront les puys de la Vache et de Lassolas. « Nous terrassons d'abord le sentier, puis nous posons les emmarchements au fur et à mesure, puis nous les remplissons. Les caissons ont été pensés pour conserver toute la matière d'appui des sols afin que ça ne fuie pas. On a quasiment passé les 50 % d'aménagements sur le sentier », détaille Kévin, le chef de chantier.

Pour faire ce type de travaux, l'entreprise STE a dû se munir d'outils spéciaux comme la pelle araignée. Presque une première sur le département. « Comme son nom l'indique, elle a plutôt des pattes que des roues.

Elle avance très lentement, et tient dans des pentes sur lesquelles les engins classiques ne tiennent pas », assure Kévin.

La montée au sommet du puy de la Vache comprend aussi un système de grands lacets en forme de Z munis de quelques lisses de guidage et de haies de benjes (faites avec des branchages) qui devront être réapprovisionnées pour les entretenir. Ce dispositif, appelé montée à l'himalayenne, sera en phase de test sur une durée d'environ cinq ans. « L'objectif est d'intégrer au mieux ces ouvrages pour qu'ils soient le moins impactants possibles », assure Sophie Boutonnet. Ce même dispositif sera installé pour la montée du puy de Lassolas.

Un travail sur le dégagement d'angles de vue sur le paysage a également été mis en œuvre. En effet, avec la baisse du pastoralisme, le site s'était progressivement fermé. « C'est extrêmement important d'avoir des troupeaux ovins sur ces puys car ils garantissent la lisibilité des formes volcaniques car sinon la nature reprend ses droits. Pour dégager ces angles de vue sur le paysage, nous avons travaillé sur l'enlèvement de certaines essences comme les épicéas et les douglas. La surface pastorale sera ainsi augmentée », pointe Florine Merelle, technicienne au sein de l'équipe mutualisée de gestion et de préservation de la chaîne des puys-faille de Limagne pour le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Quatre circuits seront ainsi proposés aux randonneurs et seront complétés par des panneaux thématiques relatifs à la forêt, le pastoralisme, le paysage et la géologie. Textes et illustrations permettront ainsi d'en savoir plus sur les fonctions du site. Par ailleurs, des visites guidées seront au programme. Les scolaires pourront aussi profiter du site.



Des marches en caissons sont installées en fonction du type de pente – © Jodie Way.

Des réunions organisées en concertation avec les élus

L'autre étape déterminante dans laquelle le Département est actuellement engagé repose sur la mobilisation de l'ensemble du territoire. Des réunions ont été organisées ou sont en cours avec les 30 communes concernées et les cinq communautés de communes (Clermont Auvergne Métropole, Mond'arverne, Dômes Sancy Artense, Chavanon Combrailles et Volcans et Riom Limagne et Volcans). « L'objectif est de savoir quelles sont leurs attentes et de voir comment les projets que ces territoires ont envie de porter peuvent s'inscrire dans l'ambition du conseil départemental. C'est par des actions concrètes qu'on va impliquer vraiment les acteurs du territoire », insiste Marie-Anne Marchis, vice-présidente du conseil départemental en charge du tourisme, de l'Unesco et des Grands sites de France.

Cette ambition départementale s'exprime au sein de Chaîne des puys-faille de Limagne ambition 2030 qui s'appuie sur cinq axes : préserver, accueillir, transformer, partager et rayonner. L'idée étant de décliner à moyen-long terme un nouveau plan de gestion dans lequel les collectivités territoriales pourront prendre part avec leurs propres projets, à condition que ceux-ci répondent à l'objectif de ces cinq axes.

Parallèlement existe une commission locale, une instance de concertation du territoire, présidée par la préfète avec le président du Département qui regroupe différents acteurs concernés.

Ludivine BOURDUGE

SENTIER FAMILIAL

Une petite boucle, de 300-400 m, qui part de la carrière arrive au creux du cratère de Lassolas. Cela permet au public un petit peu plus jeune ou aux personnes moins aguerries de faire une petite boucle un petit peu plus simple en une petite demi-heure.

Cures thermales - Le déremboursement à nouveau sur le tapis

PUY-DE-DÔME - C'était déjà dans les tuyaux l'an passé lors de l'examen du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le lancement d'études tendant à vérifier les bienfaits du thermalisme avait calmé le jeu, mais rien n'est si dangereux que l'eau qui dort...

C'est en quelque sorte le remake de la série cauchemardesque « Du remous dans les stations thermales ». En effet, l'an dernier, lors de l'examen à l'Assemblée nationale et au Sénat du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), parlementaires et toute la filière thermale s'étaient unis pour dénoncer l'inacceptable. Dans l'œil du cyclone, le déremboursement des cures thermales médicales conventionnées, un transfert de charge, par la Sécurité sociale vers les mutuelles.
Actuellement, les cures thermales médicales conventionnées sont remboursées à hauteur de 65 % par la Sécurité sociale. Le reste à charge est généralement couvert en fonction des mutuelles. « Si ces décisions sont prises, elles seront contre-productives. On est dans une absurdité totale que nous avons du mal à comprendre. Car l'économie ainsi générée, si elle peut sembler représenter une très grosse somme, est une goutte d'eau par rapport au budget global et au déficit de la Sécurité sociale », pointe Danielle Faure-Imbert, coprésidente de la Fédération Thermale Auvergne-Rhône-Alpes.

Un coup de Jarnac gouvernemental ?

L'année dernière, Stéphanie Riste, la ministre de la Santé, avait mandaté le directeur de la Haute Autorité de santé (HAS) afin d'engager les études nécessaires pour vérifier le service médical rendu grâce au thermalisme.
Une assurance qu'aucune décision ne serait prise dans un laps de temps de trois ans concernant le déremboursement annoncé des cures thermales médicales, et qui avait permis à la filière thermale de souffler. « On a vu que dans le PLFSS, étudié actuellement au Sénat, il y avait une proposition de transférer 200 millions d'euros de remboursement des cures aux mutuelles. Il y a un peu une sorte de trahison de la ministre qui ne laisse pas terminer les études nécessaires. C'est pour cela que nous sommes montés au créneau », explique le sénateur puydômois Jean-Marc Boyer (LR).
Vent debout, 107 sénateurs de 42 départements, représentant les 88 stations thermales de France (23 en Auvergne-Rhône-Alpes), ont adressé un courrier au Premier ministre en demandant un rendez-vous urgent. Parallèlement, le sénateur puydômois Jean-Marc Boyer (LR), très investi sur ces questions, est revenu sur le sujet lors d'une question au gouvernement mercredi.
Le passage du remboursement des cures thermales conventionnées de la Sécurité sociale aux mutuelles aurait de graves conséquences et serait à l'origine d'inégalités entre les curistes. Cela entraînerait une augmentation des tarifs de mutuelles et une diminution du nombre de curistes qui, soit ne bénéficient pas de mutuelles, soit feraient tout bonnement l'impasse sur les cures. « Ces personnes ne partent pas en vacances pendant trois semaines. On soigne dans les stations thermales des maladies chroniques pour lesquelles on n'a pas de solution médicamenteuse radicale, et c'est un traitement précieux dans beaucoup de maladies qui sont invalidantes, qui pèsent beaucoup sur la vie quotidienne des patients », insiste Danielle Faure-Imbert, coprésidente de la Fédération Thermale Auvergne-Rhône-Alpes.



La pression est à nouveau mise sur le remboursement par la Sécurité sociale des cures thermales – © Illustration Marielsa Niels.

Des conséquences potentiellement désastreuses

Cathy a 58 ans et comme 400 000 personnes, elle profite des bienfaits des cures thermales. Depuis quatre ans, elle se rend à Châtel-Guyon pour des soucis d'arthrose, notamment au niveau des cervicales. « Je me bloquais tous les hivers et j'étais obligée de prendre soit des anti-inflammatoires, soit de la cortisone. Maintenant, j'ai juste besoin de quelques petites séances de kiné et c'est tout. Je suis en arrêt maladie suite à un gros burn-out puis à une dépression due à du harcèlement au travail. À Châtel, l'eau est très riche en magnésium. Cela aide à lâcher prise et ça me fait beaucoup de bien. Pour moi, c'est beaucoup moins onéreux de faire une cure thermale par rapport à la rhumatologie que de prendre des médicaments et d'aller chez le kiné. »
Les conséquences seraient également désastreuses d'un point de vue économique puisque le thermalisme fait vivre toute une station au-delà de son activité propre. Sont concernés aussi l'hébergement, la restauration, les commerces, etc. « Le thermalisme représente 4,8 milliards d'euros de chiffres d'affaires au niveau de l'ensemble des stations. C'est énorme. Si demain, le thermalisme n'existait plus, par exemple à La Bourboule et au Mont-Dore, ce serait une catastrophe locale », insiste Jean-Marc Boyer.
Le possible déremboursement des cures thermales médicales avait déjà semé le doute dans l'esprit des curistes l'an dernier. Les statistiques ont fait état de – 15 % de fréquentation au niveau de la région Auvergne. « Si les cures thermales médicales ne sont plus remboursées, je ne sais pas si je pourrais continuer à y aller. C'est sûr que ça va impacter beaucoup de monde. Je trouve très dommage de s'attaquer à quelque chose qui a des bienfaits médicaux qui sont prouvés », insiste Cathy.

Ludivine BOURDUGE

LE THERMALISME HORS DE NOS FRONTIÈRES

Dans la plupart des pays européens, le thermalisme est encore plus développé qu'en France, avec des prises en charge équivalentes, voire plus importantes. Dans l'Hexagone, les frais d'hébergement et de déplacement ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.

La Bourboule - Les Grands Thermes ont accueilli des enfants de Gironde



Les Grands Thermes de La Bourboule ont offert un volant de 200 cures pour de jeunes girondins touchés par les fumées des incendies de l'été – © Photo d'illustration Marielsa Niels.

C'est un acte généreux de la mairie de La Bourboule et des Grands Thermes. Émus par les incendies qui ont frappé, notamment la Gironde l'été dernier, ils ont offert 200 cures à des enfants de cette région touchés par les fumées des incendies. L'eau thermale des Grands Thermes étant réputée pour le traitement des voies respiratoires, l'objectif de ces cures était donc d'apaiser leurs voies pulmonaires et de prévenir, à terme, la survenue de maladies chroniques. « On s'est posé la question de savoir comment on pouvait aider et organiser les choses. Après réflexion, on s'est dit plutôt que d'envoyer des brosses à dent, autant qu'on fasse ce qu'on sait faire, à savoir du thermalisme pour les jeunes. Cela est venu naturellement, comme un réflexe. Peut-être qu'un jour ce sera nous », explique David Dupic, maire de La Bourboule.
À la suite des incendies, la mairie a donc souhaité communiquer sur sa démarche auprès de 23 communes de Gironde. L'information a toutefois été peu relayée. « Nous avons eu des retours, mais on ne s'attendait pas à avoir un afflux massif d'enfants qui viennent parce que c'est particulier. Nous, on a le recul parce qu'on connait les chiffres, par exemple, des incendies qui ont sévi aux États-Unis. On sait que les maladies ou symptômes respiratoires ont pu être chiffrés entre un an et un an et demi après », appuie le premier édile.
Prévoir une cure thermale pour les enfants demande beaucoup d'organisation puisqu'il faut que les parents soient disponibles. Pendant les vacances de la Toussaint, six jeunes ont ainsi pu bénéficier des bienfaits du thermalisme bourboulien. Une première étape, puisque Le projet a été prolongé par le directeur des Grands Thermes, Jeoffrey Chalaphy. De nouvelles familles girondines pourront donc être accueillies en avril 2027, lors de la réouverture de l'établissement. Pour l'instant, sur les six jeunes venus en cure durant les vacances de Toussaint, quatre se sont déjà inscrits pour revenir l'année prochaine.

L. B.



Delphine Lingemann (Modem) - « Je suis une députée démocrate et libre de mes choix »

4E CIRCONSCRIPTION - Notre série consacrée au travail et à l'actualité des cinq députés se conclut avec Delphine Lingemann, élue dans la 4e circonscription. Bilan de ses mandats, projet de loi de finances, travail parlementaire, liens avec son territoire... la députée Modem nous en dit plus.



Delphine Lingemann se définit comme « une députée qui va au contact » - © Delphine Lingemann.

Élue en 2022 et réélue en 2024, quel regard portez-vous sur vos deux mandats de députée ?

Lors du premier mandat en 2022, on arrivait vraiment à aller au fond des sujets, à faire bouger les lignes parce que, même s'il n'y avait pas de majorité absolue, il y avait une certaine majorité relative. Nous avons fait des choses dont je suis plutôt fière. Nous avons voté des lois de programmation comme la loi de programmation militaire, la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, la loi justice, la loi industrie verte, la loi sur l'énergie... Et puis, la dissolution a été décidée par le président de la République. C'était une erreur car elle a abouti à une impasse parlementaire. Aujourd'hui, on a trois blocs qui ont du mal à se parler. Avec le groupe des Démocrates, nous sommes reconnus, à l'Assemblée nationale, pour être les artisans du compromis. Nous essayons de travailler avec les socialistes et la droite responsable. Et moi, ça me plaît !

Durant mes mandats, je me suis fixée trois grands axes : la ruralité, l'éducation et les droits des femmes. Sur les droits des femmes, j'ai travaillé sur la notion de consentement dans la définition pénale du viol. J'ai beaucoup travaillé sur la parentalité puisque 90 % des inégalités entre les hommes et les femmes au niveau de la trajectoire professionnelle commencent à l'arrivée du premier enfant. Un autre de mes combats a été la ligne Clermont-Paris. C'est un combat qui a abouti parce que les financements sont là et les rames doivent arriver au deuxième semestre 2027.

> *« Nous ne sommes pas élus pour jouer aux petits chevaux présidentiels*

Dans un post Facebook, vous déplorez « des échanges stériles autour de la présidentielle ». Ça risque pourtant d'être le cas durant toute la session...

J'ai rédigé ce post parce que je sortais d'une séance de nuit où c'était un ping-pong verbal entre le RN et LFI. La présidentielle était sous-jacente. Nous sommes élus pour faire avancer des idées qui soient responsables. Nous ne sommes pas élus pour jouer aux petits chevaux présidentiels. Les enjeux pour la France et pour les Français sont trop sérieux pour se prêter à ce jeu qui est vraiment contre-productif pour notre pays. Pour moi, c'est une source d'agacement. Je n'ai pas été élue pour faire de la politique politicienne à Paris mais au contraire pour apporter des réponses aux problématiques des habitants de notre territoire.

Le projet de loi de finances 2027 est actuellement en cours de discussion au Parlement. Comment abordez-vous les débats ?

Je crois que nous avons une responsabilité immense envers les jeunes. Il ne suffit pas de décréter qu'on les aime, il faut leur prouver en prenant des mesures pour les préserver d'une dette qui sera à un moment d'un montant irréalisable. Quand je vois les votes de la plupart des députés qui crient haro sur la dette, c'est irresponsable. Ils dénoncent la dette mais ils continuent à la creuser à travers leurs votes pour des logiques électoralistes. Chacun flatte son électorat. Avec mon groupe, nous nous sommes dit que cette responsabilité envers les jeunes doit se traduire par les votes budgétaires.

Pour un ménage, il y a ce qu'on gagne et ce qu'on dépense. Le budget de l'État, c'est pareil. Si on est endettés, on dépense moins et on travaille plus. Dans la partie recette, il est important de faire contribuer chacun à la hauteur de ses capacités. Il ne faut absolument pas redresser les comptes de l'État en fragilisant les communes. C'est la règle d'or que je me fixe. Pour les redresser, le train de vie de l'État doit baisser. Il faut aller réduire les dépenses centrales de l'État, des ministères, des dépenses de fonctionnement des agences... Je redépose un amendement pour baisser l'indemnité parlementaire des députés de 10 %. On demande à plein de personnes de se serrer la ceinture, commençons par nous-mêmes !

Vous avez été réélue vice-présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation. Est-ce un appui pour porter vos propositions ?

Oui. Nous avons des réunions de bureau où on définit l'agenda de la commission donc on peut prioriser les travaux. C'est super important de donner une priorité. J'ai demandé à ce qu'on fasse un rapport d'évaluation sur la loi sur le harcèlement dans l'école. J'ai aussi demandé à un de mes collègues démocrate, Frantz Gumbs, une mission flash, avec un député socialiste, sur Parcourssup parce que ça fait plusieurs années qu'on dit qu'il y a des dysfonctionnements. Il y a des pistes d'amélioration. Il faut plus de transparence et il faut accompagner les jeunes à se l'approprier.

Vous avez voté pour la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, le 13 octobre dernier. Jugez vous que ce texte va assez loin ?

C'est une loi qui apporte des réponses sur le plan pénal, sur le plan de la prévention, de la protection des mineurs... Pendant un an, la ministre a fait travailler un groupe de députés dont je faisais partie sur ce texte. Ce n'est pas un texte d'un groupe politique mais un texte transpartisan. Nous avons construit ce texte entre députés mais aussi avec les associations de la société civile. Je pense que c'est une belle avancée. Il prouve que nous sommes capables de travailler tous ensemble.

> *« Je n'ai jamais signé de chèque en blanc au gouvernement*

Certaines associations et certaines femmes politiques estiment que cette loi manquerait son coup car il n'y a pas de budget spécifiquement adossé...

La première étape, c'est de voter une loi ! La deuxième étape, c'est de s'assurer que le budget est là. Il y a eu des garanties du gouvernement et il faut qu'on veille collectivement à ce qu'elles soient tenues.

Vous êtes très attachée à votre circonscription. Quels liens avez-vous tissés avec ses habitants ?

C'est un territoire que je connais très bien. J'y suis née et j'y ai grandi. Ce mandat m'a permis de renouer des amitiés avec des personnes que j'avais perdues de vue. Je pense que j'ai l'image de quelqu'un qui travaille, qui est courageuse pour porter la voix du territoire à Paris et de quelqu'un qui est simple. Je tiens à cette simplicité. En étant toujours humble, les gens viennent vers nous et nous disent : « vous savez madame la députée, il y a un truc qui ne va pas ». Le député est vraiment une courroie de transmission entre les problématiques du terrain et l'Assemblée nationale. On doit être ceux qui sont capables de prévoir l'état de l'opinion et puis de construire. Je suis une députée démocrate et libre de mes choix, de mes votes, de mes convictions. Je n'ai jamais signé de chèque en blanc au gouvernement. J'ai toujours joué mon rôle de députée. Quand je n'étais pas d'accord, je l'ai dit. Ces convictions, ces choix et ces votes, je les fais avec les habitants de la circonscription. Depuis 2023, j'ai organisé 34 apéro-circos où les gens ont la parole. Je suis une députée qui va au contact. J'aime les débats quand ils sont constructifs et qu'ils peuvent faire bouger mon opinion. Lors de la réforme des retraites en 2023, je suis allée au contact des syndicats. J'essaie de comprendre les revendications de chacun, de faire la part des choses et de voter quelque chose qui soit raisonnable et non pas dogmatique. Je ne suis pas une députée godillot. Je suis une députée qui prend le temps d'aller au fond de chacun des dossiers. C'est ma démarche. Ce n'est pas une démarche de tiédeur.

> *« J'ai aussi envie d'aller plus loin sur la valorisation de la ruralité, sur l'égalité des chances*

Sept bureaux de poste sont menacés de fermeture dans le département. Quelle est votre réaction ?

La Poste, ça fait un moment que je les titille. En 2025, je me suis déjà insurgée contre la disparition des boîtes jaunes. Sur les bureaux de poste, je demande un bilan sur l'évolution de l'activité. La Poste reçoit une partie de son budget de l'État car elle doit remplir plusieurs missions de service public. Dans ces missions, il y a les bureaux de poste. J'ai écrit à Marianne Debout qui est la nouvelle présidente de La Poste.

Qu'est-ce qui vous motiverait à vous représenter lors de prochaines élections législatives ?

Le mandat de député est un mandat extrêmement exigeant sur le plan personnel, sur le plan familial, sur le plan des attaques personnelles... J'ai la chance d'avoir un environnement familial qui me soutient énormément. Mais c'est un mandat qui est passionnant parce qu'on peut faire bouger les choses. On peut avoir une utilité pour les autres. Je me suis engagée pour servir mon territoire et ses habitants. Je suis également conseillère municipale dans une toute petite commune rurale et j'ai gardé une activité professionnelle pour rester ancrée dans les réalités. Je pense que c'est super important. Lors de mon deuxième mandat, j'ai été plus performante. Je sais comment se passe une année parlementaire, par quel moyen faire aboutir un texte de loi. Et il y a plein de sujets que j'ai envie de continuer à porter comme la parité dans les intercommunalités. J'ai aussi envie d'aller plus loin sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, sur la valorisation de la ruralité, sur l'égalité des chances...

Donc, vous êtes candidate à un nouveau mandat de députée ?

Oui.

Propos recueillis par
Kévin LE GOUGUEC

Manifestations - Delphine Lingemann s'explique

Dans notre édition du 30 octobre, sous l'article « Mobilisation : une sécurité renforcée et moins de dégâts recensés », nous avions sollicité la réaction des députés sur les manifestations contre la vie chère. Il manquait la réponse de la députée de la 4e circonscription, Delphine Lingemann.

Quel est votre sentiment par rapport aux revendications sociales des manifestations contre la vie chère ?

La colère contre la vie chère est légitime. Défendre le pouvoir d'achat doit être une priorité car la hausse des prix du carburant, de l'énergie et de l'alimentation pèse directement sur les ménages. Les réponses doivent permettre à chacun de vivre dignement de son travail ou de sa retraite. Quant aux jeunes à l'origine du mouvement, ils méritent une vraie promesse d'avenir. Les premières mesures annoncées vont dans ce sens. Mais emmener toute une génération au bac, puis en études supérieures, n'est pas la solution. Je suis pour valoriser les formations manuelles et techniques car la France a besoin de techniciens, d'artisans et d'ouvriers qualifiés autant que de cadres et d'ingénieurs.

Comment envisagez-vous la suite de ces manifestations ?

Le droit de manifester doit être respecté, et les violences en marge des manifestations sont inacceptables. Cette mobilisation exprime une attente profonde de justice sociale et d'équité entre les territoires. Le gouvernement doit entendre cette colère et aller plus loin pour soutenir le pouvoir d'achat. Mais chaque responsable politique doit aussi contribuer à chercher des solutions plutôt que d'attiser les tensions.

Festival - Mieux vivre avec le numérique

PUY-DE-DÔME - Jusqu'au 21 novembre, le festival « Connexions : cultivons le numérique ! » se chargera de rendre la culture numérique accessible à tous les Puydômois à travers ateliers, spectacles, conférences dans tout le département.



Jusqu'au 21 novembre, le festival « Connexions » mettra la culture numérique sur le devant de la scène – © J. Palle/CD63.

Connexions. Comme pour mieux se connecter ensemble, et mieux appréhender la culture numérique qui peut souffrir d'une mauvaise réputation. Telle est la mission que s'est donnée le festival « Connexions : cultivons le numérique ! », inauguré mercredi 4 novembre dans le [H]all pour tous de l'Hôtel du Département. Lieu où ont également été lancés le traditionnel village numérique et ses ateliers – visite de la chaîne des Puys en réalité augmentée, du temple de Mercure en réalité virtuelle, bac à sable interactif, ludique et éducatif autour de la géologie... – qui transiteront par Veyre-Monton, les 13 et 14 novembre, et par Le Mont-Dore, le 18 novembre.

Le procès de l'IA en apothéose

Au programme, 75 rendez-vous (dont 74 sont gratuits) répartis dans 26 communes et 14 intercommunalités, placés sous le signe de la créativité, de l'inclusion et du partage. « Tout le monde aura un atelier "Connexions", à moins de 15 minutes de chez soi », se réjouit Sébastien Galpier, vice-président du conseil départemental, en charge du patrimoine et de la culture. Des propositions conçues pour être intergénérationnelles et accessibles à tous, comme un tournoi de jeux vidéos, une chasse au trésor ou encore une soirée pop culture.

À l'occasion de cette quatrième édition, le budget du festival a été doublé, subventionné à hauteur de 60 % par l'État, afin de financer le plus grand nombre de spectacles vivants et donc de cachets artistiques. Depuis sa création, cette manifestation prend de l'ampleur, créant une émulation dans la scène culturelle puydômoise. « Depuis trois ans, "Connexions" a permis de créer des passerelles entre les différents partenaires, apprécie Sébastien Galpier. J'ai aussi remarqué que beaucoup de communautés de communes se sont également approprié le sujet. » Positif mais réaliste, l'évènement abordera l'épineuse problématique de l'IA, omniprésent dans notre quotidien. « Nous voulons coller à l'actualité, précise le vice-président du conseil départemental, en charge du patrimoine et de la culture. L'IA bouscule nos habitudes. » Et Christophe Torresan, co-coordinateur du projet, d'embrayer. « Le but du festival est de mêler le ludique à des enjeux qui peuvent être préoccupants. » « Le Procès de l'IA », performance spectacle préparée notamment par le CNRS, répond parfaitement à cette profession de foi. Calqué sur le modèle de conférence théâtralisée immersive que l'on voit fleurir dernièrement, ce show, qui se déroulera à la Cour d'appel de Riom, samedi 21 novembre, offrira une compréhension rapide des enjeux complexes liés à l'IA à la faveur d'un ton ludique et pédagogique. Le verdict final sera rendu par le public, puisque chaque spectateur sera juré et pourra voter à l'issue du procès. Un beau bouquet final, comme un parfait résumé du festival « Connexions ».

Guillaume CHAMEYRAT

Informations : www.spectacles.puy-de-dome.fr/festival-connexions/lagenda-du-festival.html





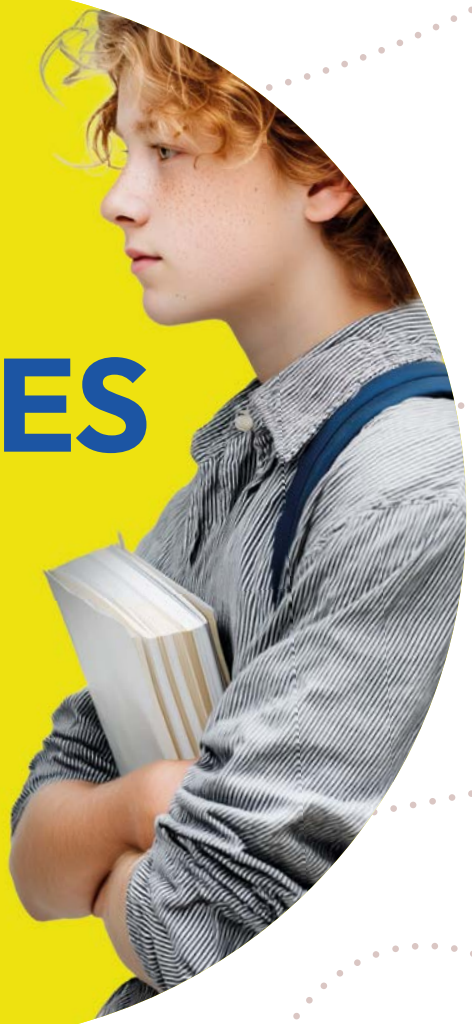


À Saint-Alyre,
la tradition
soutient l'avenir
de chacun



Venez en parler lors des

PORTES OUVERTES



Samedi
14 NOVEMBRE
2026
9H - 13H

NOS FORMATIONS

- MATERNELLE
- ÉLÉMENTAIRE
- COLLÈGE
- LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
- LYCÉE PROFESSIONNEL
- PRÉPA ECG
- BTS MCO, GPME, SAM

Internat de la sixième
au post-bac.



Institution
Saint-Alyre

Institution Saint-Alyre
20, Rue Sainte-George
63037 Clermont-Ferrand

Formation initiale ou alternance
- www.saint-alyre.net
- 04 73 31 70 30

Conception : LAMARCK Visuel intégrant des éléments générés par IA. Crédits photo : ©Nicolas Jeanne – Ascent prod., ©Nicolas Anglade.

Football - « On n'a pas perdu, on a appris » : Clermont (U19) tombe les armes à la main (1-2)

CLERMONT-FERRAND - Il n'y aura pas eu de miracle : le Clermont Foot s'est incliné au second tour de la Youth League face au Legia Varsovie (1-2), synonyme d'élimination. Mais les jeunes footballeurs n'ont jamais rien lâché, et sortent la tête haute.

Le Clermont Foot s'est battu comme un grand. Pendant 90 minutes, les Auvergnats ont tenu tête au Legia Varsovie, club habitué des grandes joutes européennes. Ce sont même les locaux qui prendront les devants dès l'entame de match, poussant offensivement malgré la rigueur défensive adverse. Une hargne qui finira par payer avec l'ouverture du score d'Antoine Tard (20e). Un but inattendu pour les Polonais, qui les forcera à jouer de manière plus agressive : davantage de contacts mais aussi de fautes, qui leur auront coûté trois cartons jaunes sur la rencontre.
Ce qui est certain, c'est que le Clermont Foot aura dominé cette première période, en particulier les quinze premières minutes. « La stratégie, c'était de faire un gros premier quart d'heure et d'essayer de marquer si possible », analysait en conférence d'après-match l'entraîneur clermontois Yohann Rangdet. Avant de reculer. « Lorsqu'ils se mettaient en bloc bas, on avait peu de solutions. C'était compliqué dans les petits espaces, il fallait être très très juste techniquement ».



Le match n'a pas manqué d'intensité physique.



Malgré les visages fermés, les jeunes Clermontois sortent par la grande porte.

Ce bloc bas, le Legia Varsovie l'a mis en place dès le début de la seconde période. Désireux d'égaliser, les Polonais vont vite reprendre le contrôle du match et marquer par l'intermédiaire de Piasta (52e). Les Rouge et Bleu continuent de pousser, multipliant les actions sur les ailes et les centres venus d'un côté comme de l'autre. Mais ces efforts supplémentaires ne paieront pas. « On les a sentis beaucoup plus matures dans plein de petits détails », confie Yohann Rangdet. Parmi ces petits détails, les récupérations de ballons sur des erreurs clermontoises. Les hommes de Maciej Pietraszko en ont profité à plusieurs reprises, et n'ont été stoppés que par des hors-jeu ou une solidité adverse défensive, en attestent les deux arrêts coup sur coup de Raynaud (64e, 65e). Varsovie aura finalement le dernier mot : Brzeziński scelle définitivement l'issue du match dans le temps additionnel, profitant d'un Raynaud loin de ses cages (91e).
Score final, 1-2 pour les visiteurs. Malgré les deux défaites en deux rencontres, les jeunes footballeurs clermontois retiendront surtout une épopée européenne inédite fantastique, magnifiée au Gabriel-Montpied par les 3 300 spectateurs présents et la ferveur chantée des Nemetum Ultras. Pour leur entraîneur, ces matchs leur auront permis de gagner en expérience et en maturité. « On n'a pas à rougir. Je ne considère pas qu'on a perdu, je pense qu'on a appris. Je suis certain et persuadé que ça leur servira par la suite ». Même son de cloche chez le défenseur Ilyes Hamdia, content de cette expérience internationale et pour qui cette équipe U19 « est un bel exemple pour les plus jeunes. On en a vu qui étaient présents, et ça peut les motiver. On est fiers de montrer ça aujourd'hui ». Beaucoup de positif donc. Désormais, place au championnat avec une rencontre ce dimanche à domicile face à Nancy (11h).

Mano DURAND (stagiaire)

Destination Santé

Parkinson : bouger davantage pourrait ralentir l'évolution de la maladie

Chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, une activité physique plus importante serait associée à un déclin des capacités cognitives plus lent et à une aggravation moins rapide des troubles moteurs. Dans une étude conduite sur près de 300 patients suivis pendant 7 ans, des chercheurs ont comparé plusieurs niveaux d'activité physique chez des personnes présentant une maladie de Parkinson légère à modérée.

L'activité modérée comprenait la marche rapide, le tennis en double, la natation légère et les tâches ménagères comme laver les vitres, passer l'aspirateur ou tondre la pelouse. L'activité intense comprenait le jogging, le cyclisme rapide, les sports collectifs et le tennis en simple ou le port de charges lourdes. Les participants ont ensuite été répartis en trois groupes : moins de quatre heures d'activité physique par semaine, entre quatre et huit heures, et plus de huit heures. Puis chacun a subi des tests annuels pour mesurer les capacités cognitives et évaluer les symptômes de la maladie de Parkinson.

Les chercheurs ont constaté que les personnes les plus actives (plus de huit heures par semaine) connaissaient une évolution plus lente des symptômes moteurs, tels que la lenteur des mouvements, les tremblements ou la rigidité. Pour les auteurs, *« les bienfaits potentiels de l'activité physique pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson pourraient dépendre de la durée de leur activité et de leur régularité dans le temps. »*

SAMEDI



Rugby : France / Fidji, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / FIDJI
Le Championnat des Nations. J4.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.40 Le voyageur, série

CANAL+
21.05 FILM
MARSUPILAMI
22.40 Têtatête(s), Jamel Debbouze et Philippe Lacheau,

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Week-end à Lille
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES BEAUTÉS DE LA CORDILLÈRE DES ANDES
22.25 Super-rafales, un phénomène sous surveillance, doc.

DIMANCHE



Novembre, France 2

TF1
21.10 FILM
LARGO WINCH : LE PRIX DE L'ARGENT
23.00 Next, film

FRANCE 2
21.10 FILM
NOVEMBRE 12
22.55 Beau Geste, mag.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA
Marée montante
22.40 Les enquêtes de Véra

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BAYONNE
Top 14. 9e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA FABRIQUE DU MENSONGE
22.50 Au nom des enfants perdus, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Prisons françaises : enquête sur une machine à fabriquer des récidivistes ?
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LES PLEINS POUVOIRS
De Clint Eastwood
22.55 Clint Eastwood, doc.

LUNDI



Singapura, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Une dernière nuit au musée
22.30 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
L'ART DU CRIME
Versailles, es-tu là ?
22.45 L'art du crime, série

FRANCE 3
21.10 FILM
UN SINGE EN HIVER
De Henri Verneuil
22.50 Un Français nommé Gabin, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Épisode 3
22.00 Spinners, Saison 2 - Épisode 3, , série
22.55 Les rayons et les ombres, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LA PISTE DU CASOAR
22.45 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
REVOIR PARIS 10
De Alice Winocour
22.35 Travail forcé, enfants volés : l'Irlande au tribunal, doc.

MARDI



Alex Hugo, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.20 Une famille en or

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
VENDÉE GLOBE, SEULS AUTOUR DU MONDE
21.40 Vendée Globe, seuls autour du monde, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série

CANAL+
21.10 FILM
MARTY SUPREME
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
RETOUR GAGNANT POUR LA CUISINE D'ANTAN
21.55 Produits fermiers : à boire et à manger ?, , doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
BRIGADE ANONYME
Épisode 1 - Saison 2
22.10 Brigade anonyme, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CRIMINEL NAZI CHERCHE EMPLOYEUR – LA CAVALE DE WALTER RAUFF

MERCREDI



Le quai des brumes, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION 12
23.00 Esprits criminels : Evolution, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES 10
Épisode 3
22.00 Les disparus des Argonnes, série

FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
VERDUN : 300 JOURS, 300 NUITS
La fournaise
On les aura
22.40 La fleur au fusil, doc.

CANAL+
21.10 SPECTACLE
ARTUS – LE SHOW XXL
23.15 Le sens de l'humour

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
20.55
LE QUAI DES BRUMES
De Marcel Carné
22.30 Jean Gabin, doc.

JEUDI



Babylon, M6

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : ITALIE / FRANCE
Ligue des Nations. Match retour.
22.50 Ligue des Nations, L'après match, , mag.
23.25 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES ENFANTS DU SECRET
De David Morley
22.50 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.10 TÉLÉFILM
CASH OUT 3
Avec John Travolta
22.45 Les génies de la nature, doc.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA CIVILISATION PERDUE D'AMAZONIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 FILM
BABYLON
De Damien Chazelle
00.30 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
JOSSI
Avec Jannik Schümann
22.25 Jossi, série

VENDREDI



Capitaine Marleau, France 2

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / AFRIQUE DU SUD
Le Championnat des Nations. 5e journée.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
23.00 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
L'ENFANT DU DÉSERT
De Gilles de Maistre
22.40 Les enfants de la Résistance, film

FRANCE 5
21.05 FILM
LE CHAT
22.35 Révélations, 200 ans de photographie, doc.

M6
21.10 DOCUMENTAIRE
MICHEL RACONTE SARDOU
23.10 Michel Sardou : Je me souviens d'un adieu, spectacle

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
C'EST VRAI CE MENSONGE ?
De Wolfgang Fischer
22.30 Klaus Nomi, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

Carnet de voyage - Un rendez-vous pour « voyager sans bouger de Clermont »

CLERMONT-FERRAND - Du 13 au 15 novembre, le Rendez-vous international du carnet de voyage revient pour sa 26e édition. Le temps d'un week-end, 80 carnettistes du monde entier investiront Polydôme, pour offrir d'agréables moments d'évasion aux visiteurs grâce aux rencontres et dédicaces.



Le Rendez-vous international du carnet de voyage est l'occasion de rencontrer et d'obtenir des dédicaces des carnettistes - © Camille Montana.

L'actualité quelque peu morose donnerait des envies d'évasion. Pourquoi ne pas partir en voyage, le temps d'un week-end, grâce au Rendez-vous international du carnet de voyage ? « Il permet de voyager sans bouger de Clermont. C'est une bulle », confirme Pierrette Viel, présidente de l'association organisatrice *Il faut aller voir*. Du vendredi 13 au dimanche 15 novembre, le festival incontournable dédié aux carnets de voyage tiendra sa 26e édition, à Polydôme.
Pour ainsi changer d'air, rien de tel que l'imaginaire porté par les récits de voyages illustrés. Cette année, 80 carnettistes, venus des quatre coins de la planète, seront présents au centre des congrès clermontois. Autant d'occasions d'échanges et de dédicaces avec les visiteurs. Ce à quoi tient l'association organisatrice. « Nous les invitons sur les deux jours. La contrepartie est qu'ils ne bougent pas de leurs stands et qu'ils rencontrent le public », indique sa présidente. Pour les sélectionner, les adhérents d'*Il faut aller voir* épluchent pas moins de 260 carnets qui leur sont envoyés. « Nous nous intéressons à l'originalité et à la qualité graphique. Il doit y avoir un équilibre entre le texte et le dessin. Les carnettistes ont une très grande liberté quant à la technique qu'ils utilisent pour illustrer, ce peut être de l'aquarelle ou du pastel », décrit Pierrette Viel. Sans oublier ce qui fait l'essence même d'un carnet de voyage : l'authenticité. « Cela doit être le récit du voyage du carnettiste. Il doit être allé voir ce qui l'entoure. Par exemple, s'il voit un monument, ce doit être au bon endroit où il le place », explique-t-elle. Les terrains d'expédition peuvent varier. « Cela peut-être un grand voyage ou une balade dans un quartier. Lors d'une précédente édition, nous avons eu un carnettiste qui avait réalisé une immersion dans une prison », poursuit-elle. Au total, une dizaine de prix récompensent les carnets de voyage.

Des nouveautés pour se réinventer

À côté des stands de dédicaces, le Rendez-vous du carnet de voyage propose de nombreuses activités. « Ces pas de côté nous permettent de nous réinventer, admet Pierrette Viel. Ils nous permettent aussi d'attirer un public plus jeune. » Cette année comportera ainsi quelques nouveautés. « Nous ouvrons aux vlogs avec la venue des vlogueurs « Malle au Q » », indique-t-elle. Les organisateurs renouvellent aussi les incontournables live-sketches avec une battle, samedi 14 à 17h. Durant les live-sketches, des carnettistes dessinent en direct, retransmis sur écran. Avec la battle, deux personnes dessineront en même temps sur un sujet commun. Ateliers d'initiation et projections de neuf films rythmeront aussi ce week-end. Sans oublier les romans graphiques auxquels s'est ouvert le festival. Autres incontournables des Rendez-vous du carnet de voyage : les grands témoins. Cette année, le festival accueille, samedi 14 à partir de 14h, la navigatrice Isabelle Autissier et le fondateur de Sea Shepherd Paul Watson. « Ils témoigneront tous deux de leur engagement et de l'importance de protéger les terres et les mers », avance Pierrette Viel. À côté, le journaliste Olivier Weber, la grande reporter franco-iranienne Delphine Minoui et l'illustrateur Jacques Ferrandez, animeront la table ronde intitulée « Le Moyen-Orient, entre histoire et actualité », dimanche 15 à 14h. Enfin, l'écrivain Jérôme Ferrari partagera son regard sur le tourisme de masse, dimanche 15 à 13h30. « Lors de sa carte blanche, dimanche 15 à 10h, Jean-Pierre Siméon recevra la poétesse et comédienne belge Laurence Vielle pour converser autour du voyage », ajoute la présidente d'*Il faut aller voir*.

Un public fidèle et nombreux au rendez-vous

Grâce aux carnets de voyage et aux « pas de côté », le public est nombreux à prendre le large de l'imaginaire. « Sur trois jours, nous attirons aux alentours de 20 000 visiteurs », assure Pierrette Viel. Signe que le Rendez-vous international du carnet de voyage est devenu une habitude, depuis sa première édition en 2001. Et que chacun y trouve son compte. « Certains ne viennent que pour voir les films. D'autres ne font que rencontrer les carnettistes », précise-t-elle. Pour cette édition 2026, la présidente d'*Il faut aller voir* espère une fréquentation analogue aux années passées. D'après elle, les premiers signes sont encourageants : « Nous sommes plutôt confiants. Avec la billetterie en ligne, nous sentons que le public sera là. »
Ce moment d'évasion est aussi l'occasion de faire ses achats de Noël. « On est juste avant, admet Pierrette Viel. Offrir un carnet dédicacé, c'est un beau cadeau original. »

Kévin LE GOUGUEC

HORAIRES ET BILLETTERIE

Ouvert vendredi 13 et samedi 14 de 9h à 19h et dimanche 15 de 9h à 18h. Pleins Tarifs : 16€ (1 jour), 27€ (pass Rendez-vous). Tarifs réduits : 10€ (1 jour), 18€ (pass Rendez-vous), gratuit pour les moins de 18 ans. Ateliers : 25€ (adulte), 10€ (jeunes public). Billets vendus en ligne sur le site internet du rendez-vous du carnet de voyage et en vente à l'accueil du Centre des Congrès Polydome du 13 au 15 novembre.

Maison Garenne - Deux artistes plasticiens en résidence présentent leur travail lors de veillées

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE - Camille Orlandini et Corentin Massot, deux artistes plasticiens, ont investi la Maison Garenne depuis la mi-septembre, avec leur projet participatif « La Nappe ». Des veillées sont organisées tous les mercredis de novembre.



Corentin a sculpté une vergue pour tendre la voile comme sur un bateau.

C'est au cœur du petit village de Saint-Sauves que la Maison Garenne accueille chaque année deux résidences de trois mois dédiées aux arts plastiques et visuels. Ce lieu de création privilégié permet aux artistes de travailler sur leurs œuvres et ainsi exprimer toute leur créativité. Pour ce faire, ils ont à leur disposition un atelier, une salle d'exposition, sans oublier l'aspect pratique avec un appartement. Depuis le 21 septembre, la Maison Garenne héberge de nouveaux pensionnaires, Camille Orlandini et Corentin Massot. Ces artistes plasticiens travaillent en binôme sur le projet intitulé « La Nappe », débuté à Saint-Nazaire voici plus de deux ans. « On s'est dit que l'objet nappe pouvait être une rencontre entre nos deux pratiques et aussi accueillir du monde. Corentin a une pratique plutôt de la peinture à la base, et moi autour du culinaire. »
Ce projet original, ancré à l'échelle du bassin versant de la Loire, se nourrit des récits racontés et des territoires traversés. Un vaste terrain de jeu pour Camille et Corentin qui ont ainsi la possibilité de mener cette recherche au long cours.
L'aventure commune de ces artistes plasticiens sur ce projet débute avec une résidence d'artiste dans le périmètre de l'agglomération de Saint-Nazaire, avant de remonter jusqu'à Nantes, puis Ancenis, où un partenariat a débuté avec le Mat (Centre d'art contemporain du Pays d'Ancenis). C'est là que Camille et Corentin ont entrepris d'assembler des nappes pour en faire une voile qui a même été hissée sur un bateau. C'est avec tout cela dans leurs bagages que les deux artistes ont posé leurs valises à la Maison Garenne. « Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'on se trouve à la frontière entre le bassin versant de la Loire et celui de la Dordogne. » Les premières semaines de leur arrivée à Saint-Sauves ont été consacrées à la découverte du territoire et de ses paysages qu'ils ont immortalisés sur photos, avec toujours en tête de savoir comment se charge l'eau, selon si elle coule sur un versant ou sur l'autre. Cette collecte d'images est complétée par la retranscription en dessin qui elle-même sera traduite en broderie sur cette fameuse voile de cinq mètres.
Sur ce vaste espace de tissu viendront aussi se glisser en broderie toutes les histoires qui seront racontées lors des veillées organisées tous les mercredis de novembre, de 15h à 21h à la Maison Garenne (des animations sont également organisées avec les scolaires). « L'idée est de partager des choses à manger, de se raconter des histoires, de passer des moments conviviaux. En amont, nous avons déjà commencé à rencontrer quelques personnes, dont des résidents de la Marpa juste à côté et des associations. »
La Normandie n'est pas vraiment aux portes de l'Auvergne, mais finalement la tapisserie de Bayeux et ce même principe de véhiculer des histoires sur du tissu n'est pas très éloigné.
Depuis 2011, la Maison Garenne a souhaité s'engager dans une démarche de soutien à la création artistique contemporaine et permet aussi un accès à la culture pour les habitants du territoire. La programmation est assurée par la communauté de communes Dômes Sancy Artense. La Maison Garenne est également un lieu qui accueille et héberge des résidences d'artistes en art vivant, sur une plus courte durée.

Ludivine BOURDUGE

HISTOIRE DE LA MAISON GARENNE

**Jean-Louis Garenne est né le 9 mars 1866 à Tauves. Après un passage au 2e puis au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, il fonde une entreprise de construction, notamment en Tunisie de 1890 à 1912 puis au Maroc.
Il acquiert la propriété de l'Enclos à Saint-Sauves en 1914. Radical, il est élu maire de Tauves en 1919, conseiller général de 1925 à 1939 et membre de la commission départementale. Le parc municipal de Saint-Sauves, ancienne propriété de Jean-Louis Garenne, porte son nom.**

Exposition - Dans les rêves de Doré, Goya...

CHAMALIÈRES - Jusqu'au 12 décembre, la Galerie municipale d'art se fait le réceptacle des visions oniriques de grands maîtres de l'estampe qu'étaient Gustave Doré, Giovanni Battista Piranesi, Édouard Manet, Francisco de Goya et tant d'autres, à travers l'exposition « L'heure des songes ».



« L'heure des songes » plonge les visiteurs dans la psyché de grands maîtres de l'estampe – © Ville de Chamalières.

Dans une époque morose, cruellement terre-à-terre, s'évader du côté des rivages oniriques peut s'avérer être un début de solution – n'est-ce pas l'essence même de l'art, de nous permettre de nous évader de notre quotidien ? À plus forte raison quand les guides se nomment Gustave Doré, Piranèse, Rembrandt ou encore Manet. À la faveur de l'exposition « L'heure des songes », la Galerie municipale d'art de Chamalières a réuni près de 40 estampes – aussi bien des gravures sur bois, des eaux-fortes que des lithographies – comme autant de plongées dans l'inconscient collectif au moment de l'essor des Lumières (c'est-à-dire au XVIII[e] et au XIX[e] siècles).

Majoritairement, ce sont des œuvres d'artistes majeurs pour s'attirer les faveurs du grand public – issues des fonds de la bibliothèque municipale de Lyon, de l'Institut, de la BNF mais aussi d'un collectionneur privé en ce qui concerne les estampes de Piranèse – dont certaines n'ont jamais été présentées dans le Puy-de-Dôme. « Notre société a besoin de rêver, avance Ben Quêne, commissaire de l'exposition. Tout le monde rêve, fait des cauchemars... tout ceci est lié à l'inconscient. L'estampe est un bon support pour reproduire des visions tirées de rêveries. »

Le cauchemar, matière créative foisonnante

Si le visiteur suit l'ordre chronologique des œuvres exposées, les premières sont le fruit du travail du célèbre Albrecht Dürer où sa non moins célèbre « Melencolia » (1514), allégorie du génie créatif se perdant dans une sorte d'abattement, constitue une savoureuse mise en bouche. Suivent les « Carceri d'invenzione » (ou *Prisons imaginaires* en français) de Giovanni Battista Piranesi. Près de 250 ans après leur création (publiés pour la première fois en 1750), ces univers d'enfermement aux proportions gigantesques exercent toujours un sentiment d'oppression, dans lequel le regard ne sait plus où se poser tellement les détails fourmillent.

Plus loin, s'affichent les visions cauchemardesques de Gustave Doré à travers ses terrifiantes gravures de « *La divine Comédie* » de Dante réalisées entre 1857 et 1867. Rarement illustrateur a réussi à s'approprier avec autant de force l'univers infernal de cette merveille absolue de la littérature médiévale. Plus légères, ses interprétations des scènes de « *Don Quichotte* » de Cervantès rendent parfaitement hommage à la folie douce du « Chevalier à la triste figure ». Contemporain de Doré, Édouard Manet serait presque à l'extrême opposé du spectre pictural tant ses lithographies font montre de simplicité sans pour autant le céder à la puissance d'évocation. Ses illustrations du poème d'Edgar Allan Poe, « Le Corbeau », en sont un brillant exemple. Autant de raisons de se replonger dans ces classiques de la littérature. Antérieur à ses confrères, Francisco de Goya, et sa série de « Caprices », a exploité le médium de l'estampe pour mieux laisser libre cours à ses visions grotesques, terrifiantes comme une critique acerbe de la société espagnole du XVIII[e] siècle. Tout ce travail de mise en lumière d'œuvres incontournables est à mettre au crédit de Ben Quêne, pour la première fois commissaire d'exposition – en dehors de son travail de co-directeur du centre culturel Le Bief à Ambert – lui qui avait participé au jury de la Triennale mondiale de l'estampe et de la gravure et qui avait aussi donné plusieurs conférences en terre chamaliéroises par le passé. Pour l'occasion, Ben Quêne a pu opérer dans des conditions idéales pour cette première, aux côtés de Céline Pelé, responsable du pôle culturel de la Ville de Chamalières. « J'ai connu une stimulation très forte au début en me demandant si j'allais réussir, si ça allait plaire aux gens mais on a eu de très bons retours depuis le début de l'exposition », se remémore celui qui est également l'illustrateur « historique » de l'affiche du World festival d'Ambert. « J'étais très content de participer à ce projet, je le referai sans hésiter. » Une belle carte de visite, au vu de la réussite manifeste de « L'heure des songes ».

Guillaume CHAMEYRAT

LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



L'ART DE BOIRE LE THÉ AVEC LES CROCODILES

Sarah Marquis
MICHEL LAFON

»Ne laisse jamais personne définir qui tu es, c'est le chemin d'une vie.»
Sarah Marquis nous entraîne dans la plus universelle des quêtes : celle de la rencontre avec soi-même. Ses expéditions extraordinaires l'ont confrontée à la faim, à la peur et à l'épuisement. Chaque pas l'a poussée au-delà de ses limites, lui apprenant à observer, à écouter et à faire confiance à son instinct. Chaque épreuve l'a obligée à se réinventer. L'exploratrice nous livre aujourd'hui les leçons qu'elle a apprises au contact de la nature sauvage, cette force intérieure insoupçonnée qui lui a permis de traverser les déserts brûlants et les terres les plus hostiles de la planète.
Autant de conseils et idées dont chacun peut s'inspirer au quotidien. Un guide de vie où les plus grandes réponses ne se trouvent pas dans le confort des certitudes, mais au cœur de l'inconnu.

Musique - En 2027, le World Festival Ambert va changer d'échelle

Magic System, Hoshi, Ayo et Luiza : voilà les quatre nouveaux noms qui seront sur la Grande Scène les 14, 15 et 16 juillet 2027 à l'occasion du World Festival Ambert, en compagnie des têtes d'affiche déjà annoncées Orelsan et Christophe Maé. Du côté de la Petite Scène, on retrouvera Yesteban, Malaka et Marie Jay, ainsi que le Ballet Folklórico Tungurahua (Équateur) et La Bourrée Gannatoise (Allier) au chapiteau Danse. Il va sans dire qu'avec une telle programmation, les genres musicaux (pop, reggae, soul...) et les influences (afro-créoles, brésiliennes, ivoiriennes...) sont variés, et restent fidèles à l'esprit « World » que veut insuffler le festival.

Une montée en gamme

Si les noms sont toujours aussi clinquants, la composante météo vient toutefois décider ou non du bon déroulement de ce rendez-vous incontournable. En juillet dernier, toutes les représentations du jeudi, y compris celle de Sean Paul, avaient dû être annulées en raison d'alertes orages. S'il est bien conscient des aléas climatiques qui peuvent se produire, le président du festival Benoît Pascal salue avant tout l'efficacité et la réactivité des bénévoles ce soir-là. « Ça nous a surtout montré que nos procédures et toutes les équipes étaient bien en place ». En 2028, le festival ambertois célèbrera sa quarantième édition. Et cet anniversaire, l'organisation le veut marquant. Alors elle a d'ores et déjà décidé d'investir techniquement avec une nouvelle grande scène fermée, bien plus imposante que la précédente. C'est simple : d'une hauteur de 12 mètres et d'une largeur de 40 mètres, elle permettra dès l'an prochain d'accueillir sur une surface doublée 2 000 spectateurs supplémentaires. Soit 12 000 au total. Une jauge « définitive et ultime » selon Benoît Pascal, qui marque un changement d'échelle pour le WFA. Celui qui va vivre sa cinquième édition à la tête de l'évènement se dit « très content » des annonces



Orelsan sera en concert à Ambert en 2027 - © Félix AAA.

et de l'implication des festivaliers. Toujours au rendez-vous, ils ont épuisé les 4 000 pass pour les trois soirées en seulement… quatre jours. Ils sont déjà 19 000 à avoir répondu à l'appel. Nonobstant, leur engagement n'est pas que financier. Car nombreux sont les spectateurs faisant part de leurs retours ou proposant des artistes à l'organisation. Une manière d'aiguiller la direction du festival qui tient à proposer une expérience complète, jusque dans la décoration, qui va elle aussi passer un cap en 2027. « C'est un petit Disneyland toutes proportions gardées. Mais c'est un peu ce qu'on veut créer à Ambert, avec notre image et nos valeurs », conclut Benoît Pascal.

Mano DURAND (stagiaire)

Midterms - Trump et les catholiques américains, les raisons d'une déception

ETATS-UNIS - Deux ans après avoir contribué au retour de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Rencontre avec eux à l'occasion des midterms, le 3 novembre.

« J'ai voté pour Trump en 2024, mais (...) je ne reconnais plus les États-Unis. Nous avons perdu toute boussole morale. » Rencontrée au sortir de la messe, le 25 octobre, dans la banlieue de Nashville (Tennessee), Gina Pulaski soupire quand on lui demande si elle sait pour quel parti elle votera lors des élections parlementaires de mi-mandat du 3 novembre. Elle égrène ses griefs : enrichissement personnel du milliardaire et de sa famille grâce à la présidence, proposition de retransmettre une exécution en direct, guerre en Iran…

Deux ans après avoir contribué au retour historique de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Selon une récente enquête du Pew Research Center, la cote d'approbation du dirigeant parmi l'ensemble des catholiques est passée de 47 % au début de son second mandat à 30 % en octobre 2026. Chez les catholiques hispaniques, elle a chuté de 31 % à 18 %, tandis que chez leurs homologues blancs, la descente est encore plus raide, de 59 % à 39 % sur la même période. Certains, y compris dans les cercles conservateurs, ont publiquement lâché l'homme à la casquette rouge, à l'image de la commentatrice Candace Owens. Qu'il se manifeste dans l'anonymat des sondages ou lors de ruptures médiatiques, ce mécontentement a pu faire perdre des sièges aux républicains dans des États où l'électorat catholique, qui pèse 20 % de la population adulte, est important, comme l'Ohio, le Kansas ou encore le Texas.

Pour Ryan Burge, ancien pasteur devenu professeur au sein du centre John C. Danforth sur la religion et la politique à l'université Washington à Saint-Louis (Missouri), plusieurs facteurs expliquent cette désaffection. Le premier est économique : « Les questions liées aux guerres culturelles, comme les droits des personnes transgenres ou homosexuelles, passent au second plan lorsqu'on n'arrive plus à payer ses factures ou à faire le plein d'essence. D'autant que ce président a fait campagne en promettant de faire baisser le coût de la vie. »



Journée mondiale du migrant et du réfugié à Détroit (Michigan), le 5 octobre 2025 - © Jim West/MaxPPP.

Quand les décisions de Trump heurtent les catholiques

Mais, selon lui, le malaise catholique ne se résume pas à l'inflation. Certaines décisions du président et son comportement ont touché cet électorat de façon particulière. Au premier rang des points de friction : son affrontement avec Léon XIV. Leurs désaccords sur l'immigration et la guerre en Iran se sont étalés sur la place publique. Le républicain l'a qualifié, en avril, de « faible en matière de criminalité » et de mauvais en politique étrangère. Léon XIV a répondu qu'il n'avait « pas peur » de l'administration américaine et qu'il continuerait à défendre le message de l'Évangile. « Trump n'est pas sorti grandi de ce bras de fer », reprend Ryan Burge. Il ne serait pas surpris de voir les catholiques blancs basculer côté démocrate. « Ils constituent un électorat plus volatil, moins solidement ancré dans un camp que les évangéliques. Alors que ce courant du protestantisme s'est surtout développé en milieu rural, le catholicisme américain est davantage implanté dans les zones urbaines, qui votent plutôt démocrate. Et une tradition catholique axée sur la justice sociale, les droits des travailleurs et des immigrés, ainsi que l'opposition à la peine de mort, offre une justification théologique au vote pour l'un ou l'autre des deux partis. » Le conflit entre Donald Trump et Léon XIV ne convainc toutefois pas tous les fidèles de prendre leurs distances avec le président. Rencontré début octobre à l'église Saint-Joseph, à Des Moines (Iowa), Lee Burleson n'en reste pas moins indécis à l'approche des élections. « J'ai toujours voté pour les candidats qui s'alignaient le plus sur la doctrine de l'Église, plutôt issus du Parti républicain donc, mais cette année, le discernement est difficile », admet-il. Il entend aussi fonder son choix sur des enjeux locaux plutôt que sur les grandes batailles idéologiques nationales. Ainsi, en Iowa, le cancer est devenu un thème incontournable de la campagne. Cet État agricole, où l'accès aux soins peut être difficile à cause de la fermeture d'hôpitaux, affiche l'un des taux les plus élevés de nouveaux cas dans le pays. La situation pourrait être liée à plusieurs facteurs environnementaux, comme la pollution des nappes phréatiques par les engrais.

À 2 000 km de là, McAllen, ville texane située à la frontière mexicaine, offre une autre facette du malaise entre Donald Trump et une partie de l'électorat catholique. Dans cette région où les électeurs hispaniques avaient davantage voté pour lui en 2024, surtout en raison des préoccupations liées au coût de la vie et à la sécurité de la frontière, sa politique migratoire a des conséquences directes sur les populations catholiques. En juin, l'arrestation par l'ICE, la police fédérale de l'immigration, de sœur Leticia « Letty » Ugboaja, une religieuse d'origine nigériane, alors qu'elle se rendait à la messe, a provoqué une vive émotion. Même des élus républicains se sont indignés. Le cas de cette religieuse a donné un visage à une inquiétude qui dépasse le sort des personnes en situation irrégulière. Son nom s'ajoute à ceux des nombreux catholiques arrêtés dans le sud du Texas dans le cadre de la campagne d'expulsions. Dans les communautés hispaniques, les conséquences sont dramatiques.

Des familles craignent d'être séparées, et certains fidèles hésitent à se rendre à la messe. Les prêtres, eux, vivent aussi dans la peur depuis que l'administration Trump a supprimé une règle ancienne limitant la possibilité pour les agents fédéraux de pénétrer dans les lieux de culte pour procéder à des interpellations. Andrew Chesnut, professeur de religion, spécialiste de l'Amérique latine à l'université Virginia Commonwealth, ne s'étonne pas de voir le soutien à Donald Trump reculer parmi les catholiques hispaniques. « Les politiques migratoires ont été extrêmement dures pour eux, explique-t-il. À cela s'ajoute la question du coût de la vie. »

Les sujets sociétaux moins présents dans la campagne

L'environnement politique a lui aussi changé. En 2024, les guerres culturelles avaient contribué à mobiliser les électeurs chrétiens en faveur du républicain. Ces sujets semblent moins présents aujourd'hui. Quant à l'avortement, enjeu central pour de nombreux catholiques conservateurs, le combat s'est déplacé depuis l'abrogation, en 2022, de l'arrêt « Roe vs Wade » par la Cour suprême : les États fédérés ont une marge de manœuvre accrue pour fixer leurs règles en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG). Par ailleurs, l'épiscopat s'est montré plus enclin à critiquer le dirigeant républicain, que ce soit sur l'immigration, l'interruption des subventions alimentaires Snap (Programme d'aide supplémentaire à la nutrition) et les coupes dans l'assurance maladie publique Medicaid pour les plus démunis, contenues dans le « One Big Beautiful Bill Act » (OBBBA), loi budgétaire et fiscale phare de la seconde présidence Trump. Réunis en assemblée plénière à Baltimore (Maryland), les évêques ont adopté à la quasi-unanimité un « message spécial » dénonçant les expulsions massives, les conditions de détention et la peur qui gagne les communautés immigrées. C'est la première fois en douze ans que la Conférence épiscopale américaine a recours à cette forme solennelle de déclaration collective. Toutefois, la baisse de la cote de popularité de Donald Trump ne signifie pas que les catholiques blancs ont abandonné les candidats républicains au Congrès. Dans l'enquête du Pew Research Center, 50 % des membres de ce groupe démographique déclaraient vouloir voter pour le Grand Old Party (GOP) dans leur circonscription, contre 32 % pour les démocrates. C'est le cas de Margaret Boyd, 71 ans, rencontrée dans l'Iowa lors d'un meeting d'un candidat républicain qui a placé au cœur de sa campagne la préservation de l'identité blanche et chrétienne de l'État. Pour Margaret, les élections de mi-mandat opposent « le bien au mal, à savoir le wokisme, l'idéologie transgenre et l'islamisme ». Elle soutient également Donald Trump dans son conflit avec le pape. Ce dernier « ne comprend pas ce qui se passe aux États-Unis, en particulier sur la question de l'immigration. », affirme-t-elle. Quand l'Église passe après le leader Maga (Make America Great Again)…

Alexis BUISSON

La chronique de Gérard Crozat - L'aujourd'hui de Dieu du 8 novembre

Dimanche 8 novembre – 32e dimanche du temps ordinaire – A Matthieu 25, 1-13.

La foi n'est pas une prévision mais elle impose une préparation. Des invités à une noce doivent de se préparer. Choisir une belle toilette, faire un cadeau. Qu'importe la beauté. Qu'importe la valeur c'est leur cœur et leur amitié qu'ils traduisent ainsi. Cela depuis toujours. Souvenons-nous de l'Évangile de Matthieu : « Le roi entra pour examiner les convives, et là il vit un homme qui ne portait pas le vêtement de noce. Il lui dit : "Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir le vêtement de noce ?" L'autre garda le silence. Alors le roi dit aux serviteurs : "Jetez-le, pieds et poings liés, dans les ténèbres du dehors ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents." » (Mt 22, 11-13)

Bien sûr, nous avions bien compris qu'il s'agissait pour cet invité de la dernière heure de se préparer lui aussi à la noce. Il avait eu la politesse d'accepter mais il fallait qu'il montre quel intérêt il portait à cette invitation.

Il en va de même pour ces jeunes filles insouciantes qui n'avaient pas pris soin de garnir leurs lampes négligeant d'apporter des flacons d'huile pour, au cœur de la nuit, « sortir à la rencontre de l'époux » (v.6) Elles n'ont pas pu profiter de la joie de la fête et même ont reçu l'affront d'entendre le maître de maison leur dire qu'il ne les connaissait pas (v. 13). Une fois de plus, comme dans son chapitre 22, Jésus nous rappelle par les narrations de Matthieu qu'il faut se préparer. Notre foi n'a de sens que si nous pouvons, en permanence veiller à être disponible devant ses exigences. Il ne s'agit pas de sacrifier à des rites mais à faire en sorte que nos propres vies soient prêtes en entendre cet amour que Dieu nous offre, cette miséricorde qu'incarne son fils : « ce soir, tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 23, 43). Le bon larron aussi s'était préparé en reconnaissant ses propres fautes et en osant implorer son salut. L'enfant prodigue avait fait de même en étant assez humble pour « retourner chez son père » (Lc 15, 18)

Les jeunes filles insouciantes n'ont pensé à rien qu'à la joie de participer à la fête en oubliant qu'elles devaient d'abord en être dignes et s'y préparer.

Une leçon que nous devons tous recevoir aujourd'hui et en ne considérant pas notre salut comme un dû ni une récompense mais comme l'aboutissement de la Création que Dieu a bien réalisée en voyant que cela était très bon (Gn 1, 31). Certes, elles ont toutes dormi un instant en attendant l'arrivée de l'époux mais qu'importe. Nos propres vies ne sont pas des îlots de mysticisme mais une humanité qui se prépare à être digne.

Prenons, nous aussi, le temps de bien réfléchir si nos vies sont prêtes à l'invitation qui nous sera faite. Prenons soin de ne pas nous écarter du droit chemin mais aussi de savoir être prévoyant. Nous devons garder confiance en l'amour du Père et de sa patience. Nous devons garder confiance en la force d'amour que le Fils nous dispense sans cesse. Nous devons aussi recevoir l'Esprit qui sera sans doute notre huile nous permettant d'éclairer dans la nuit le sauveur qui viendra nous inviter. Bien sûr, l'huile tache et peut-être que les jeunes filles prévoyantes n'avaient pas d'aussi belles robes, salies par ce qu'elles avaient apporté. C'est possible mais elles purent entrer avec l'époux dans la salle de fête avant que la porte ne fût fermée. (cf. v.10)

DÉCÈS

AIGUEPERSE

- Odette Leguaiment, née Gavioli, 86 ans

AMBERT

- Marinette Faye, 91 ans

ARTONNE

- Denise Jarrige, née Fradetal, 88 ans

AUBIAT

- René Quinet, née Servol, 100 ans

AUBIÈRE

- Pierre Mialon, dans sa 89e année
- Raymonde Prevot, 97 ans
- Marie-Anne Legay, née Andreatta, dans sa 92e année

AULNAT

- Rosalija Curkovic, 85 ans
- Blanca Nojic, 58 ans

AVÈZE

- Jeanne Sauvat, née Ramade, dans sa 94e année

BAGNOLS

- Gérard Marion
- Josette Luc, née Martin, 85 ans

BEAUMONT

- Marie-Thérèse Pelardy, 79 ans
- Robert Chabrat, 90 ans

BLANZAT

- Philippe Bonnet, 87 ans

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

BLOT-L'ÉGLISE

- Dominique Juvigny

BROMONT-LAMOTHE

- Gérard Langlais, 84 ans

BROUSSE

- Maurice Pointud, 96 ans

CÉBAZAT

- Jean Gouttefangeas
- Georges Paslier, 91 ans
- Patrick Soustelle, 78 ans

CEYRAT

- Madeleine Vasson, née Mallet, 97 ans

CHAMALIÈRES

- Josianne Bellard, née Brivadier
- Bernard Dassaud

CHAMPS

- Maurice Roche

CHANONAT

- Robert Andanson, 86 ans

CHÂTEL-GUYON

- Bernadette Chauvet, née Berton, 92 ans
- Liliane Couchard, 65 ans
- Jacques Desparain, 82 ans

CLERMONT-FERRAND

- Jacky André, 92 ans
- Madeleine Auvity, 83 ans
- Ahmed Boutebali, 44 ans
- Amadou Cissé, 70 ans
- Michel Colombié, 80 ans
- Maria Das Dores De Lima Oliveira née Fernandes Pessoa, 86 ans
- Maria-Térèsa De Sousa, 79 ans
- Gérard Delafosse, 78 ans
- Gabriel Desseux, 89 ans
- Ilo Kuparadze, 66 ans
- Gwuen Le Gac née Fourcampré, 81 ans
- Maurice Mallet, 96 ans
- Arlette Maret née Pireyre, 78 ans
- Andrée Maury née Fangon, 92 ans
- Manuel Monteiro dos Santos, 77 ans
- Philippe Poinot, 86 ans
- Paulette Savattez née Daguillon, 85 ans
- Célestin Schutt, 82 ans
- Antonio Tabeayo Iglesias, 84 ans
- Colette Duffaud, 86 ans

COURGOUL

- Josette Marescaux

COURNOLS

- Josette Leterre, née Mioche, dans sa 90e année

COURNON-D'AUVERGNE

- Marguerite, Guite Jolivot, née Montagnon, 99 ans

COURPIÈRE

- Lucienne Aucouturier, 80 ans

ENNEZAT

- Christiane Bauladoux

GERZAT

- Gabriel Fery, dans sa 90e année
- Maurice Garde
- Guy Lascoutounas, 81 ans

ISSOIRE

- Jacques Jean Paul Charton

LA BOURBOULE

- Alain Buguet
- Duartina Rosa Dos Santos Da Cunha

LA CHAPELLE-AGNON

- Marc Bonny
- Marie-Antoinette Vialon, née Reynard, 99 ans

LA ROCHE-BLANCHE

- Céleste Baltar, 66 ans

LA SAUVETAT

- Christian Gonthier, 76 ans

LE BROC

- Marcelle Parrain

LE BRUGERON

- Jean Gouttetoquet, dans sa 90e année

LEMPDES

- Colette Sanchez
- Madeleine Guillon, 88 ans

LIMONS

- Solange Chervet, née Fayet, 95 ans

MANGLIEU

- Camille Chouvy, 79 ans

MARSAT

- Roland Gourvès, 79 ans

MÉNÉTROL

- Cécile Zanin, 94 ans

MIREMONT

- Louis Masclaux, 81 ans

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

- Jean-Paul Laureau, dans sa 87e année

NÉBOUZAT

- Claudine Arnaud Valente, 69 ans

NOHANENT

- Jacqueline Taillandier, née Péret

ORCET

- Aleth Bador, 84 ans

PICHERANDE

- Raymond Mazeyrat, dans sa 94e année

POUZOL

- Marcel Penot, 95 ans

RIOM

- Alex Bosse, dans sa 81e année
- Michel Cellier-Grandchamp, 82 ans
- Yvette Gien, dans sa 94e année
- Bernard Giraudon, 85 ans
- Gérard Magnier
- Elisabeth Masson, née Quittard
- Suzanne Viala

SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

- Jean Rigaud, dans sa 89e année

SAINT-NECTAIRE

- Louis Sabatier, 95 ans

SAINT-OURS-LES-ROCHES

- Guy Barbecot, 67 ans

SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

- Josiane Noalhat, née Gaume

SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

- Claudine Percher

SAINT-SATURNIN

- René Alamarguy, dans sa 86e année

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

- Françoise Barrot

SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

- Mickaël Rouger, dans sa 38e année

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

THIERS

- Marie-Madeleine Andrieux, née Grezgorek, 83 ans
- Andrée Borel
- Nicolas Martin, 82 ans
- Pierre Wirtz, 90 ans

VARENNES-SUR-MORGE

- Marc Vaillant

VERNET-LA-VARENNE

- Dominique Courtine, 60 ans

VERTAIZON

- Jean-François Morote, 71 ans

VEYRE-MONTON

- Michel Delmas, 70 ans

VIC-LE-COMTE

- Camille Rouchon, 84 ans
- Joël Marin, 70 ans

VOLVIC

- Marie-Josée Busy, née Barrois

VOLLORE-MONTAGNE

- Gilles Ponchon, 71 ans

SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1960
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Manifestation - Plus d'un millier de cyclistes ont défilé place de Jaude contre le pied-à-terre

CLERMONT-FERRAND - Près de 1 200 cyclistes ont manifesté pour contester l'arrêté municipal interdisant la circulation en centre-ville. « Vélo-Cité 63 » a déposé un recours, rejeté sur la forme par le tribunal administratif, qui ne marque que le début d'un long bras de fer entre l'association et la municipalité.

C'est une affaire qui ne fait que commencer. Près d'un mois après l'instauration d'un arrêté municipal obligeant le pied à terre dans le centre-ville, *Vélo-Cité 63* a organisé vendredi 30 octobre une manifestation baptisée « La Poussée Infernale ». Cette vélorution a réuni près de 1 200 cyclistes. Ces derniers ont défilé dans les rues de la capitale auvergnate pendant près d'une heure et demie, depuis la place de Jaude jusqu'à celle de la Victoire, en passant par les rues Abbé-Girard, d'Allagnat, ou encore de la Treille. En toile de fond, cet arrêté municipal qui interdit aux vélos, trottinettes et autres skateboards de rouler sur la voie publique. Comme raison principale, la municipalité invoque la sécurité des piétons, particulièrement ceux les plus « à risque » comme les personnes âgées ou en situation de handicap.

Plus de 8 000 signataires pour la pétition de « Vélo-Cité 63 »

Une décision qui ne passe pas pour *Vélo-Cité 63*. L'association a décidé de s'engager dans un bras de fer avec la municipalité en déposant un recours. Recours rejeté sur la forme par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand le 28 octobre, soit deux jours avant la vélorution, en raison du caractère non urgent de la demande.



Les amendes pour le non-respect de l'arrêté peuvent monter jusqu'à 150 euros.



1 200 cyclistes ont manifesté contre le pied-à-terre le 30 octobre à Clermont-Ferrand.

Le tribunal est en effet affecté par un manque d'effectifs. Ainsi, « les délais de jugement sont allongés peut-être d'un an, deux ans avant que le tribunal puisse instruire l'affaire sur le fond », indique le secrétaire de l'association Olivier Roos.

Celui qui déplore une exclusion des cyclistes du centre-ville souhaite une concertation commune entre la Ville, les commerçants et les associations. Une idée vraisemblablement pas à l'ordre du jour : lors de la mise en place de l'arrêté le 12 octobre dernier, le maire Julien Bony avait déjà précisé ne pas en avoir discuté avec les associations d'usagers. « Si je devais demander aux associations d'automobilistes, de piétons, chacun voudrait avoir son espace », affirmait-il alors. *Vélo-Cité 63* demande également des infrastructures pour sécuriser les vélos, notamment des pistes cyclables. « On n'aura jamais la place suffisante pour faire un schéma cyclable dans l'hypercentre », précisait l'édile clermontois le mois dernier, enterrant tout projet du genre. « Sur la place de Jaude, on peut difficilement dire qu'il manquerait de largeur. Donc à certains endroits, ça peut peut-être se concevoir », répond Olivier Roos.

Après cette vélorution, l'association désire poursuivre ses actions et sa mobilisation, notamment avec sa pétition en ligne, réunissant plus de 8 000 signataires.

Mano DURAND (stagiaire)



Métropole en bref

Permanence d'écoute au CHU d'Estaing

L'association *Afa Crohn RCH France*, reconnue d'utilité publique depuis 1996, est la seule en France qui lutte contre la maladie de Crohn et la recto-colite hémorragique. Ce sont deux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (Mici). L'*Afa* assure une permanence d'écoute, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, au CHU Estaing. La prochaine aura lieu exceptionnellement le jeudi 12 novembre de 14h à 16h. Contacts : M-N Charbonnier, déléguée Auvergne, 06.11.88.09.77 ; Maryse Buchon, déléguée - 06.58.66.67.32.

Le CHU se mobilise pour le dépistage et la prévention du diabète

Le diabète touche plus de quatre millions de personnes. Il constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Après une première édition réussie (300 dépistages réalisés), le CHU de Clermont-Ferrand et la *Fédération française des diabétiques Allier / Puy-de-Dôme* reconduisent, vendredi 13 novembre de 10h à 17h, une journée de dépistage, d'information et de prévention ouverte à tous, place de Jaude, à l'occasion de la journée mondiale du diabète.

La compagnie aérienne Hop ! investit quatre millions d'euros sur son site clermontois

La compagnie aérienne Hop !, filiale d'Air France dédiée aux vols régionaux, vient d'investir quatre millions d'euros en vue d'accueillir des avions Airbus A220 d'Air France au sein de son site clermontois, avenue du Brézet. Le tout premier aéronef moyen-courrier de ce type est prévu pour courant mars. Hop ! s'apprête également à embaucher 60 nouveaux salariés d'ici septembre 2027, ce qui portera les effectifs de l'entreprise à 360 (soit une hausse de 20 %).

Le parking Vercingétorix a retrouvé son sens de circulation initial

Depuis le samedi 31 octobre, le parking Vercingétorix a rouvert et a retrouvé son sens de circulation initial. En partenariat avec *Clermont Auvergne Métropole*, la Ville de Clermont-Ferrand a inversé le sens entrée/sortie du parking qui se faisait auparavant par la rue Lamartine, pour sortir place de Jaude.

Beaumont - Inclassable Oldelaf !

Oldelaf comme vous ne l'avez jamais vu ! C'est la promesse du nouveau rendez-vous proposé par la saison culturelle de Beaumont.
Pour la première fois, l'artiste s'échappe de sa formule en groupe pour se lancer dans une aventure en solo inédite. Si on le connaît guitare en main, c'est pourtant bien derrière un piano de bar qu'il a écrit ses premières chansons à l'âge de 14 ans. Pour cette tournée unique, il revient donc à ses premières amours, seul derrière un piano à queue, pour un tête-à-tête exclusif avec le public. Attendez-vous à un rendez-vous plus intime et introspectif, mais rassurez-vous : l'univers restera toujours aussi drôle, décalé et irrésistible. Un concert exceptionnel à ne rater sous aucun prétexte !
• Vendredi 20 novembre, à 20h30 – Tarifs : plein 25 € ; réduit 22 € – gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : en ligne : www.saisonculturelle beaumont.com. Par téléphone : 04.73.93.93.27 – par courriel : billetterie@beaumont63.fr.
Toutes les dates de la saison à retrouver sur sai sonculturellebeaumont.com.



Un concert exceptionnel à ne rater sous aucun prétexte !

Beaumont - Beaumont fête l'abeille et l'environnement

Les 14 et 15 novembre, le Syndicat des apiculteurs du Puy-de-Dôme et la Ville de Beaumont vous donnent rendez-vous pour la 34e fête de l'abeille et de l'environnement.
Depuis plus de trois décennies, ce rendez-vous incontournable rassemble petits et grands autour d'un patrimoine précieux : l'abeille, les produits de la ruche et la richesse de notre biodiversité.
Curieux, gourmands, passionnés de nature ou simplement en quête d'une sortie conviviale : chacun trouvera son bonheur au fil des animations. La fête de l'abeille et de l'environnement de Beaumont met à l'honneur le savoir-faire des apiculteurs d'Auvergne, tout en sensibilisant le public au rôle essentiel des abeilles dans nos écosystèmes.
Pendant tout le week-end, expositions, conférences, concours, démonstrations et dégustations rythmeront la manifestation.
Et bien sûr, impossible de manquer la traditionnelle foire aux miels. Une quinzaine de stands mettront à l'honneur les produits de l'apiculture régionale : miels aux saveurs variées, pains d'épices, pollen, gelée royale, propolis, hydromels, pâtes à tartiner, nougat, bonbons et bien d'autres gourmandises.
Au programme également : dégustations, rencontres avec les apiculteurs et animations autour du miel et de l'univers fascinant de la ruche.
• Pratique : à Beaumont, les 14 et 15 novembre. Tous les moments forts de la Fête se déroulent dans la bien-nommée salle La Ruche, 20 rue de l'Hôtel-de-Ville (derrière la mairie), ainsi que dans la salle des assemblées de la mairie pour les deux conférences. L'ensemble des rendez-vous est gratuit pour le public et ouvert à tous. Plus d'infos sur le site Internet : www.beaumont63.fr/fete-de-l-abeille-et-de-l-environnement-2026.



Saint-Genès-Champanelle

Cérémonie du 11 novembre. Toute la population est invitée à se joindre à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, mercredi 11 novembre, à 11h, devant le monument aux morts, place René-Cassin, vers la mairie. La chorale *Campanelle* sera présente pour marquer ce temps de mémoire et de recueillement.

Exposition au CPIE : la nature au bout des doigts. Pour la troisième année consécutive, les artistes peintres, sculpteurs, d'impressions végétales, cyanotypie, dessinateurs, photographes exposent leurs créations au CPIE de Theix, 1 rue des Colonies, en partenariat avec l'*Oracle*, *Office régional d'action culturelle de liaisons et d'échanges*. Deux journées sont consacrées à cette exposition intitulée « La Nature au bout des doigts » et les visiteurs pourront s'informer auprès des artistes présents : samedi 7 novembre de 14h à 18h et dimanche 8 de 10h à 18h. Ouvert à tout public. Entrée libre.
Renseignements et contacts : contact@cpie63.fr, 04.73.87.35.21.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaire des messes. Samedi 7 novembre à 18h, messe à Notre-Dame de la Route. Dimanche 8 à 9h30 à Durtol et à 11h à Sainte-Thérèse.

Information paroissiale. À compter du 7 novembre, messe anticipée du samedi soir à 18h (heure d'hiver).

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

St-Genès-Champanelle - À la rencontre des forêts champanelloises

Un élan d'intérêt envers nos forêts champanelloises a poussé les amoureux de la nature, particuliers, enseignants, élus, à parcourir les sols jonchés de feuilles mortes, dans les environs du col de la Moreno, sur des parcelles du Crédit Agricole. Chaudement vêtus et encapuchonnés, un groupe de personnes encadré par Brice Carnet de Forestry, structure qui a pour objectif de « valoriser et pérenniser, ensemble, l'arbre, la forêt et les territoires », a découvert ce lieu empreint de biodiversité et soumis aux aléas climatiques.
Cette déambulation a permis de prendre connaissance d'une forêt à intervention humaine plantée d'épicéas, et en parallèle une parcelle en régénération naturelle avec sapins et feuillus offrant une biodiversité plus épanouie, avec bois mort et davantage de végétation au sol.



Brice Carnet démontre l'impact du changement climatique.



Le groupe de visiteurs dans la forêt du col de la Moreno – © C. Birard.

Brice Carnet a démontré l'importance de sensibiliser la jeune population à l'évolution de la forêt et sera prêt à accueillir dans les bois, des sorties scolaires.
En soirée, la conférence au CPIE de Theix a soulevé la nécessité et la capacité d'adapter la gestion forestière aux changements climatiques en favorisant et en soutenant la régénération naturelle et le renouvellement par plantation d'essences plus tolérantes à la sécheresse. Il s'agit pour tous, forêts privées et publiques, de viser les mêmes objectifs avec une forêt plus résiliente avec plusieurs strates de végétation et une grande diversité d'espèces. Un accompagnement de la forêt par la sylviculture est indispensable, le laisser-faire ne suffit pas, car les changements climatiques vont bien plus vite que la capacité des arbres à s'adapter. La difficulté, c'est la course contre le dépérissement dû aux scolytes sur les résineux, les épicéas en particulier, et accentué par le réchauffement climatique. L'enjeu est aussi d'utiliser plus de bois dans la construction.

Saint-Genès - Un aller-retour Laschamps-Venise en aquarelle



Stage d'aquarelle avec « Bas'Art », durant trois jours.

Le village de Laschamps voguait au-dessus des nuages, dans un environnement resplendissant, certes avec une fraîcheur automnale ! Pourtant, dans la salle entièrement dédiée à la peinture, au deuxième étage de l'ancienne école du bourg, douceur et envie de voyager baignaient l'atmosphère créatrice.
Une douzaine de stagiaires maniait avec dextérité pinceaux, chiffons, verres d'eau, crayons, feuilles de papier et imagination. La lumière de ces trois journées ensoleillées pénétrait par les fenêtres et inondait l'immense table encombrée de matériel prometteur de créativité !
La professeure de ce stage de trois jours, Violaine Abbatucci, peintre reconnue, aquarelliste et carnettiste, a entraîné le groupe d'artistes amateurs, débutants ou pratiquants, à se familiariser avec les reflets de l'eau, de la lumière et à exprimer leurs propres ressentis. Un premier voyage les a fait s'évader à Venise, ville de lumière et d'eau, endroit propice pour unir ces deux éléments et fournir une ambiance d'aquarelle à cette aventure de trois jours. Il a bien fallu, ensuite, renouer avec l'environnement boisé laschampois pour appliquer les apprentissages et jouer avec les reflets de la lumière plus locale. Violaine Abbatucci précise : « L'aquarelle est une peinture vivante, qui apporte, avec l'eau, son lot de surprises et de hasard, qui transcrit admirablement la lumière par le jeu des transparences pigmentaires ».
L'école de dessin des dômes, *Bas'Art*, présidée par Nadine Imbaud, est située dans l'ancienne école du village de Laschamps. Elle accueille ses adhérents chaque semaine et invite des peintres amateurs à parfaire leurs connaissances lors de divers stages, au cours de l'année : basartedd@gmail.com, 06.63.55.55.93, 06.30.98.60.72.

Saint-Genès-Champanelle - Le comité de jumelage prépare le marché de Noël



Comité de jumelage : Annie, Sylvie, Isabelle, Gilles, Roger, François, Helgard, Mireille, Alain, Martine – © Béatrice Boudet.

Les membres du comité de jumelage se sont réunis pour préparer comme il se doit, les festivités à venir. En effet, le marché de Noël aura lieu samedi 5 décembre de 10h à 19h et dimanche 6 de 10h à 17h, dans un mois ! Il se déroulera dans la maison des associations et des chalets décorés avec soin, accueilleront les gourmands sur le parvis. Trente-six exposants seront présents et il ne reste aucune place disponible pour en accueillir d'autres !

Les stands proposeront différentes victuailles, de l'artisanat, des objets divers pour célébrer dignement les repas de fin d'année. Il y aura aussi de quoi prévoir des cadeaux à poser sous le sapin. Le père Noël sera présent pour gâter les enfants et pour poser pour la photo-souvenir. Les bénévoles du comité seront présents pour permettre aux visiteurs de savourer des gâteaux « maison » et autres gourmandises. Une tombola proposera de gagner de nombreux lots.

Et pour le bon déroulement de ces journées, le comité de jumelage, son président Gilles Gauthier et son équipe, font appel à des bénévoles, pour décorer, mettre en place, animer, participer au bon déroulement de ces deux journées.

Pour plus de renseignements : jumelagesgc@gmail.com.

Saint-Genès-Champanelle - À la Post' Café, on joue, on perd, on gagne !

Une première après-midi de jeux de société s'est déroulée dans la salle de la *Post'Café*.

Quelques dames se sont retrouvées pour échanger les nouvelles du jour, mais surtout pour partager un moment de détente, cartes en main.

Elles ont joué, gagné ou perdu, mais toujours sans tricher ! Entre copines, ça ne vaut pas le coup ! C'est sans enjeu, juste pour le plaisir. « On fera mieux la prochaine fois, si on ne gagne pas ! »

Comme le dit, haut et fort, Annie Thibault, présidente de ce café associatif, les habitants de tout âge, les messieurs aussi, sont invités chaque mercredi après-midi à venir partager ces moments de jeux de société et de cartes, de 14h à 18h. Il est même possible de s'offrir une boisson !



Après-midi jeux de cartes à la Post'Café : honneur aux dames ! – © B. B.

Prochain rendez-vous : mardi 10 de 14h30 à 15h : atelier de relaxation.

Aubière - Festival des solidarités

Comme chaque année, l'association aubièroise *Le Micr'Aub* invite une troupe de théâtre à se produire au Carré des Arts. Cette année, c'est une nouvelle fois la troupe « Les Z'Allumés de Champeix » qui se produira avec une comédie en trois actes de Christian Rossignol : Zorghol 707 ou l'histoire d'un être venu d'ailleurs qui bouleverse la vie d'un aubergiste, de sa famille et de son entourage.

La représentation sera donnée le samedi 7 novembre, à 20h30, salle du Carré des Arts. Entrée 10 €. Pas de réservation. Les bénéfices seront au profit de l'association caritative d'*Électriciens sans Frontières*.



Les comédiens – © « Micr'Aub ».



Aubière - Périscolaire : Quand la créativité rencontre l'esprit d'équipe !



Ces ateliers hauts en couleur développent la créativité et l'autonomie – © Ville d'Aubière.

Sur les temps de pause méridienne, les enfants des groupes scolaires de la ville se transforment en véritables petits architectes et artistes en herbe !
Entre jeux d'imitation, décorations géométriques, pixel art et renards malicieux en assiette, chacun laisse libre cours à son imagination. Ces ateliers hauts en couleur développent la créativité et l'autonomie, tout en cultivant la coopération et le plaisir de créer ensemble.

Le mercredi, place aux doigts agiles et aux jambes dynamiques ! Avec le tissage de perles, les enfants font preuve de patience, de précision et de persévérance pour donner vie à leurs créations. Puis, changement de décor avec le football gaélique : Cyril, de l'*Association du Clermont Gaélique Football Club*, a passé la matinée auprès des enfants pour leur faire découvrir ce sport original qui invite à se dépasser, à coopérer et à respecter les règles.

Aubière - Vacances d'automne : une première semaine à l'accueil de loisirs

Lors de la première semaine de vacances, les 3-6 ans ont profité d'une sortie au Carré des Arts, avec la compagnie *Lili Maginaire*, dans le cadre de la semaine culturelle « Tout petits, Grands Emois ». Cette visite a été l'occasion de participer à une balade sensorielle en alliant explorations, textures et sons.
Le grand jeu « Le Cache-cache des animaux » a permis un bon bol d'air automnal dans les ruelles d'Aubière, et une sortie à Youpi Parc a clôturé la semaine en beauté.





Un bon bol d'air pour tous ! – © Ville Aubière.

Chez les grands, cette semaine des vacances a débuté par un atelier de pressage du raisin ; un atelier tennis a été organisé dans le cadre de la formation d'initiateur fédéral de tennis.
Les enfants ont pu ainsi découvrir différents ateliers sportifs leur permettant de développer leur agilité, leur équilibre et leur endurance, tout en s'initiant à la pratique du tennis.
Un atelier de confection de nains malicieux et de monstres a permis à chacun, de laisser libre cours à sa créativité.
Les ados se sont régalés autour de magnifiques cupcakes et tiramisus, plus délicieux les uns que les autres, et une sortie « Quiz Room » a permis à chacun de démontrer son niveau de culture générale.

Gerzat

Propreté canine et lutte contre les frelons asiatiques et moustiques-tigres. Prochaine distribution gratuite de sacs canins et vente de grilles pour pièges à frelons asiatiques/moustiques, mercredi 18 novembre de 9h à 10h à l'hôtel de ville de Gerzat.
Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de votre animal.
De plus, afin de lutter contre les frelons asiatiques, néfastes notamment aux abeilles, des grilles sélectives pour pièges seront proposées à la vente pour 2 €. Elles ont été fabriquées par des élèves du lycée professionnel de Saint-Aubin-La Salle (49). À noter que l'appât recommandé pour le piège (mixture avec 1/3 vin blanc, 1/3 bière, 1/3 grenadine) est aussi efficace contre les moustiques (y compris tigres). Ces dispositifs ne pourront être bénéfiques qu'avec la participation active de tous. Alors contribuez, vous aussi, à l'amélioration de votre cadre de vie !

Commémoration. Mercredi 11 novembre dès 10h, les Gerzatois sont invités à participer à la cérémonie de commémoration du 108e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale signé en 1918. Rendez-vous à 10h au carré des combattants du cimetière, puis à 10h30 rassemblement place Pommerol et vente du Bleuet de France, et à 11h, cérémonie au monument aux morts 1914-1918, place de la Liberté.
À noter la remise de la médaille de fidélité fédérale (ACPG-CATM) à M. Christian Bieniasweski qui aura lieu en salle des mariages de l'hôtel de ville, avant le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Aubière - La Courstache : un très beau record de participation !

Dimanche 25 octobre, aux abords du complexe sportif Paul-Bourzac, 6 850 participants se sont élancés derrière la ligne de départ. Une véritable marée bleue, aux couleurs du maillot de cette 10e édition, qui établit un nouveau record de participation pour cet événement.
Après un début de week-end le samedi soir avec un concert *Wepa Wepa*, qui a réuni 400 personnes, trois parcours étaient proposés le dimanche, autour d'une même cause : sensibiliser le grand public aux cancers masculins, en particulier ceux de la prostate et des testicules.
Au-delà de l'exploit sportif, @lacourstache63 rappelle l'importance du dépistage précoce et de la prévention, deux atouts essentiels dans la lutte contre ces maladies.
En famille, entre amis ou entre collègues, parfois déguisés, tous ont partagé la même bonne humeur. Merci à toutes et à tous d'avoir fait de cette édition anniversaire une belle réussite. Le montant des fonds récoltés sera dévoilé lors de la soirée de clôture prévue le vendredi 6 novembre.



La moustache était recommandée pour tous les concurrents !



Le podium féminin – © ASPTT.

Orcet

Exposition. *Culture et Patrimoine* présente, du 6 au 15 novembre à la Maison des Comtes, salle Chanonat, 1, place Henri-Romeuf, du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30, une exposition de peinture de Damien Renaud.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Samedi 7 novembre à 18h à Chanonat. **Dimanche 8** à 10h30 à Saint-Amant-Tallende, 11h à Aydat, vêpres à Saint-Saturnin à 18h. **Mardi 9** à 18h30 à Saint-Amant-Tallende. **Jeudi 12** à 18h à Tallende. **Mercredi 11** à 11h à Aydat, messe des anciens combattants.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents (63450) Saint-Amant-Tallende. Rens. 04.73.39.38.03, paroisseephrem@gmail.com. Internet : paroissesaintephremdelaserre.fr.

Les Martres-de-Veyre

Cleanwalk organisée par « Martres au Vert ». Dimanche 8 novembre, rendez-vous à 10h, salle du Parc, pour se répartir sur plusieurs parcours : autour de la gare, parc, quartier des Loubrettes, McDonald's via parking Mondial Pizza, fossé le long du cimetière des Figuiers puis par les jardins, en direction de Corent et chemin des Pellières, terrain de rugby et source Font-de-Bleix. Retour à la salle du Parc à la fin de la cleanwalk pour rassembler l'ensemble des déchets collectés et partager le verre de l'amitié.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Cournols - Des travaux sur la commune

Dans le cadre du renforcement des réseaux EDF et de l'enfouissement des réseaux secs pilotés par TE63, les travaux sont en cours rue du Paca, et se continueront via la rue des Rochers, rue de la Pompe, rue du Chemin-de-Ronde en direction de la place du Couderc. Des interdictions de circulation sont en place. C'est la SARL Parra qui exécute les travaux.
Durée prévue : environ un an (enfouissement des gaines, passage des câbles, pose des candélabres).





Chanonat - Tradition respectée pour la Toussaint



Claude Billy a présidé la cérémonie de recueillement et de prière au cimetière de Chanonat ce 1er novembre, sous un ciel immaculé et un vent vif.

Chanonat - Des notables injustement oubliés : Paul de Soualhat

Dans la longue litanie des édiles de Chanonat, soit 28 à ce jour, plusieurs émanent de Varvasse, quartier de Macon, soit trois personnages : Bernard Magaud (1808-1830), Paul de Soualhat et Edmond Giscard d'Estaing (1936-1946).
Notre attention, aujourd'hui, se porte sur Paul de Soualhat qui fut le premier magistrat de notre commune de 1919 à 1932.
À cette époque Varvasse était la propriété de la famille de Bellaigue de Bughas. Marc Marie Paul de Soualhat de Fontalard était (seulement) le gendre.
Celui-ci est né le 26 avril 1865 en la commune de Champagnac dans le Cantal (au lieu-dit de Lempret). À sa naissance, il est le fils de François Amable Albert, âgé de 27 ans, et Marie-Anne Joséphine Fomigier de Beaupuy de Génis, 25 ans.
En 1892, il a très vraisemblablement été maire de la commune de Veyrières dans le Cantal… ?
Paul de Soualhat s'est marié à Chanonat le 19 septembre 1898 avec Perette Mélanie Marie de Bellaigue de Bughas, fille de Victor Bernard Jean-Baptiste (1828-1894) qui fut notamment inspecteur des finances et gouverneur en Égypte, et Marie-Cécile Demallet de Lavedrine (1839-1873).
De cette union sont nés :
– Bernard, Toussaint, Marie, Léon (1er novembre 1899-1989 à Mazan en Vaucluse) marié le 12 janvier 1932, à Clermont-Dessus dans le Lot-et-Garonne avec Jeanne Marie Gislaine de Sevin de Quincy (née à Saint-Gaudens le 17 juillet 1905 – décédée en 2000), lesquels ont eu un fils, Bertrand, né a Marseille en 1933 et décédé en 1995 à Saint-Germainen-Laye. Il a été marié à Marie Magdeleine Berge (1936-2014). Trois enfants sont nés de cette union : Bertrand, Perrette et Marie-France.
– Madeleine, Marie-Josèphe (26 janvier 1908-



L'entrée de Varvasse du quartier de Macon, avec son blason ainsi que sa devise « Spes mea Christus », soit, « mon Espérance c'est le Christ ».

31 mars 1997 à Vaulx-en-Velin) mariée le 16 août 1937 à Chamalières avec Gonzague Jacques Lamy.
Domicilié à Chamalières, Paul de Soualhat est décédé le 3 juillet 1938 à l'hôpital de Neully-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine. Il est enterré dans le caveau (surmonté du blason de la famille de Bellaigue de Bughas, sur lequel figure la même devise de Varvasse, soit « Spes mea Christus »), dans l'ancien cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand.
Toutes informations… et surtout des photographies, détenues par des tiers, concernant Marc de Soualhat, intéressent vivement « votre serviteur ». Aussi, n'hésitez pas à les lui confier, dans le simple but d'étancher les légitimes connaissances historiques… de notre belle commune.

Chanonat

Messes. Le samedi 7 novembre à 18h à La Roche-Blanche. On fêtera les Carine, Geoffroy, Karen.

Agenda. – Les célébrations de commémoration de l'armistice de 1918 se dérouleront au cimetière de Chanonat à 9h et au monument aux morts à Jussat à 9h30. Cérémonie suivie du pot de l'amitié à la Voûte jussatoise.
– Ce jour, bien que férié, verra l'ouverture du Comptoir du Bourg. C'est l'opportunité de rendre visite à ce beau lieu de rencontre… à l'accueil soigné et chaleureux.
– Ce même jour, à La Roche-Blanche, en la fête de saint Martin, se déroulera la traditionnelle foire à la pomme.

Conseil municipal. Initialement programmé le 3 novembre, celui-ci est reporté au mardi 10 novembre.

Réunion publique. Les bacs, c'est fini… les colonnes, c'est parti ! Les responsables du Sitcom des Couzes nous convient à une réunion afin de nous présenter les points d'apport volontaire (PAV) des trois villages de la commune, jeudi 12 novembre à 19h30 salle Pierre-de-Neufville. Les responsables présents répondront à toutes les questions.

Une pensée pour la route. « Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. » Pierre Reverdy (1889-1960), poète.

Aydat - La sécurité de tous, une priorité pour la commune

La commune d'Aydat a engagé une formation progressive de ses agents aux gestes de premiers secours. Un premier groupe d'agents, venus de différents services municipaux, a été formé le mardi 20 octobre.
Diversifier les connaissances et les compétences des agents, c'est l'objectif de la démarche lancée par la commune. Les membres du service périscolaire, accompagnés d'un agent du service technique, ont été les premiers à suivre une formation à ces gestes d'aide aux personnes en danger sanitaire. « Notre objectif : permettre à chacun d'acquérir de nouvelles compétences, d'adopter les bons réflexes en cas d'urgence et de contribuer à la sécurité de tous au quotidien », souligne la municipalité dans un communiqué sur ses réseaux sociaux.
En tant qu'employeur public, la commune doit assurer la sécurité de ses agents. Le Code du travail impose la présence d'agents formés au secourisme dans les ateliers et chantiers où sont réalisés des travaux dangereux, notamment dans les services techniques. Du matériel de premiers secours adapté doit aussi être facilement accessible.
Plus largement, la municipalité applique ici les recommandations d'une circulaire interministérielle de 2018 relative à la généralisation des formations aux gestes de premiers secours. La démarche, affirment les services de communication communaux, est vouée à se poursuivre. Les autres services municipaux seront progressivement concernés au cours de l'année à venir. Les habitants affirment d'ores et déjà leur reconnaissance aux agents formés, maillons de la chaîne des secours et potentiels sauveteurs de vies.



Les agents à l'œuvre pour porter secours à l'un des leurs – © mairie d'Aydat.

Enzo WALRAND (CLP)

Aydat - Première pierre posée pour les nouveaux logements sociaux

Le 27 octobre, les principaux élus de la commune, leurs partenaires et une poignée d'invités se sont retrouvés à Rouillas-Bas pour lancer symboliquement le projet « *Le Clos des Puys* ». Une étape symbolique pour l'habitat et la vie de la commune.
La matinée a débuté sur le terrain par une présentation des projets. Ce temps d'échange a permis de découvrir les grandes lignes des opérations présentées ainsi que leurs objectifs. Les invités ont ensuite effectué un petit tour des chantiers, afin de constater concrètement l'avancement des travaux et de mieux appréhender les aménagements à venir. Les représentants ont ensuite pris la parole pour souligner l'importance de ce projet et des partenariats mobilisés afin d'accompagner le développement de l'offre de logements sur le territoire. Ce temps officiel s'est conclu par un moment de partage et d'échange dans la convivialité, autour d'un verre de l'amitié en comité restreint.
Porté par l'entreprise Polygone, membre d'*Habitat Réuni*, « *Le Clos des Puys* » comptera 20 pavillons : 10 locations adaptées aux seniors, et 10 logements sociaux familiaux, déjà tous réservés. Sur le papier, l'ambition du projet est de créer un futur lieu de vie où se rencontreront familles, actifs et seniors, dans le cadre privilégié et luxuriant du village de Rouillas-Bas. Le projet réunit plusieurs partenaires institutionnels et financeurs, dont le cabinet de conseils *Action Logement*, le bureau de sécurité sociale *Carsat* et le Département du Puy-de-Dôme, important investisseur.
La livraison des logements est prévue début 2028. Ceux-ci apporteront-ils un élan de vie, avec de nouveaux habitants intégrés au village et des enfants pour animer les rues vieillissantes de Rouillas-Bas, ou une perturbation dommageable, comme le craignent certains habitants rencontrés ? Un « projet de vie » pour le bailleur Polygone, « une nouvelle étape pour Aydat et l'avenir de notre territoire » pour la municipalité, une préoccupation pour les riverains, qui appellent de leurs vœux un véritable temps d'échange avec les intervenants au projet.



Les représentants du projet entourant le maire – © mairie d'Aydat.

E. W. (CLP)

Saint-Saturnin - Célébrer nos défunts



Un caveau abandonné.

Cette année encore, nombreuses sont les familles qui sont venues se recueillir, et fleurir les tombes de leurs chers défunts.
Il est triste de voir des tombes abandonnées qui n'ont plus personne pour les entretenir (familles disparues pour toujours), ou quelquefois un abandon sans conscience de la part des familles. Depuis un an environ, notre cimetière de Saint-Saturnin fait l'objet de récupération (par la mairie) de ces tombes abandonnées afin de libérer des places. À ce jour, dans l'ancien cimetière de Saint-Saturnin, sur 160 tombes au total, 90 font l'objet d'une identification et de recherches d'héritiers.

Vic-le-Comte - Festiv'Halloween

Samedi soir, malgré le froid, petits monstres, sorcières, vampires et autres créatures fantastiques ont envahi le cœur de Vic-le-Comte pour la soirée d'Halloween : pluie de friandises sur le parvis de la mairie, puis danses endiablées dans le décor ensorcelant du Chai avec *DJ Volte* ; gourmandises proposées par Happy Crêp' et Lionel, soupe de courges et boissons, de l'association *Vic'Initiatives* tout au long de la soirée : tous les ingrédients étaient réunis pour faire de Festiv'Halloween une belle réussite. À Longues, de nombreux groupes d'enfants et de jeunes costumés ont arpenté les rues pour remplir leurs sacs de friandises et sollicité les habitants en disant : « un bonbon ou un sort ! »



Sur le parvis de l'hôtel de Ville, samedi soir...



Ambiance ensorcelante au Chai – © « Sortir à Vic ».

Saint-Maurice-ès-Allier - Journée festive autour de l'alambic



L'alambic rutilant d'Yvan se prépare pour la grande journée – © J. P.

Le 11 novembre, l'alambic revient à son poste à l'Espace des Chanvres avec *Les Amis du Four*. Dès 9h, pendant la cuisson de saucisson et jarret de porc dans les cuves de la super machine d'Yvan Pressat, le public pourra déambuler sur le marché de producteurs, artisans et créateurs locaux.
Toute la journée, animation musicale, buvette et, à partir de 12h30, service du repas alambic avec soupe aux choux, saucisson, jarret et pomme de terre en sauce, fromage et brownie sur crème anglaise et café pour 20 € et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. Inscription conseillée au 04.73.62.13.73 avant le 8 novembre. Et le samedi 14, l'association invite les Saint-Mauriçois au four banal de Lissac, à partir de 16h, pour une dégustation de châtaignes (gratuit), accompagnée de vin chaud, cidre et jus de pomme.

Saint-Maurice-ès-Allier

Concert de chorale à l'église. Dimanche 8 novembre, l'association *Autour du Clocher de St-Maurice-ès-Allier* propose un concert avec la *Chorale de Monton*. L'ensemble débutera sa prestation à 15h en l'église du village. L'entrée est fixée à 10 €, gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Pour tout autre renseignement, appeler Bernadette au 06.84.41.32.61.

108e anniversaire de l'armistice de 1918. La cérémonie commémorative se déroulera le 11 novembre à 9h30 au monument aux morts. À cette occasion, la municipalité procédera à l'investiture des nouveaux élus du CMJ en leur remettant leur écharpe. Des militaires, représentants des 92e régiment d'infanterie seront présents à la cérémonie qui sera animée par le *Réveil Sauvetatois*. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, sera servi à la salle du bourg.

Laps

Puces de couturières. La 11e édition est annoncée pour le dimanche 15 novembre, de 9h à 18h, salle polyvalente de Benaud, route de Billom. Vous y retrouverez tout le nécessaire pour coudre, créer et vous faire plaisir. Venez chiner, échanger, vous inspirer ! Contact : chouettes.patch@gmail.com, Anne au 06.82.82.58.88, Liliane au 06.72.46.99.60.

Sallèdes

Commémoration du 11 novembre 1918. Les habitants de Sallèdes sont invités à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918, qui aura lieu mercredi 11 novembre à 11h30 devant le monument aux morts du bourg. Une gerbe sera déposée. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

En paroisse. Messe, samedi 7 novembre à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 8, à 10h30 à Vic-le-Comte.

Temps de louange et d'adoration. Mardi 10 novembre à 20h30 à la maison paroissiale, animé par les deux maisonnées de la paroisse.

Accueil. À la maison paroissiale *Chiara-Luce*, 32, rue de Veyre, aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60.
Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88.
Site Internet : paroissestromain.fr ; adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Vic-le-Comte

Collecte de sang. Vendredi 13 novembre, à l'espace Louis-Paulet, de 16h à 19h30. Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun.

Retour sur les Journées France Services. Dans le cadre des Journées France Services, du 5 au 16 octobre, deux partenaires ont été mis à l'honneur pour faire découvrir leurs missions et les dispositifs d'accompagnement. La conseillère référente de la Mission locale, présente le mercredi 7 octobre après-midi, a fait connaître ses missions auprès des jeunes de 16 à 25 ans, ainsi que les différents services qu'elle propose pour les accompagner dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale.
Des ateliers avec des lunettes de réalité virtuelle ont été proposés. L'association Adie (*Association pour le droit à l'initiative économique*), présente le vendredi 16 octobre matin, a également mis en avant ses missions et ses actions en faveur de l'entrepreneuriat, notamment l'accompagnement des personnes souhaitant créer leur propre activité ou développer leur communication. Ces rencontres ont permis de mieux faire connaître les acteurs du territoire et de mettre en lumière les solutions existantes pour accompagner chacun dans ses projets.

« Boxons jusqu'à n'en plus pouvoir » avec le *Théâtre de la Comté*. Le samedi 14 novembre à 20h30, à la Halle du Jeu de Paume, le *Théâtre de la Comté* (section de l'amicale laïque) présente une pièce de Stéphane Jaubertie. La réalité de nos vies, autant personnelles que professionnelles, nous est montrée comme un combat de boxe. Cette satire féroce de notre société, en sept rounds, 24 affrontements, met en scène 19 personnages. Bien que l'humour soit très noir, la violence verbale démesurée, le spectateur finit par rire »... ! La promesse d'une belle soirée ! Dès 12 ans. Prix libre. Réservations : theatredelacomte63@gmail.com.

Saint-Dier-d'Auvergne - Halloween à la bibliothèque



Belle ambiance ce samedi 31 octobre à la bibliothèque municipale de La Forge où les enfants et quelques parents magnifiquement costumés ont écouté avec quelques frémissements le conte de la sorcière... en cette soirée d'Halloween. Les friandises proposées par les bénévoles ont été très appréciées par les grands et les petits qui se sont ensuite égayés dans les rues du bourg. La joie ! Il suffit de peu de choses...

Estandeuil - Halloween en demi-teinte

Les enfants étaient bien au rendez-vous pour Halloween ! Déguisements effrayants, petits monstres, sorcières et autres personnages mystérieux ont sillonné les rues, espérant récolter quelques bonbons et surtout profiter de cette soirée si particulière. Mais quel dommage, la magie d'Halloween n'était malheureusement pas au rendez-vous.
On aurait aimé retrouver un peu de vie, de convivialité et cette atmosphère festive qui fait tout le charme de cette fête. Un petit moment de partage aurait suffi à donner une autre dimension à cette soirée. Car Halloween, ce n'est pas seulement ouvrir sa porte et distribuer des bonbons. C'est aussi créer une ambiance, faire vivre son quartier, rassembler petits et grands et offrir aux enfants de beaux souvenirs.
Les enfants ont fait l'effort de sortir, de se déguiser et de participer. Ils méritaient sans doute un peu plus d'enthousiasme et d'animation en retour. Une occasion manquée de partager un moment joyeux tous ensemble.



De vrais monstres !

Saint-Julien-de-Coppel

Nos peines. C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Daniel Debost, à l'âge de 76 ans. L'incinération a eu lieu au crématorium de Riom, suivie du dépôt de l'urne, dans l'intimité. Depuis quelque temps, il luttait courageusement contre la maladie, bien entouré par son épouse et ses enfants. Il a tenu un salon de coiffure à Billom pendant plusieurs années. Passionné de photographie, il était très apprécié dans la commune. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Michèle, à son fils Clément, à sa fille Anne, à ses petits-enfants et à toute la famille. Nous partageons leur chagrin.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Danse - La cohésion, « petite chose magique » des jeunes de la compagnie « Visa Danse »

RIOM - Treize jeunes riomois de la compagnie « Visa Danse » ont participé au concours européen de danse, à Madrid, du 30 octobre au 1er novembre. Retour sur cette participation qui est le fruit de leur passion pour la danse et de leur cohésion dans le groupe.



Les jeunes danseurs de la compagnie « Visa Danse » ont brillé, pour leur prestation européenne à Madrid – © Sud Reportages.

Ce mercredi 3 novembre, en début de soirée, le cours de danse est terminé. Un petit groupe de 13 ados, âgés de 15 à 18 ans, discute en cercle, sur le plancher du centre de danse Christine et Chloé Darnet, à Riom. Les rires et les légers sourires fusent. Des étoiles encore dans les yeux, ils racontent leur prestation au concours européen CND 2026. Il s'est déroulé à Madrid, du vendredi 30 au dimanche 1er novembre. « On a tout donné », confie Timothé, un des participants. À défaut de médailles, tous conservent la joie d'avoir donné un grand moment de danse en ayant joué collectif.

Avant de monter sur scène, la pression était néanmoins là. Tous le reconnaissent. « Au départ, on ne s'est pas rendu compte qu'on était au niveau européen. C'est dans les coulisses qu'on a commencé à stresser », admet Ilona. « Sur scène, il y a eu un petit stress », renchérit Timothé. L'union faisant la force, et ici la danse, ils ont surmonté ensemble ce trac. Lancés sur la scène de l'auditorium de l'université Carlos III de Madrid, ils ont déroulé leur chorégraphie « La foire au dortoir ». « C'était la folie de danser avec des duvets », se remémore Alizée. Leurs deux professeures, Coralie Meulnet et Chloé Darnet, ont conçu ce ballet original de modern jazz. « J'aime beaucoup les chorégraphies avec des accessoires. J'ai réfléchi avec quoi on n'avait jamais dansé et j'ai pensé au duvet », raconte Coralie Meulnet. Au-delà de l'originalité, la professeure a la sensation que cette chorégraphie a apporté aux élèves. « Quand on a seulement le corps à gérer, c'est plus simple. Quand on jette un objet et qu'il tombe à droite au lieu d'à gauche, il faut voir comment réagir », explique-t-elle. « Il y avait toujours l'incertitude qu'un petit truc se passe mal mais on a géré », renchérit son camarade Timothé.

> *« S'il y en a un qui vacille, on le remet dans la bonne énergie*

S'ils sont parvenus à effectuer une belle prestation, c'est grâce à leur sens du collectif. « S'il y en a un qui vacille, on le remet dans la bonne énergie », poursuit Timothé. « Si le groupe n'était pas soudé, il y aurait moins d'écoutes et moins de partage », confirme Coralie Meulnet. Pour elle, cette cohésion est « la petite chose magique » qui fait la réussite de la chorégraphie. Cet esprit de corps, ils le cultivent depuis toujours. « Nous avons fait plein de stages ensemble. On a l'habitude de danser ensemble », abonde Alizée. Cet esprit de groupe va au-delà de la danse. Tous âgés de 15 à 18 ans, ils se côtoient au quotidien, au lycée. « Nous partageons beaucoup de fous rires », indique Timothé. « Nous sommes là les uns pour les autres », renchérit Garance. À tel point qu'ils forment presque une famille. « Parfois, on se dit qu'on voit plus nos profs que nos parents », plaisante Alizée. Coralie Meulnet tient à ce côté familial. « C'est le plus important », admet la professeure de danse. « La plupart dansent depuis tous petits et nous les voyons grandir et évoluer ». Cet état d'esprit n'empêche pas une rigueur dans le travail. « Nous pouvons être bienveillants tout en étant exigeants. Tous les mercredis, nous leur demandons de travailler le fond, de danser comme s'ils jouaient devant un public européen », explique-t-elle. Toute l'année précédente, ce groupe de la compagnie *Visa Danse* a répété « La foire au dortoir ».

Esprit de famille et exigence

Cet état d'esprit de famille a infusé dans le public. Pour ce week-end européen, les parents de ces jeunes prodiges de la danse sont venus les encourager, dans la capitale madrilène. « Ils ont adoré notre choré », résume Alizée. Lors du conseil communautaire du 1er octobre, Riom, Limagne Volcans a accordé une subvention exceptionnelle de 500 € pour les soutenir lors du concours de danse européen.

Lors du concours, Timothé et Constant ont effectué une prestation en solo. « C'est différent du groupe car il n'est pas là autour de nous pour nous soutenir », explique Timothé. Le jeune homme poursuit : « C'est quelque chose de plus personnel, plus profond qu'on essaie de développer tout au long ». Pour sa prestation solo, Constant terminera 3e au concours européen.

De ce week-end espagnol, tous repartent avec la sensation d'avoir renforcé leur bonne entente. Au-delà du groupe, cette expérience leur a apporté individuellement. « Nous avons découvert une face de nous-même. Nous sommes plus mûrs », résume Garance. Leur professeure, Coralie Meulnet, ne dit pas autre chose : « Chacun a sa personnalité et arrive à créer un groupe. C'est très beau ».

Cette aventure espagnole n'est qu'une étape dans leur parcours de danseurs. De retour à Riom, ils répètent et préparent leurs prochaines chorégraphies. Avec l'esprit de tutoyer à nouveau les sommets européens. « J'ai déjà hâte d'y retourner », confie Alizée. Le prochain concours européen aura lieu à Rome.

Kévin LE GOUGUEC

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Entre Ciel et Terre » (33 min), « Karma » (2h20 – int. -12 ans), « L'Affaire Marie-Claire » (1h42), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « James Mcneill Whistler » (1h30 – VO), « La maison de nos rêves » (1h29), « Le Corset » (1h31), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Le miracle du saint inconnu » (1h40 – VO), « Les Misérables » (2h56), « Mochy » (1h24), « Le mécano de la générale » (1h07), « Le roi du game » (1h28), « L'île des souvenirs » (1h49), « Moulin » (2h10), « Quelques mots d'amour » (1h37), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21), « Roméo et Juliette » (Opéra de Paris – 2h35), « Une femme aujourd'hui » (2h03).

Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Agenda

▪ **12, 13, 20, 25, 26, 28 novembre :** La Puce à l'Oreille, 16, rue du Général-Chapsal. 3 et 4 novembre : Les P'tits Puciens avec Rawb / jeune public, reggae. 12 novembre : Afterwork Roller Disco / DJ Set + prêt de rollers. 13 novembre : Shaarghot + Ghost Dance / métal indus. 20 novembre : Ana Popovic / blues rock. 25 et 26 novembre : Rencontres nationales des pratiques musicales dans les musiques populaires avec la FAMDT, le Collectif RPM et la FEDELIMA / table ronde, ateliers en journée. 25 novembre : Clume + Lawnbe / musiques traditionnelles. 28 novembre : The Locos + Arpenlus / ska, punk. Renseignements sur www.lapucealoreille63.fr.

▪ **Samedi 7,** de 14h à 16h au musée Mandet : « Quand les tableaux prennent vie… », du musée à la médiathèque : à la poursuite de l'IA. Grâce à l'IA, animez les tableaux du musée Mandet en mettant en mouvement les personnages, les paysages et les objets représentés. Tout public, à partir de 8 ans. Inscription à la médiathèque au 04.73.64.63.00 et rendez-vous au musée Mandet. À 15h à la tour de l'Horloge : « Les fontaines de Riom » : visite guidée pour poser un nouveau regard sur la pierre et l'eau dans la ville. Tarifs : 4 €/ 3 € ou Passeport Patrimoine. Renseignements au 04.73.38.99.94 / www.rlv.eu.

Jardin de la cour d'appel, rue de l'Hôtel-de-Ville, « Sainte-Chapelle : un chef-d'œuvre de lumière » : visite commentée de cet élément majeur du patrimoine riomois et remarquable par son architecture et ses verrières. Tarif : 2 €. Réservation au 04.73.38.99.94 ou en ligne www.rlv.eu.

▪ **Dimanche 8** à partir de 8h au gymnase de l'Amitié : compétition de gymnastique rythmique organisée par *La Riomoise*. À partir de 9h, halle du marché de Riom : bourse aux jouets, vêtements et puériculture organisée par l'APE de l'école Jean-Rostand. Gratuit et ouvert à tous. De 14h à 17h au musée régional d'Auvergne : « Du musée à la scène », visite en famille. Retrouvons au musée l'ambiance des veillées d'autrefois, moment privilégié de transmission des contes. Ce voyage temporel inspirera votre créativité pour un temps d'atelier suivi d'un goûter. Tout public à partir de 8 ans. Tarifs : 6 € pour les adultes / 3 € pour les enfants sur inscription auprès du service culture de la ville de Riom.

À 17h à la salle Dumoulin, « Universal Grimm », théâtre par la Cie *Atelier du Capricorne*. Spectacle familial et proposé dans les écoles. Tarifs : 7 €, enfants : 5 €. À partir de 8 ans. Durée : 1h. Autour du spectacle : à 15h au musée régional d'Auvergne : « Du musée à la scène », visite en famille à partir de 8 ans en partenariat avec le service des musées de RLV et l'école d'art de Riom. Tarifs : 6 €, 3 € pour les moins de 18 ans. Réservation sur l'espace citoyen de la ville de Riom. Rens. 04.73.33.79.78. Mail : billetterie@ville-riom.fr. Site : www.ville-riom.fr.

▪ **Mercredi 11**, 108e anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. Rassemblement à 9h55 au carré militaire du cimetière, défilé. Un bus sera à disposition des anciens combattants qui en auraient besoin pour faire la navette entre la salle Dumoulin et le cimetière (aller-retour). Départ salle Dumoulin à 9h30.

▪ **Jeudi 12**, de 12h15 à 13h15, école d'art et de musique, faubourg de la Bade : conférence sandwich sur le thème « L'art se maquille-t-il ? » par Alexandre Roccuzzo. Entrée libre et gratuite sans inscription.

▪ **Samedi 14** à partir de 8h au gymnase Aimé-Césaire : tournoi Ricomagus organisé par *Riom Badminton Club*.

▪ **Dimanche 15** à 13h30 et 15h au stade Émile-Pons à la Varenne : match Riom / Antony Métro 92 organisé par le *Rugby Club Riomois* ; à 13h30 et 15h, ancienne maison d'arrêt, place des Martyrs-de-la-Résistance : « Ancienne maison d'arrêt » : visite par un guide conférencier de ce haut lieu de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, des cours au tunnel, en passant par les anciennes cellules, dont celle de Jean Zay. Tarifs : 4 €/ 3 € ou Passeport Patrimoine. Renseignements au 04.73.38.99.94 / www.rlv.eu.

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 7 novembre, Marie-Pierre Rolland-Grenier, première adjointe (affaires scolaires, périscolaire, enfance et jeunesse), recevra en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 8 novembre 2026 au Cheix-sur-Morge, tél. 04.73.97.24.08 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Don du sang. La prochaine collecte proposée par l'EFS Santé se déroulera le mardi 10 novembre à la salle Michel-de-l'Hospital de 16h à 19h. Il est vivement conseillé de manger et de bien s'hydrater avant le don. Il est également demandé aux donneurs de se munir de leur pièce d'identité. Comme toujours, possibilité de s'inscrire au préalable sur : dondesang.efs.sante.fr.

Loto du comité des fêtes. Les bénévoles du comité organisent un super loto le dimanche 8 novembre à la halle aux blés à partir de 13h. À cette occasion, l'association fêtera ses 10 ans et fera gagner aux plus chanceux des bons d'achat d'une valeur de 1 000 €, 500 € et 300 €, mais aussi de l'électroménager, sans oublier une partie enfant et une partie surprise. Tarifs : un carton 3 €, quatre cartons 10 €, neuf cartons 20 €. Buvette, snack, crêpes, gaufres et barbe à papa sur place.

Cérémonie commémorative. Le maire Luc Chaput et son conseil municipal invitent leurs administrés à la cérémonie commémorative du mercredi 11 novembre. Rassemblement à 8h45 dans la cour de la mairie puis dépôt de gerbes au monument aux morts. Le défilé se dirigera ensuite jusqu'au cimetière afin de déposer une gerbe au monument aux morts dédié aux soldats tombés pour la France durant la guerre de 14-18. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le Cheix-sur-Morge - Inauguration de la maison de santé



M. le Maire a retracé tout le trajet parcouru pour la réalisation de ce projet – © E. L.

Samedi 24 octobre, les villageois ont assisté à l'inauguration de leur maison de santé.
Après avoir coupé le cordon symbolique, le maire, Bertrand Bigay, a pris la parole. Il a expliqué tout le trajet parcouru pour la réalisation de ce projet, soulignant qu'il n'y serait pas parvenu sans l'aide des différents acteurs et l'équipe actuelle du conseil comme la précédente. Après avoir rencontré différentes difficultés et réussi à les surmonter, ils sont arrivés au but final et dans les délais.
C'est une belle maison médicale occupée depuis janvier 2026 par le cabinet d'infirmières, une dentiste, deux psychomotriciennes, deux psychologues, un podologue, un orthophoniste, un sophrologue, un réflexologue et deux ostéopathes. Deux cabinets attendent deux médecins généralistes.
La pharmacie, présente sur la commune depuis plus de 40 ans, est à deux pas de cette maison. Un cabinet de kinésithérapeutes complète l'offre de soins locale.
La commune avait deux médecins, un installé depuis la fin des années 70 et un deuxième arrivé un peu plus tard. Suite à leur départ en retraite, la commune n'en a plus et ils manquent dans ce secteur comme partout ailleurs.
Le village n'est pas isolé : il est traversé par la D2009 et situé à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Vichy.
Plusieurs commerces et artisans sont présents : une boulangerie, une épicerie, une pizzeria, une prothésiste dentaire, un salon de coiffure, des garages et d'autres artisans. La commune possède aussi une école.
Après les différents discours des autorités présentes, tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Messes. Samedi 7 novembre à 18h30 à Saint-Bonnet. Dimanche 8 à 9h30 à Volvic avec le *Rallye Trompe des Volcans*, en hommage à saint Hubert ; à 11h à Riom, Marthuret.

Messe en semaine. Vendredi 6 à 14h30 à Riom, chapelle de l'hôpital ; à 17h30 à Châtel. Samedi 7 à 9h à Riom, N.-D. du Marthuret.

Chapelet. À Châtel-Guyon, tous les vendredis à 16h45 à l'église Sainte-Anne et groupe « la France prie » tous les mercredis à 18h au calvaire. Riom, chapelle du Pré-Bas : tous les lundis à 15h30. Volvic : tous les mercredis à 18h.

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Agenda. Vendredi 6, de 18h à 19h, méditation chrétienne à l'oratoire de la maison paroissiale ; à 20h30, « prière-tisane » à l'église d'Yssac. Samedi 7 à 20h, concert *Slavitsa* (chœur orthodoxe) à l'église de Volvic.
Dimanche 8 à 15h, concert *Chœur d'hommes* à l'église de Châtel.

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin de 9h45 à 11h45, le mercredi de 14h à 16h30 et le vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix à Riom, tél. 04.73.67.10.23 – 06.09.37.55.63. Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com. Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Aigueperse - L'Entente s'incline face au Rugby Club Lapalisse



Les joueurs de L'Entente Ennezat Aigueperse et les membres du staff – © Entente Ennezat Aigueperse.

Cette fois-ci, les joueurs de l'Entente Ennezat/Aigueperse jouaient à l'extérieur sur le terrain communautaire de Saint-Prix, à Lapalisse, et affrontaient les locaux du Racing Club Lapalisse.
Grand moment d'émotion lors de l'hommage juste avant le match, demandé par le président Alain Leroy, en hommage à un joueur de Geix, tragiquement disparu dimanche dernier, et à Jean-Louis Métairie, joueur de la première équipe du RC Lapalisse, décédé des suites d'une longue maladie.
Le coup d'envoi a été donné à 19h30. C'était une première en nocturne. Devant un public de connaisseurs très nombreux, les joueurs du leader de poule avaient à cœur de briller et ont ouvert le score grâce à une pénalité réussie par Louis Thomas.
Hélas, pour les hommes d'Annick Hayraud, le beau rêve s'est arrêté là. Les locaux ont poussé dans les rucks et se sont envolés vers l'en-but de l'Entente. Ils ont marqué le premier essai de la rencontre.
Tout au long de cette première période, les joueurs du RC Lapalisse ont démontré une défense sans failles et empêché les hommes de la Limagne de mener à bien leurs tentatives d'ajouter au score. Du très beau jeu de part et d'autre, mais la supériorité des joueurs locaux leur a offert de très belles occasions. L'essai marqué par Tristan Lacroix et transformé par Quentin Dubois a porté le score à 15-3.
Malmenés, les Rouge et Blanc ne sont plus arrivés à investir les 22 mètres du camp adverse et ont commis des fautes qui les ont pénalisés d'un carton jaune. Une pénalité réussie a porté le score à 18-3 à la pause.
À la reprise, l'essai bonus marqué par Romain Blondin, transformé par Quentin Dubois, a terrassé le moral des visiteurs. Suite à un accident de jeu, Pierrick Vigier a été blessé et évacué par les pompiers. Tous les joueurs ont été envoyés dans les vestiaires, interrompant la rencontre durant une vingtaine de minutes.
De retour sur le terrain, les joueurs de la Limagne ont durci le jeu. Quelques attitudes malheureuses de part et d'autres ont fait pleuvoir des cartons rouges. Mais malgré tous leurs efforts, les Rouge et Blanc de l'Entente ont subi le jeu des locaux.
Les joueurs du RC Lapalisse ont enfoncé le clou avec leur joueur Hugo Montagnier, inscrivant son deuxième essai, qui a scellé le score de cette rencontre.
Jusque-là invaincus, les hommes de l'Entente Ennezat-Aigueperse se sont inclinés face au RC Lapalisse sur un score final de 30 à 3. Gageons que Pierrick Vigier se remettra rapidement de ses blessures et que les supporters de l'équipe auront bientôt le plaisir de le revoir sur le terrain.

Maïté MICHEL (CLP)

ATTENTION

En raison du 11-Novembre,
la date limite d'envoi
des informations locales
est modifiée comme suit :

LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.

Au-delà, la chronique
sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Châtel-Guyon

Dédicace. Rencontre avec l'auteur et dédicace du livre de poèmes « Des mots d'amour » de Georges Damiani, au casino de Châtel-Guyon le dimanche 15 novembre à partir de 14h dans la salle « Place des Étoiles ».

Chanat-la-Mouteyre

Don du sang. L'association locale pour le don du sang organise sa prochaine collecte jeudi 12 novembre de 16h à 19h à la maison des associations à Nohanent.
Les donneurs sont invités à ne pas venir à jeun et à se munir de leur carte d'identité. Il est possible de prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr.
Les réserves de sang étant basses, il est recommandé de prendre rendez-vous dès maintenant.

Saint-Genès-du-Retz

AG du comité des fêtes. L'assemblée générale aura lieu le jeudi 12 novembre à la salle des associations à 19h. Cette réunion est ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'association pour animer la vie communale.

Programme du Téléthon. Les bénévoles qui organisent le Téléthon invitent le public dès le vendredi 20 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes de la commune pour écouter les derniers morceaux au répertoire du groupe saintgenestois *Percs' and roll*, suivi du dîner vers 20h30. Au menu : potage, saucisse-lentilles, fromage, buffet de desserts au tarif de 18 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 12 ans. Réservation avant le 12 novembre au 06.44.96.44.17 ou au 06.08.68.85.68. Diverses animations seront proposées tout au long de la soirée. Le samedi 21 à partir de 8h30 : vente de brioches sur la commune et à la salle, puis tripes à partir de 10h, tombola et vente d'articles et de réalisations faits main. Une urne est présente pour la collecte de dons ainsi qu'une page e-collect par Internet. Le prix des repas est fixé à 18 € (pour les moins de 12 ans : 10 €).
Réservation avant le 12 novembre au 06.44.96.44.17 ou au 06.08.68.85.68.

Aubiat

Concours de belote. Le club *Violettes et Jonquilles* organise un concours de belote le samedi 14 novembre à 14h au centre associatif. Inscriptions à partir de 13h30. Engagement : 20 € par équipe. Un lot à chaque participant. Beignets, pâtisseries et buvette.
Rens. 04.73.97.24.37 ou 06.72.64.94.71.

Montpensier - 800e anniversaire de la mort du roi Louis VIII

Il y aura bientôt 800 ans, le roi Louis VIII dit Le Lion mourait au château situé sur la butte de Montpensier au retour d'une croisade contre les Albigeois. En partenariat avec l'*Association culturelle d'Aigueperse et de ses environs*, la municipalité de Montpensier avait la volonté de se remémorer ce passage de l'histoire de France en organisant une journée consacrée à Louis VIII.
La journée du dimanche 8 novembre sera donc rythmée à Montpensier par divers temps forts rappelant à notre mémoire le roi, père de Saint Louis, ainsi que l'époque médiévale des chevaliers et châteaux forts. À cette occasion, la commune de Montpensier aura l'honneur de recevoir le comte de Paris, Jean d'Orléans, descendant du roi. Le programme de la journée est le suivant : 9h, accueil à la mairie ; 10h, messe à l'église Notre-Dame de Septembre en mémoire de Louis VIII ; 11h, dévoilement d'une stèle à la butte en mémoire du roi ; 12h, apéritif offert par la commune ; 12h30, repas médiéval ; à 15h, conférence à l'église par Marie-Adélaïde Nielen, conservatrice en chef aux Archives nationales ; 16h, chants par les enfants de l'école ; 17h, retraite aux flambeaux jusqu'à la butte avec récit théâtralisé de la mort du roi. Toute la journée : animations par Marie de Berry ; expositions à l'église et à l'école. Les animations sont gratuites.

Thuret

Pré-inscriptions à l'école publique. Avis aux parents dont l'enfant est né en 2024 et qui envisagent sa première rentrée à l'école en 2027. Ils doivent contacter la directrice de l'école au 04.73.97.96.16 de préférence le mardi ou par courriel à ecole.thuret.63@ac-clermont.fr ou la mairie de Thuret au 04.73.97.91.58 ou à mairie@thuret.fr.

Comédie musicale. *Thuret en scène* a le plaisir d'inviter la Cie *Perles d'étoiles* pour la première fois à Thuret, le samedi 28 novembre à 20h30 à la salle des fêtes. « Rallumer les étoiles » est une comédie musicale feel-good qui raconte l'histoire de retrouvailles entre amis d'enfance dans un ancien hôtel au bord d'un lac. Au fil d'une soirée pleine de souvenirs, d'émotions et de confidences, chacun se confronte à ses rêves laissés de côté et à la possibilité de rallumer les étoiles dans sa vie. Un spectacle qui mêle théâtre, chant et danse, porté par des tubes incontournables des années 90-2000. Réservations par SMS au cliquez sur ce lien ou par téléphone/SMS au 06.63.16.17.39.

Coupure d'électricité pour travaux. Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité, le jeudi 12 novembre de 9h45 à 15h30 dans les quartiers ou lieux-dits n° 1 Les Perroches, rue de la Croix-Blanche, et les Perroches. Afin de protéger au mieux ses appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli. De même, il est prévu une coupure de courant entre le lundi 16 novembre à 8h30 et le vendredi 20 novembre à 16h dans le quartier Silo Thuret Gare.

Champs - Sculpture de citrouilles et chasse aux bonbons



Les petits monstres ont posé pour la photo souvenir ! – © Jacques Magnes.

Grâce aux bénévoles de l'association de l'*Amicale Lo Lubro*, la fête d'Halloween a été une fois de plus une belle réussite.
Dès le début de l'après-midi, une trentaine de petits-pieds se sont retrouvés à la salle des fêtes, où ils ont été invités à sculpter chacun une citrouille. Au programme de cette après-midi festive : un chaudron d'animations dans lequel se trouvaient l'atelier de peinture, de maquillage, de collage, des ballons dynamiques où ils ont pu exprimer leurs talents naissants.
Bien entendu, ils ont également pu éprouver leurs talents de comédiens en faisant peur à leurs petits camarades du jour, jouer et s'éclater tout à loisir sans oublier le goûter avec crêpes et gaufres à toutes les sauces.
Les citrouilles transformées et habilement creusées pourront comme par magie dès le lendemain se transformer en soupe ou en « pumpkin pie »... Certaines recettes ont circulé entre deux gourmandises.
À la nuit tombée, ils se sont glissés dans les ruelles du village et ont testé la générosité des habitants qui leur ont permis d'assurer une bonne « récolte » de bonbons, de quoi finir joyeusement les vacances.
Mais la plus belle récompense des bénévoles organisateurs, qui n'ont pas ménagé leur peine pour que la manifestation soit festive et joyeuse, a été la satisfaction générale des petits et des grands. Du coup, ils se sont promis : « on repart pour l'année prochaine » !

Effiat - Au conseil municipal d'octobre

Le conseil municipal s'est réuni le 14 octobre, sous la présidence du maire, Marc Carrias. Plusieurs décisions marquantes et projets d'aménagement ont été adoptés à l'unanimité (le détail est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune : www.effiat.fr) :
– Solidarité. Un don a été attribué en faveur de la Sécurité civile, par l'intermédiaire de l'*Association des Élus d'Effiat*, afin de soutenir les communes touchées par les incendies de l'été.
– Voirie et aménagement urbain. Une convention complémentaire a été signée avec le Te63 pour l'installation de feux tricolores sur la RD 984, au carrefour de la rue du Cosaque. Des devis ont également été validés pour la réfection du réseau d'eaux pluviales rue Cinq-Mars, le grenaillage des entrées de riverains des rues Desaix et Cinq-Mars, ainsi que pour les fouilles nécessaires aux feux tricolores.
– Intercommunalité et administration. La commune a fait une demande de subvention auprès de la Région pour l'acquisition et la pose de trois abris de bus. Le conseil a retenu la com-com Plaine Limagne pour le renouvellement du serveur de la mairie, approuvé l'adhésion de Saint-Hilaire-près-de-Pionsat au Syndicat mixte Sioule et Morge, et renouvelé son adhésion au Pôle santé au travail du CDG 63.
– Adhume. Frédéric Martin a été élu délégué.
– Patrimoine et équipements. • Église : les demandes de subventions pour la première tranche de restauration ont été déposées. La préfecture a accordé une dérogation permettant de dépasser le seuil de 80 % d'aides publiques pour ce chantier découpé en six tranches, dont le lancement est prévu en 2027.
– Sports et loisirs : un pump track sera aménagé au niveau du stade. Une étude est menée concernant l'éclairage du stade, et des réfections de chemins communaux sont programmées.
– Vie locale et manifestations. • Restauration scolaire : le nouveau prestataire de la cantine (API Restauration) présentera son service lors d'un cocktail d'information le 17 novembre à 18h30 à la salle polyvalente (sur inscription en mairie).
– Vie associative. Une réflexion est engagée pour implanter une boîte à livres avec le Point lecture, ainsi que pour la relance du Moto club et la création d'une amicale d'anciens pompiers.

Paroisse Saint-Bénilde en Limagne

Messes. Samedi 7 novembre à 18h à Combronde. Dimanche 8 à 10h à Montpensier (commémoration de la mort du roi Louis VIII) ; à 11h à Aigueperse, messe animée par le groupe *Scèn'Épi* ; à 18h à Thuret.

Et chaque jeudi, messe à 9h à la maison paroissiale d'Aigueperse, confessions à Thuret de 16h à 17h, chapelet à Thuret à 17h.

Informations. Accueil de la maison paroissiale d'Aigueperse : mardi de 16h30 à 18h, jeudi de 10h à 12h, samedi de 10h à 12h. Tél. 04.73.63.62.25 ; site Internet : www.paroissesaintbenilde.com. Pour s'inscrire à la newsletter, merci d'envoyer un mail à paroissesaintbenilde@gmail.com.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Champs

Thé dansant. L'Amicale des retraités convie les danseurs et amateurs du piano à bretelles à leur prochain thé dansant, qui se déroulera le dimanche 15 novembre de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes de la commune. Ce seront les musiciens de l'orchestre *Les Gavroches* qui animeront cette sympathique manifestation. Pâtisseries et buvette sur place. Tarif : 10 €.
Puis vers 19h45, les plus gourmands pourront prolonger la soirée qui s'annonce conviviale à souhait en partageant avec les bénévoles un repas composé de soupe, assiette anglaise, fromage et dessert au tarif de 10 €. Infos et réservations au 04.73.33.66.69 ou au 06.83.86.98.11 ou 06.05.53.92.59.

Paroisse Saint-Michel en Limagne noire

Messes. Vendredi 6 novembre, à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire. Samedi 7, à 18h30 à Saint-Bonnet-près-Riom. Dimanche 8, à 10h30 à Chappes, pour les anciens combattants.

Liturgie. Vendredi 6 à 20h à la maison paroissiale, rencontre de l'équipe liturgique pour la préparation de l'Avent et de Noël.

Baptême. Samedi 7 à 11h à Varennes-sur-Morge, baptême d'Arthur Pion.

SEM. Lundi 9 novembre à 17h30 à la maison paroissiale, rencontre de l'équipe du SEM (service évangélique des malades).

Aidants. Face à l'épuisement, la solitude, la culpabilité ... La paroisse vous propose une soirée de partage et d'écoute, de 20h à 21h15 le mardi 10 novembre aux Martres-sur-Morge, à la salle des fêtes, premier étage. D'autres soirées sont prévues également à Saint-Beauzire le 17, à Pessat-Villeneuve le 26 et à Ennezat le 1er décembre.

Confirmation. Mardi 10 à 20h30 à la maison paroissiale, rencontre pour la confirmation des adultes.

Concert. Le dimanche 8 novembre à l'église d'Ennezat à 15h, concert de la chorale *A Plaine Voix*.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets, à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : secretariatstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Beauzire

En paroisse. Vendredi 6 novembre, messe du premier vendredi du mois dédié au Sacré-Cœur à 18h à la chapelle Saint-Joseph, suivie de l'adoration du saint sacrement. Samedi 7, chapelet médité pour les défunts à 18h à la chapelle Saint-Joseph. Prochaine messe en notre église le dimanche 22 novembre à 10h30.

Randan

Cérémonie commémorative. La maire Sandrine Chaneboux Ferrandon et son conseil municipal invitent leurs administrés à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. Rassemblement devant la mairie à 11h45, puis départ du défilé jusqu'au monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert à tous les participants par la municipalité à la salle de l'Ancien Marché à l'issue de la cérémonie.

Assemblée générale. Les bénévoles de l'association *Plumes Gauloises Éditions* invitent toute personne intéressée à la prochaine assemblée générale, le vendredi 13 novembre à 18h30 dans la salle d'accueil du rez-de-chaussée, située 5 bis, place de la Mairie.

Limons

Repas moules-frites du Comité de jumelage. Les bénévoles proposent leur traditionnel moules-frites, le dimanche 15 novembre à 12h à la salle des fêtes de la commune. Au menu : moules-frites, fromage, dessert et café au tarif de 17 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations au 06.65.73.36.96.

Repas de vétérans. Les bénévoles et les joueurs de l'équipe des vétérans proposent leur repas, le samedi 21 novembre à la salle des fêtes de la commune à partir de 9h. Au choix (au tarif de 18 €) sur place ou à emporter : saucisse au chou et ses frites ou tripes et ses frites. Réservations au 06.69.37.01.66.

Cérémonie commémorative. Le maire Matéo Morel et son conseil municipal invitent leurs administrés à la cérémonie commémorative qui se déroulera en la présence des élèves de CM2 de l'école de Luzillat, invités à ce moment de mémoire et de transmission, le mercredi 11 novembre à 10h15 place Jules-Barraud. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente de la commune.

Ennezat

Concert d'automne à l'église. Les chorales *A Plaine Voix* de Clermont-Ferrand, et *De l'Ambène à la Plaine* (chœur d'hommes), dirigée par Joëlle Duranthon, donneront un concert le dimanche 8 novembre à 15h, en la collégiale Saint-Victor et Sainte-Couronne d'Ennezat. Les ensembles seront accompagnées de la chorale *Chœur Entre Notes* de Chambaron-sur-Morge dirigée par le chef de chœur Jérémie Doucet. Chaque chorale proposera un répertoire varié : variétés, chants traditionnels français et étrangers. Venez nombreux écouter ces ensembles musicaux et partager un agréable moment de convivialité. Entrée libre.

Randan - Une douzaine de petits chasseurs à la recherche du poème perdu



La présidente de « Plumes Gauloises Éditions » a récompensé les petits enquêteurs.

C'est avec beaucoup de plaisir que les bénévoles de *Plumes Gauloises Éditions* ont remis, grâce à la complicité des bénévoles de l'association *Loisirs et Culture*, qui les avaient invités au bal d'Halloween, les gourmandises récompensant leurs efforts.
Afin de mériter ce réconfort gourmand, les « Petits-Pieds » se devaient de retrouver les indices au dos des chauves-souris disséminées dans les rues randannaises, afin de découvrir les citrouilles au dos desquelles étaient inscrits des fragments de rimes d'un poème célèbre.
Cette surprise innovante, organisée à l'occasion des vacances de la Toussaint, sous la forme d'un jeu de piste ludique et intergénérationnel, a beaucoup plu. Les parents étaient cordialement invités à aider leurs enfants.
« C'était super, cela nous a permis de redécouvrir la ville de Randan », ont commenté les uns. « On s'est beaucoup amusés et on a découvert des lieux du patrimoine randannais qu'on ignorait », ont renchéri les autres.
« Petite ombre au tableau, le mauvais génie d'Halloween avait envoûté quelques mauvais farceurs qui ont subtilisé des chauves-souris et des citrouilles. Mais grâce au progrès et aux téléphones portables, le jeu a pu continuer malgré ce petit désagrément via des charades à résoudre par SMS envoyés aux parents des enfants inscrits, ce qui finalement a ajouté un plaisir supplémentaire aux joueurs », ont expliqué Roland Moulin et Maïté Michel, les membres fondateurs de l'association. Après distribution de délicieux sucres d'orge, les participants ont posé pour la photo souvenir. Une chose est sûre : devant le joli succès de cette chasse aux rimes, il y aura une autre quête à la recherche du poème perdu pour Halloween 2027.

Paroisse - Vingt-cinq ans au service de l'Église et de tous



De gauche à droite : le Père Yesuraja Innaci, le diacre Jacques Despierre, les Pères Bernard Roux et Philippe Savary et le diacre Richard Martz – © Déborah Parlant.

Samedi 17 octobre, les paroissiens de Saint-Michel en Limagne noire ont eu la joie de se retrouver à Saint-Ignat pour célébrer les 25 ans de diaconat de Richard Martz, entouré de sa famille, de ses amis et de nombreux paroissiens venus lui témoigner leur affection et leur reconnaissance.
Depuis 25 ans, Richard vit sa mission de diacre avec générosité, disponibilité et fidélité. Par son engagement, son écoute, sa bienveillance et sa simplicité, il témoigne chaque jour d'une Église proche de chacun, attentive aux autres et animée par l'amour du Christ.
« Richard, merci pour tout ce que tu apportes à notre paroisse ! Merci pour ta présence, ton dévouement, ton sourire, les moments partagés et tous ces petits et grands gestes qui font la richesse de ta mission. Ta place parmi nous est précieuse, et nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur toi. Mais au-delà de ta fonction de diacre, c'est aussi la personne que tu es que nous apprécions et à laquelle nous sommes profondément attachés.
Alors félicitations pour ces 25 belles années de service ! Nous te souhaitons de poursuivre longtemps encore cette belle mission, avec la même joie, la même foi et le même enthousiasme. Que le Seigneur continue de t'accompagner, de te fortifier et de te combler de ses grâces, auprès de ta famille et de tous ceux que tu rencontres sur ton chemin. Avec toute notre amitié, notre affection et notre gratitude, merci Richard, et belle route pour la suite ! »



Richard Martz, diacre

Maurice RABOURDIN (CLP)

Randan - Près de 70 enfants ont dansé au bal des créatures



Petits et grands ont dévoré de bon cœur friandises et musiques au bal d'Halloween – © M. M.

À l'invitation de l'association des parents d'élèves *Loisirs et Culture*, pas moins de 70 petits Randannais se sont retrouvés, le 31 octobre dès 16 h à la salle de l'Ancien Marché. Déjà grimés et costumés pour les uns, les autres ont profité d'une séance de maquillage gratuite ou ont dégusté les crêpes proposées à la buvette.
Vers 17 h, tout ce petit monde de monstres, squelettes, fantômes, vampires, sorcières et loups-garous se sont disséminés tel une volée de chauves-souris dans les rues randannaises, accompagnés de leurs parents, pour la fameuse chasse aux bonbons. Depuis quelques années déjà, les Randannais généreux accrochent un ballon à leur portail, indiquant ainsi qu'ils offriront avec plaisir des sucreries aux enfants, ce qui rend la quête beaucoup plus agréable pour les petits pieds randannais. Après cette chasse aux gourmandises, petits et grands se sont retrouvés à la salle de l'Ancien Marché pour le fameux bal des créatures. Une fin de fête festive à souhait pour tous les participants qui ont posé avec beaucoup de plaisir pour la fameuse photo souvenir.
Les bénévoles de l'association des parents d'élèves *Loisirs et Culture* donnent à présent rendez-vous aux parents désirant soit vendre les vêtements trop petits de leurs enfants, soit renouveler leur garde-robe à moindre coût à leur bourse des Kids, qui aura lieu le dimanche 15 novembre à la salle de l'Ancien Marché de 8h30 à 17h30. Possibilité pour les exposants de s'installer la veille de 14 h à 17 h ou le dimanche matin dès 7 h. Tarifs : 3 € la table, inscriptions au préalable au 07.59.60.62.82. Buvette et restauration sur place.

Maïté MICHEL (CLP)

Saint-Clément-de-Régnat

Coupure d'électricité pour travaux. Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mardi 8 novembre de 8h30 à 16h30 dans les quartiers ou lieux-dits : rue des Charmes, les Varennes de Champrobert.

Fermeture du SBA. En raison du mercredi 11 novembre, férié, toutes les déchetteries du Pôle de valorisation du territoire seront exceptionnellement fermées. Réouverture sur les horaires classiques le jeudi 12 novembre.

Saint-Priest-Bramefant

Des Saint-Priestois nombreux à l'invite du maire. Afin de présenter ses adjoints et conseillers municipaux, le maire Philippe Rougeron avait convié ses administrés à la salle des fêtes.
Ces derniers ont répondu très nombreux, séduits par cette réunion d'information.
Après avoir présenté les membres de son conseil municipal, le premier magistrat de la commune a expliqué l'investissement de chacun d'entre eux afin de tenir leurs promesses : redynamiser le centre-bourg entre autres.
De même, force est de constater les améliorations de l'équipement de la cantine scolaire, et un réseau wifi de qualité à la salle des fêtes.
D'autres travaux seront à venir comme la sécurité et l'isolation des bâtiments, la climatisation et la végétalisation de la cour de l'école, l'enfouissement des réseaux, un futur chemin piéton.
Autre sujet d'importance : un provisionnement prévu fin 2026 assujetti à une possible reprise des travaux pour la Maison Chambriard, les conditions restant à définir via la procédure judiciaire en cours.
Puis est venu l'heure d'évoquer d'autres projets comme la mise en place de services à la personne, le projet « Vieille Cure », sans oublier les manifestations à inclure au calendrier des festivités.

Luzillat

Décès. – De M. Raymond Vallaude, à l'âge de 90 ans. Natif de Demolle, il y a passé son enfance et fréquenté l'école du village. Il revenait souvent dans sa maison aux beaux jours.
Comme les jeunes gens de sa génération, il a fait son service militaire avant de partir en Algérie.
– Décès à l'âge de 90 ans, de M. Jean Trébuchet, né aux Janquets. Ses frères Fernand et Henri ont vécu à Demolle. Jean, qui était boucher, a travaillé et vécu à Vichy.
Il revenait cependant chasser à Luzillat. Il a été inhumé à Saint-Yorre.
– Décès à l'âge de 94 ans de M. Morin. Il était le beau-père de Pascale Morin, adjointe au maire. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Limons et l'inhumation au cimetière de cette commune.
Nous transmettons nos plus sincères condoléances à toutes ces familles endeuillées.

Bourse aux jouets. Dimanche 15 novembre à la salle des fêtes de Luzillat, organisée par l'APE du RPI Limons/Luzillat. Fiches d'inscription disponibles en mairies de Limons et Luzillat. Contact : 06.09.15.02.75.
Vous pourrez aussi retrouver Virginie sur son stand de parfums Chogan.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 7 novembre à 18h à Puy-Guillaume. Dimanche 8 à 10h30 à Randan. Lundi 9 à 10h à Maringues.

Pastorale des gens du voyage. Vendredi 6 novembre à 19h, veillée de prière à la salle Saint-Jean de Randan

Catéchisme. Samedi 7 à 10h pour les CE1 et CE2 à Randan

Exposition du saint sacrement - adoration eucharistique. Lundi 9 de 10h30 à 11h à Maringues.

Armistice de 1918. Mercredi 11 novembre à 10h30, temps de prière à l'église de Vinzelles.

Permanence d'accueil. Lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Rens. 04.73.68.71.33, paroisse-saint-nicolas@orange.fr, www.saintnicolasdoreallier.fr.

Mons

Soirée repas blind-test. Les bénévoles de l'association *Fêtes, culture et Loisirs* proposent aux adeptes de ce jeu convivial et musical, une soirée fideuà et blind-test, animée par Yoan et Marine, ce samedi 7 novembre à partir de 19h à la salle des fêtes. Tarif : 20 € pour les adultes, 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Uniquement sur réservations au 06.87.30.67.98 ou au 07.80.32.25.62.

Cérémonie commémorative. Le maire Didier Chassain et son conseil municipal invitent leurs administrés à la cérémonie commémorative, le mercredi 11 novembre à 11h15 au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente Jean-Chaux.

Blot-l'Église - Un « apéro compost » autour du composteur partagé

Élus et habitants s'étaient donnés rendez-vous autour du composteur partagé de Blot-l'Église pour échanger et faire un premier bilan sur le fonctionnement du matériel.
Un moment très convivial qui a permis de rassembler les habitants autour d'un verre et sensibiliser aux bonnes pratiques sur le compostage.
La guide composteur du Sictom a pu répondre aux nombreuses questions des participants sur la gestion quotidienne du composteur (à quel moment rajouter de la matière sèche ou comment utiliser le compost obtenu…).
S'en est suivi une action collective pour effectuer les petites tâches d'entretien. Un événement convivial et participatif qui favorise le lien social. Un exemple à suivre.



Bernard Bouleau, président du Sictom des Combrailles, entouré d'élus et de Magalie Labiaule, guide composteur, ont pu échanger et réaliser un petit atelier pratique autour du composteur – © Sictom.

Servant - Élisa Laroque : un siècle de souvenirs au cœur de Servant

Le mois d'octobre a été marqué par un bel événement dans notre commune de Servant : Élisa Laroque a célébré son centenaire. Figure bien connue et respectée du village, Élisa a traversé un siècle d'histoire avec cette discrétion et cette humilité qui la caractérisent tant.

Une vie dédiée à l'enseignement et au lien social

Ancienne institutrice à Saint-Éloy-les-Mines, Élisa a marqué de son empreinte professionnelle plusieurs générations d'élèves. Mais son engagement ne s'arrêtait pas aux portes de l'école. Très attachée à la vie locale, elle a été durant de nombreuses années membre du bureau et cheville ouvrière du *Club de l'Amitié*, qu'elle a contribué à créer en 1985, y œuvrant avec dévouement pendant plus de 20 ans.
Femme de cœur, elle a longtemps partagé son quotidien aux côtés de sa sœur.

Un attachement viscéral à sa commune

Il y a trois ans, à la suite d'un petit souci de santé, sa nièce installée dans le Sud s'inquiétait de la voir affronter la rigueur hivernale seule. Élisa a donc dû se résoudre, à contrecœur, à quitter temporairement son domicile pour passer l'hiver au foyer-logement de Saint-Éloy-les-Mines. Mais dès le retour du printemps, son attachement à Servant a pris le dessus : elle est revenue s'installer au village. C'est à cette occasion qu'Henri Bidet, Daniel Miller et Sylvain Durin – qui lui avaient fait la promesse lors du repas du CCAS d'aller la chercher – étaient présents pour lui prêter main-forte, organiser son déménagement et lui permettre de retrouver son chez-soi.



Une célébration intime et chaleureuse

Fidèle à sa nature humble, Élisa n'avait rien voulu organiser pour son anniversaire. C'est donc en toute simplicité, entourée de ses nièces venues spécialement pour l'occasion, qu'elle a fêté ce cap d'un siècle. Le maire de la commune, Sylvain Durin, s'est également rendu auprès d'elle pour lui remettre une magnifique coupe de fleurs.
Aujourd'hui, si la marche est devenue plus difficile, elle continue de s'occuper de son potager et de veiller sur sa cour toujours fleurie. Redoutant plus que tout le froid et la neige auxquels elle ne s'est jamais habituée, Élisa profite du précieux soutien de sa femme de ménage et des visites régulières de ses voisins attentionnés. Véritable référence pour tous, Élisa Laroque reste une figure inspirante de Servant. Nous lui souhaitons un très joyeux centenaire !

Servant - Une soirée d'Halloween enchantée avec Ninie hEnt

À l'occasion de la fête d'Halloween, le salon de thé « Mon Rêve » à Servant s'est transformé en un écrin mystérieux et feutré. Une quarantaine de spectateurs, dont une vingtaine d'enfants, s'y sont rassemblés pour une veillée hors du temps, guidée par la voix et la plume de l'artiste Ninie hEnt (Virginie Hentgen).
Dès l'entrée, le ton était donné. Yvonne, la gérante des lieux, avait su décorer le salon avec un goût exquis et minutieux, créant une atmosphère à la fois chaleureuse et ensorcelante, idéale pour plonger le public dans l'imaginaire.

« Écriture et interprétation » : un art de la sincérité

Artiste aux multiples facettes – poétesse, compositrice, interprète et clown-conteuse –, Ninie hEnt (de son nom civil Virginie Hentgen) refuse les étiquettes figées. Ce petit « h » niché dans son nom d'artiste évoque discrètement sa passion pour l'univers littéraire et les Ents de Tolkien, ces protecteurs poétiques de la nature. Ne se considérant pas comme écrivaine au sens commun du terme, elle tisse son art à travers ses poèmes, ses chansons et ses histoires. Pas question de cantonner son univers aux seuls spectacles pour enfants : son talent réside dans sa capacité à impliquer et captiver un public intergénérationnel, des plus petits aux grands.
Portée par une sincérité désarmante et une touche d'humour, elle s'amuse sur scène autant qu'elle émeut. Ce soir-là, c'est autour de la célèbre et redoutable sorcière Baba Yaga qu'elle a tissé son récit, adapté spécialement pour l'occasion d'Halloween, transportant littéralement son auditoire.

Des collaborations artistiques riches et variées

Portée par une forte dynamique de création, l'artiste multiplie les projets et les partenariats artistiques. Elle a notamment été conseillée artistiquement par G. Cantillon (ex-leader du groupe *Kaolin*), et on la retrouve régulièrement aux côtés de J.-P. Chauvet (*Axses*) qui l'accompagne notamment dans un spectacle qu'elle a écrit pour les plus jeunes, intitulé « TrésOrS ».
Son univers est également nourri par de profonds ancrages culturels et littéraires. Inspirée par l'ouvrage de Clarissa Pinkola Estés,



« Femmes qui courent avec les loups » – un livre fondateur sur la créativité à travers les contes du monde entier –, elle explore l'essence de l'enfance et de la nature. Une sensibilité qui s'exprime aussi à travers son interprétation a cappella des chansons de Jacques Brel – et c'est d'ailleurs par ce biais qu'Yvonne (qui vient du pays d'Amsterdam) et elle se sont rencontrées. Cette démarche artistique trouve également un écho inclusif dans son travail quotidien en IME (Institut Médico-Éducatif), enrichi par l'utilisation de la langue des signes.

Une connexion magique à Servant

Née d'un véritable coup de cœur mutuel entre Yvonne, la maîtresse des lieux, et Ninie hEnt, cette soirée a immédiatement trouvé sa place dans le salon de thé. Cette parenthèse culturelle réussie ne sera pas la dernière dans la commune ! Pour les plus impatients, l'artiste retrouvera le jeune public de la région à l'école de Servant en décembre, avec notamment son « Sac à Histoires ». Une personnalité talentueuse et inspirante, à suivre de très près.

Pour retrouver et contacter l'artiste (Ninie hEnt) : 06.52.79.27.88 ; e-mail : virginiehentgen875@gmail.com ; Facebook et YouTube.

Saint-Éloy-les-Mines - Retour sur la 1re journée Répar'actions en Combrailles



Agents, élus et exposants réunis autour de Bernard Bouleau, président du Sictom des Combrailles – © Sictom des Combrailles.

Samedi dernier s'est déroulée la première journée consacrée à la réparation et au réemploi à l'école la Roche de Saint-Éloy-les-Mines. Cette journée conviviale a permis d'apprendre, de partager et de donner une seconde vie aux objets. De nombreux exposants étaient présents avec chacun leur domaine de compétences : motoculture, vélo, informatique, couture.
Des ateliers de créations pour fabriquer une pochette en matière recyclée, des conseils pour entretenir son vélo et prolonger la durée de vie de son ordinateur étaient dispensés aux personnes avides d'obtenir des astuces pour changer leur mode de consommation. Un espace don était proposé par la *Ressourcerie des Combrailles* et la *Frip'rit* pour chiner des objets et vêtements de seconde main.
Le concours enfants « créée ton super-héros du réemploi » a connu un franc succès avec de nombreuses œuvres réalisées par les enfants. Pour le concours individuel, les vainqueurs ont pu repartir avec un ensemble pour pique-nique « 0 déchet » fait main comprenant une glacière et un emballage sandwich. Pour le concours groupe, les gagnants ont remporté des jeux de société « ma famille 0 déchet » et le « loto du tri ». Les organisateurs remercient tous les intervenants et participants.

La Crouzille - Un point auto-stop sécurisé

En cette fin octobre s'est installé un panneau dans le bourg. Il s'agit d'un point auto-stop, comme il en a fleuri bon nombre sur le territoire. Il peut servir aux autostoppeurs qui pourraient souhaiter un arrêt sécurisé. Mais il servira sans doute d'avantage aux besoins de covoiturage, moyen de déplacement de plus en plus sollicité pour ses aspects économiques et conviviaux.



Le point se situe dans le bourg, derrière la salle polyvalente actuelle, près de la « bascule » et a le mérite d'être près de l'abribus : ainsi l'attente pourra se faire à l'abri des intempéries, ce qui est un plus.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 6 novembre à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 17h, bénédiction du cimetière de Lapeyrouse (RO) ; à 18h, messe à Moureuille. **Samedi 7** à 16h, bénédiction du cimetière de Saint-Priest (PV) ; à 17h30, messe à Saint-Priest-des-Champs. **Dimanche 8** à 9h à Montaigut-en-Combraille, 11h à Saint-Gervais-d'Auvergne. **Mardi 10** à 18h à Youx. **Mercredi 11** (fête de saint Martin) à 9h à Charensat (armistice 14-18), suivie du monument aux morts ; à 11h, messe à Ars-les-Favets. (armistice 14-18), suivie du monument aux morts. **Jeudi 12** (saint Josaphat) à 9h, chapelet au Vieux Bourg de Saint-Éloy ; à 15h, messe à l'Ehpad de Charensat ; à 16h, bénédiction du cimetière de Château-sur-Cher (PV) ; à 18h, messe à Château-sur-Cher. **Vendredi 13** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Servant. **Samedi 14** à 16h, bénédiction au cimetière de Biollet ; à 17h30, messe anticipée à Biollet. **Dimanche 15** à 9h, Messe à Saint-Éloy-les-Mines, à 11h à Pionsat (sous réserve de modification).

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Biollet - Théâtre et AG à l'amicale laïque



Fin septembre et début octobre, les artistes de l'amicale laïque de Biollet ont assuré leur spectacle, au cours de deux représentations. Le public était au rendez-vous, pour apprécier les sketches, danses ou chants, et le repas préparé par la Guinguette. Afin de faire le bilan de l'année écoulée, renouveler le bureau et aussi prévoir les activités à venir, l'assemblée générale de l'ALB se déroulera à la salle des fêtes le samedi 7 novembre, à partir de 18h30. N'hésitez pas à venir si vous êtes motivé pour rejoindre l'association. Un petit repas conclura la soirée. Pour vous inscrire, veuillez contacter Joëlle au 06.42.74.50.50 ou Ghislaine au 04.73.52.52.79.

Gouttières

Concert. *Comb danses* organise un concert de Noël à l'église de Gouttières le mardi 10 novembre à 18h, avec Raphaël Maurel et Camille Olivier (chant, cornemuse, accordéon...). Entre libre. Rens. 07.86.59.16.97.

Saint-Priest-des-Champs

Commémoration. Bernard Favier, maire, et Jean-Pierre Taillandier, président de la section AFN de Saint-Priest-des-Champs, ont l'honneur d'inviter l'ensemble des administrés à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Celle-ci se déroulera en deux temps, mercredi 11 novembre : 9h, sur la place du village, remise du drapeau aux jeunes porte-drapeaux, drapeau financé par la Région AuRA, en présence de Sylvain Durin, suivi d'un moment café/brioche à la salle des associations, à 10h30 rassemblement aux monuments aux morts pour la cérémonie suivi du verre de l'amitié offert à tous également à la salle des associations.

Soirée cabaret. Samedi 14 novembre, le groupe folklorique *Les Crouzadoux* organise une soirée cabaret à la salle des fêtes de Saint-Priest, animée par la troupe du Foyer rural des Ancizes. Sketchs, rires, chansons seront au programme. Début du spectacle à 20h30. Entrée : 8 €, gratuite pour les moins de 12 ans. Buvette et pâtisseries. Réservation conseillée au 04.73.52.52.76 ou au 06.95.97.74.91.

En paroisse. Samedi 7 novembre, bénédiction des tombes au cimetière à 16h. Messe à l'église de Saint-Priest à 17h30.

Pionsat

Séance de cinéma. Mardi 17 novembre à 20h30 à la salle Arobase, séance de cinéma avec la projection de « La maison de nos rêves ». Tarif normal : 5 €, réduit : 3,50 €.

Atelier de soins esthétiques. Un atelier avec trois séances sera animé par Pierre Prugny, et est proposé par le Clic. Les séances auront lieu les 23 et 30 novembre et le 7 décembre de 10h à 12h, à la maison partagée *Âges & Vies* de Pionsat. Participation gratuite – inscription obligatoire auprès du Clic au 04.73.33.17.64.

Cérémonie de l'armistice du 11 Novembre. Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, mercredi 11 novembre à 11h au monument aux morts.

Charensat

Commémoration du 11 novembre 1918 à Charensat et Biollet. À l'occasion du 11 Novembre, les communes de Charensat et Biollet invitent la population à se rassembler pour commémorer l'armistice de 1918 et rendre hommage aux soldats morts pour la France. Cette journée nationale du souvenir est un moment important de mémoire et de recueillement, qui permet de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de liberté et de solidarité.
Le programme de la matinée est le suivant : à 9h, messe ; à 10h, cérémonie au monument aux morts de Charensat, suivie du verre de l'amitié (à la salle des fêtes) ; à 11h, cérémonie au monument aux morts de Biollet, suivie du verre de l'amitié (à la Guinguette).
Les habitants des deux communes sont chaleureusement invités à participer à ces cérémonies commémoratives afin d'honorer ensemble la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Se souvenir, c'est faire vivre la mémoire et construire la paix de demain.

Thé dansant. Le *Club de l'avenir* invite les amateurs de danse et de musique à partager un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, le dimanche 15 novembre, à partir de 14h30, à la salle des fêtes de Charensat. L'animation musicale sera assurée par Patrick Roque, qui accompagnera les danseurs au rythme des airs populaires et des mélodies qui donnent envie de rejoindre la piste. L'entrée est fixée à 10 €. Une buvette et des pâtisseries seront à votre disposition.
Que l'on soit amateur de valse, de paso doble, de tango ou simplement désireux de passer un agréable moment en musique, ce rendez-vous est ouvert à tous.
Un bel après-midi en perspective pour se retrouver, danser et partager un moment chaleureux au cœur de la commune.

La Cellette

Concert. L'antenne de Pionsat de la *Ligue contre le cancer* organise un concert, dimanche 8 novembre à La Cellette, à 14h30 dans la salle des fêtes. Quatre chorales et le jeune pianiste Étienne Grammont se produiront lors de cette manifestation. Entrée libre. La commune apporte son soutien à cet événement. Ensemble, soutenons la recherche !

Pontgibaud

La Micro-Folie, c'est quoi ?. Elle se déroule dans les locaux de la communauté de communes, 5 rue du Frère-Genestier à Pontgibaud. C'est : un musée numérique, des tableaux issus des plus grands musées du monde, des animations pour découvrir l'art dans toute sa diversité, quatre casques de réalité virtuelle, films à 360°, jeux intéractifs, projections, théâtre, opéras, danse, documentaires, jeux vidéo. Gratuit et tout public.
Programme de novembre :
– mercredi 18 à 9h45, 12h30, 13h30, 16h15 l'opéra, musée numérique. Découvrez et laissez-vous emporter à travers des extraits d'œuvres emblématiques. À 14h, projection « Offenbach report » (59 min) : un film lyrique qui dévoile une facette intime du compositeur. Réalité virtuelle toute la journée : âme de musicienne, danseuse, chanteur lyrique.
– Jeudi 19 à 14h, projection ballet « La belle et la bête » – musique de Tchaïkovski. Une chorégraphie virtuose signée T. Malandain.
– Samedi 21 à 10h, 12h30, découverte de la Micro-Folie : et si l'art venait à vous ?
– Mercredi 25, animations : 10h30, une heure avec les chasseurs collecteurs du Paléolithique ; à 14h, un bison dans le rocher : venez construire votre propre grotte ornée à la mode préhistorique. Réalité virtuelle : voyage au cœur de l'évolution. Rens. 04.73.79.70.70.

Concours de belote. L'amicale des sapeurs-pompiers vous donne rendez-vous le dimanche 15 novembre pour son concours de belote, à la salle polyvalente, espace H.-Vidal. Début des inscriptions à 13h, début du concours 14h. 18 € par équipe. Sur place : snack, buvette et tombola. 1er lot : deux rosettes, 2e lot : 30 € de bon d'achat au restaurant Le Dilem, 3e lot : 15 € de bon d'achat au restaurant La Table de Marie. Un lot pour tous les participants ! Bonne ambiance garantie.

Ouverture d'un registre de concertation. La commune élabore la révision de son PLU pour planifier son développement pour les 10 à 15 prochaines années. Habitants, donnez votre avis sur l'avenir de notre commune, exprimez vos idées sur : accueil de population, habitat, activités économiques, équipements, déplacements, cadre de vie.
La concertation, portant sur l'intérêt général, les questions d'intérêt privé, seront traitées lors de l'enquête publique (par exemple les demandes de terrains constructibles), en fin de procédure. Comment participer ? Un registre de concertation est disponible en mairie, n'hésitez pas à venir consulter les documents mis à votre disposition et à inscrire vos remarques sur le registre.

Collecte de sang. Lundi 23 novembre de 15h30 à 19h salle H.-Vidal. Prévoir une pièce d'identité, s'hydrater et manger avant le don. Vous pouvez sauver des vies par ce simple geste.

Opération Bus Plasma. Pour répondre aux besoins croissants de plasma, l'association des donneurs de sang bénévoles renouvelle l'opération le mardi 10 novembre – départ de Pontgibaud à 9h30, un minibus prêté par l'association Val de Sioule assurera le trajet, pour six bénévoles jusqu'à la Maison du don et retour. Inscriptions : adsbpontgibaud@gmail.com.

Saint-Jacques-d'Ambur

Messe des sapeurs-pompiers. Les sapeurs-pompiers du territoire vous donnent rendez-vous le samedi 21 novembre à 10h30, à l'église de Saint-Jacques-d'Ambur pour la traditionnelle messe des pompiers. Ce temps de rassemblement et de recueillement sera l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui s'engagent au quotidien au service des autres, de saluer leur dévouement et d'avoir une pensée particulière pour les pompiers disparus.
Vous souhaitez faire célébrer une messe à l'intention de vos proches ? Il est possible de déposer une intention de messe auprès de Florence Rossignol, chargée de recueillir les demandes. Vous pouvez la contacter au 06.75.07.02.09. Une offrande de 18 € sera demandée, par chèque à l'ordre de ADC Paroisse Saint-Benoît.
Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ce moment de foi, de mémoire et de convivialité, en soutien à nos sapeurs-pompiers.

Commémoration. À l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité invite l'ensemble de la population à participer à la cérémonie organisée en hommage aux soldats morts pour la France. Le rendez-vous est fixé à 12h au monument aux morts. Cette cérémonie constitue un temps de recueillement et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont combattu et sacrifié leur vie pour défendre notre pays et préserver notre liberté. Elle nous rappelle également l'importance du devoir de mémoire et de sa transmission aux jeunes générations. Se souvenir de notre histoire, honorer les sacrifices consentis et transmettre les valeurs de paix, de liberté et de solidarité sont autant de responsabilités collectives. À l'issue de la cérémonie, la municipalité aura le plaisir de convier les participants à un vin d'honneur offert à la salle des fêtes, afin de prolonger ce moment dans un esprit de convivialité et de partage.
La municipalité espère vous retrouver nombreux pour cette cérémonie du souvenir.

Les Ancizes-Comps

Des aidants chantés. Le comité Action sociale Agirc-Arrco Auvergne, en partenariat avec la Plateforme d'accompagnement et de répit des Combrailles, organise une après-midi théâtre sur le thème de l'aidance, mardi 17 novembre à 14h30 (accueil à partir de 14h) au cinéma La Viouze. Le duo *Ninou et Ninou* (Anne-Erell Tor et Sophie Belvisi) embarque le public dans une fausse émission de radio décalée, rythmée par des sketchs et des chansons, dédiée à celles et ceux qui accompagnent un proche malade ou en situation de handicap : les aidants. À partir de leurs propres expériences, elles brisent les tabous avec humour et tendresse, donnant une voix à ce sujet souvent passé sous silence. Un moment d'énergie et d'autodérision qui invite à réfléchir, partager et à porter un regard nouveau sur le rôle des aidants. Un temps d'échanges avec des acteurs du secteur et un moment de convivialité prolongeront le spectacle.
Gratuit sur inscription auprès de actionsociale auvergne@agirc-arcco.fr ou au 06.67.36.48.88.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Horaire des messes. Samedi 7 novembre aux Ancizes à 18h. Dimanche 8 à Pouzol à 10h30.

Messes en semaine. Le mercredi à l'église de Manzat à 11h ; le vendredi à l'église de Saint-Pardoux à 10h30.

Permanences. Le Père Marcin sera présent à la permanence les jeudis 19 et 26 novembre de 10h à 11h. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades) appelez directement Père Marcin au 06.52.60.44.85.

Agenda. – Samedi 7 novembre, projection du film « Sacré cœur » au foyer Saint-Bruno à 15h30.
– Dimanche 15 : « dimanche ensemble » à Manzat. Dès 9h30, les enfants sont accueillis par l'équipe de catéchisme. Les plus jeunes pour une rencontre de l'éveil à la foi et les enfants du CE1 au CM2 pour une séance de catéchisme. De 9h30 à 10h30, les parents des enfants du catéchisme et les paroissiens sont invités à un temps d'échanges à la mairie avec le célébrant. À 11h, messe des familles ouverte à tous. Tous les enfants du catéchisme seront notamment présents.
– Vendredi 20, « une heure pour comprendre » au foyer Saint-Bruno à 18h30. Une fois par mois, prenez une heure pour votre foi. Venez avec vos questions. Venez avec vos doutes : 30 minutes pour vos questions (foi, morale, Église, vie chrétienne) et 30 minutes pour comprendre (un enseignement simple et accessible autour de la première partie du catéchisme de l'Église catholique « La profession de la foi »). Réunion chaque 3e vendredi du mois au foyer Saint-Bruno à Saint-Georges-de-Mons à 18h30.

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis, rue des Tilleuls, 63780 Saint-Georges-de-Mons. Tél. : 04.73.86.70.48. Mail : paroissesaintbruno 63@gmail.com. Site : paroisse-saintbruno-bds.fr.

Football - Cruelle sortie de la Coupe Seniquette pour Saint-Ours/Pontgibaud

C'est une équipe particulièrement diminuée qui s'est déplacée au Montel-de-Gelat, dimanche dernier, pour disputer le match de Coupe Seniquette face à Charmonvillo AS. Entre blessures, maladies et obligations professionnelles ou familiales, l'*Entente Saint-Ours/Pontgibaud* a dû composer avec un effectif considérablement réduit.
Face à un club disposant d'un réservoir de joueurs plus important, avec notamment une équipe évoluant en D3, les visiteurs ont rapidement mesuré l'ampleur de la tâche. Malgré leur abnégation et les efforts déployés, ils n'ont pu contenir les offensives adverses. Particulièrement efficaces devant le but, les locaux regagnaient les vestiaires avec une confortable avance (4-0).
La seconde période ne devait malheureusement pas inverser la tendance. Privée de solutions face à une équipe dominatrice, l'*Entente* encaissait quatre nouveaux buts, portant le score final à 8-0.
Comme si cette lourde défaite ne suffisait pas, la malchance continuait de s'acharner sur les visiteurs. Déjà privés de leur gardien habituel, victime d'une fracture du nez lors de la précédente rencontre, ils voyaient leur gardien remplaçant se blesser à son tour et être contraint de quitter le terrain en cours de partie.
Au-delà du résultat, c'est désormais un véritable casse-tête qui attend les responsables de l'*Entente*, contraints de revoir leur organisation et de trouver des solutions pour rebondir en championnat, dès samedi prochain, à Saint-Éloy-les-Mines face à Nord Combraille FC 2, coup d'envoi à 18h.



Clément Pavlus, encerclé par les joueurs de Charmonvillo AS – © A. F.

Fromagerie MOREL
Produits d'Auvergne
Bleu des Causses
18,80 € le kg
Marie et Patrice
Place Jean Moulin - PONTGIBAUD
04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

Cisternes-la-Forêt

Cérémonie du 11-Novembre. La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera mercredi 11 novembre à 11h à Lavergne. Cette commémoration sera notamment marquée par la présentation d'une jeune porte-drapeau, symbole de la transmission du devoir de mémoire aux nouvelles générations.
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Saint-Ours-les-Roches

Commémoration de l'Armistice de 1918. Toute la population est conviée à la cérémonie du 11 novembre, suivie d'un vin d'honneur offert à la salle Anne-Frank et d'un repas de cohésion à la salle polyvalente pour les anciens combattants et leurs épouses.
Horaires : 10h45 : aux Roches (deux monuments) ; 11h : rassemblement devant la mairie avant de se diriger vers les monuments aux morts pour le dépôt de gerbes.

Saint-Pierre-le-Chastel

Commémoration du 11 novembre 1918.
La cérémonie aura lieu mercredi 11 novembre à 11h, rassemblement place de la Mairie.
Un vin d'honneur sera offert par la municipalité, salle du rez-de-chaussée de la mairie à l'issue de la commémoration.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations.
Vendredi 6 novembre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat avec adoration. **Samedi 7** à 17h, messe à Giat. **Mardi 10** à 16h à l'Ehpad de Pontaumur. **Mercredi 11** à 9h30 à Herment, célébration de la Parole. **Vendredi 13** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 14** à 17h à Gelles, célébration de la Parole. **Dimanche 15** à 9h30, messe à Pontaumur. Les horaires des messes du samedi évoluent : à partir du samedi 7 novembre, la messe aura lieu à 17h.

Baptême. Samedi 7, à 10h30 à Saint-Ours, de Justine Bachelet.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera. Site de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursioulet volcans.fr.

Villossanges - Les « Dames » préparent leurs représentations théâtrales



Une délégation de la troupe a remis un chèque aux représentants de la « Ligue contre le cancer » à Tralaigues au début septembre – © DDV.

La nouvelle saison théâtrale des *Dames de Villossanges* a pris son rythme de croisière, une fois le choix des pièces acté et les rôles distribués depuis l'assemblée générale, qui a vu s'opérer quelques changements dans la troupe, sans pour autant changer les objectifs et principes de l'association. Trois départs et trois pauses sont constatés ; plus d'une vingtaine d'adhérents se sont accordés pour poursuivre l'activité culturelle et solidaire qui anime le territoire chaque mois de février.

Les résultats de la saison passée ont permis d'accorder un don de 1 000 € à la *Ligue contre le cancer* et 500 € à l'*Association du Petit Prince*.

Un nouveau bureau a été constitué : Éric Bouchet reste président, secondé par Sabrina Delignière ; Brigitte Allochon et Marie-Hélène Lardy prennent la responsabilité des comptes et la charge du secrétariat est dévolue à Lucie Jasse et Léonie Bouchet.

Dans un mois, les choses commenceront à devenir sérieuses : la première répétition globale est programmée le 12 décembre. Ce sera l'occasion de montrer la cohésion de toute la troupe et de voir les prémices du spectacle avant d'intégrer la scène de la salle des fêtes où seront montés les décors le 9 janvier ; les six représentations se feront du 13 au 27 février.

Bien que la saison soit lancée, avec pour objectif partagé de partir sur une dynamique constructive, conviviale et collective, les *Dames de Villossanges* restent ouvertes à l'accueil de nouveaux membres, tant comédiens amateurs que petites mains pour aider à la réalisation, à l'organisation des activités de l'association. Contact au 06.73.51.29.07.

Villossanges

Repas. Le comité de jumelage organise sa traditionnelle soirée choucroute, le samedi 14 novembre à la salle des fêtes à partir de 19h30. Tarif : 18 €, 12 € pour les moins de 12 ans. Réservations avant le 10 novembre au 06.77.18.04.13.

Cérémonie. La population est invitée à assister à la commémoration de l'armistice 1918 et à l'hommage aux morts de toutes les guerres, le mercredi 11 novembre à 11h au monument aux morts : dépôt de gerbes, discours, vin d'honneur.

Saint-Étienne-des-Champs

11-Novembre. Mme le Maire et son conseil municipal invitent la population à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale le mercredi 11 novembre à 11h au monument aux morts.
Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Fernoël

Cérémonie. L'hommage aux combattants morts pour la France se déroulera le mercredi 11 novembre à 8h30 au monument aux morts : rassemblement à la mairie à 8h15, dépôt de gerbes et discours, vin d'honneur à la mairie.

Saint-Avit-d'Auvergne

11-Novembre. La cérémonie commémorative d'hommage aux morts de toutes les guerres et de célébration de l'armistice de 1918 aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h30 sur la place : dépôt de gerbes au monument aux morts, discours, vin d'honneur.

Puy-Saint-Gulmier

Commémoration. La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h à la Butte devant le monument aux morts, suivie du vin d'honneur à la salle, offert par la municipalité.

Landogne

Commémoration. La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 aura lieu à 10h avec remise de gerbe au monuments aux morts. Vin d'honneur offert par la municipalité.

Voingt

Armistice. L'hommage aux combattants morts pour la France se déroulera le mercredi 11 novembre à 10h30 au monument aux morts : rassemblement à la mairie à 10h20, dépôt de gerbes et discours, vin d'honneur à la mairie.

Giat

Pharmacies de garde. Les 7 et 8 novembre, pharmacie May, Montel-de-Gelat, tél. 04.73.79.94.16. Le 11 novembre : pharmacie de Pontaumur, tél. 04.73.79.90.31.

En paroisse. Samedi 7 novembre, à 17h, messe en l'église de Giat.

Cérémonies. L'hommage aux combattants morts pour la France se déroulera le mercredi 11 novembre selon le programme suivant : dépôts de gerbes aux monuments aux morts à 9h à Villevergne, 10h30 à Foulages, 11h30 à Giat (rassemblement à la mairie à 11h15, vin d'honneur à la mairie après la célébration). Le vendredi 13, les personnels et élèves de l'école Simone-Veil invitent la population à se joindre à eux pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale devant le monument aux morts à 10h30.

Condat-en-Combraille

Commémoration. La cérémonie d'hommages aux soldats morts pour la France, à laquelle la population est invitée, se déroulera le mercredi 11 novembre à 11h : dépôt de gerbes, discours et vin d'honneur à la mairie.

La Celle-d'Auvergne

Commémoration. L'hommage aux combattants morts pour la France se déroulera le mercredi 11 novembre à 9h30 au monument aux morts : rassemblement à la mairie à 9h20, dépôt de gerbes et discours, vin d'honneur à la mairie.

Loto. Le *Club de l'Amitié* organise un loto le mercredi 11 novembre à 14h à la salle des fêtes.

Comité des fêtes. Son assemblée générale aura lieu le vendredi 13 novembre à 19h30 dans la salle 1 du Foyer. À l'ordre du jour : bilans moral et financier, renouvellement du bureau, préparation bal des Catherinettes, projets 2027. L'association accueille toutes les bonnes volontés pour participer à son fonctionnement et à l'organisation des manifestations : elles seront reçues avec bienveillance à cette réunion.

Tiers-lieu. Le tiers-lieu *Giat-box* sera l'hôte d'une rencontre apéro et réseautage numérique le mardi 10 novembre à 18h. Cette animation permet d'échanger entre les coworkeurs et entrepreneurs du territoire, de tester la culture numérique des uns et des autres, de parler de l'environnement numérique actuel et futur, et d'autres choses sans rapport. Sur inscription obligatoire au 07.43.66.24.90.

Belote. Le *Club Saint-Martin* organise un concours de belote, dimanche 8 novembre, à la salle des fêtes à 14h.
Engagement : 18 € par équipe.

Montel-de-Gelat

Alambic. L'*Association de l'Alambic du Montel et des Combrailles* organise son assemblée générale, le samedi 14 novembre à 18h à la salle des fêtes. À l'ordre du jour : bilans d'activités et financier, renouvellement du bureau, projets et perspectives. Tous les adhérents sont convoqués et les personnes désirant intégrer l'association sont invitées à participer à cette réunion.

Herment - Un très beau succès de la marche d'Halloween



Après la randonnée, un petit réconfort attendait les marcheurs pour un temps convivial sans monstruosités – © mairie d'Herment.

La butte d'Herment avait sombré dans la peur le 31 octobre, en début de soirée : pas d'éclairage mais des zones aux lumières tamisées laissant des ombres, des choses bizarres, des mouvements surprenants, des sons d'outre-tombe exprimant une ambiance anxiogène vite disparue au passage de 160 marcheurs qui effrayaient les éventuels fantômes et monstres sortis pour Halloween. Cette petite promenade apéritive organisée par les esprits troublés des membres des *Mille pattes* amenait les participants à la dégustation de la soupe des sorcières, au goût si délicieux qu'il aurait damné les plus puritains des randonneurs.

Herment

« Vide ta chambre ». L'*Association des parents d'élèves du RPI Herment-Verneugheol* organise une opération « vide ta chambre » le dimanche 8 novembre à la salle des fêtes de 8h à 16h. Pour les exposants, 5 € la table, sur réservation au 06.24.90.37.69 ou apehv63470@gmail.com. Entrée libre pour les visiteurs.

11 Novembre. Une messe sera célébrée le mercredi 11 novembre en la collégiale à 9h30 à la mémoire des victimes de toutes les guerres. Suivra la cérémonie commémorative au monument aux morts à 10h30 : dépôt de gerbes, discours, vin d'honneur.

CCV - Semaine Bleue : le RPE favorise les rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre de la Semaine Bleue, placée sous le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ! », le Relais Petite Enfance (RPE) de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans a organisé deux ateliers intergénérationnels au sein de l'Ehpad de Bourg-Lastic et de l'Ehpad Le Relais de Poste à Pontgibaud.
Ces rencontres ont permis de réunir les tout-petits et les aînés autour d'activités ludiques et créatives, favorisant les échanges, la découverte et le plaisir d'être ensemble.
Parmi les activités proposées, un atelier manuel autour des empreintes a particulièrement illustré cette volonté de créer du lien entre les générations. Petits et grands ont associé leurs empreintes de mains (et même de pieds !), les unes sur les autres, donnant naissance à des créations originales et symboliques…
Au-delà de la création, ces ateliers ont été l'occasion de vivre des instants de rencontre, de complicité, de sourires et de découvertes précieux. Ces temps de rencontre contribuent à sensibiliser les plus jeunes à la richesse des relations avec les aînés.
Créer du lien entre les générations est une démarche que le RPE fait vivre tout au long de l'année, grâce à des ateliers intergénérationnels régulièrement organisés au sein des différents Ehpad du territoire. Ces rencontres contribuent à l'épanouissement des enfants, au bien-être des aînés et au renforcement des liens entre les générations.
Pour tout renseignement, les animatrices peuvent être contactées ; il s'agit d'Élodie Courtet à Bourg-Lastic, au 06.67.32.33.08, de Pauline Bruhat à Pontgibaud au 06.67.28.02.12 ou bien d'Anaëlle Martin à Pontaumur au 06.42.10.88.13 ou bien par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.



Les tout-petits ont rencontré leurs aînés – © CCV communauté.

Saint-Germain-près-Herment - Un bel oiseau sur l'étang de Farges

Drôle de surprise à l'étang de Farges le mercredi matin de la dernière semaine d'octobre, pour deux pêcheurs venus taquiner le poisson à quelques jours de la fermeture saisonnière. Cette dernière était avancée au 31 octobre cette année, en prévision de la vidange du plan d'eau avant la fin de l'année.



Le cygne a fait impression en se posant à Farges – © N. D.

La surprise venait du ciel : un cygne s'est posé devant eux. Voir cet oiseau majestueux en migration faire escale dans la région est assez rare et cette apparition a fait le bonheur des pêcheurs et de toutes les personnes venues se promener autour de l'étang.

Prondines

11 Novembre. L'hommage aux combattants morts pour la France, auquel est invitéé la population, se déroulera le mercredi 11 novembre à 9h30 au monument aux morts : dépôt de gerbe et discours, vin d'honneur à la salle des associations.

Tortebesse

Commémoration de l'armistice de 1918. La population est invitée à assister à la commémoration de la victoire de 1918, le mercredi 11 novembre à 16h30 au monument aux morts : dépôt de gerbe, discours, vin d'honneur à la mairie.

Sauvagnat-près-Herment

Commémoration. La population est invitée à participer à la célébration de l'armistice de 1918, dimanche 15 novembre à 11h au monument aux morts : dépôt de gerbe, discours et vin d'honneur à la mairie.

Verneugheol

Célébration. La cérémonie d'hommages aux soldats morts pour la France, à laquelle la population est invitée, se déroulera le mercredi 11 novembre à 9h30 : dépôt de gerbes, discours et vin d'honneur à la salle des fêtes.

Saint-Germain-près-Herment

11 Novembre. Les habitants sont invités à participer à la célébration de l'hommage aux morts de toutes les guerres et à la commémoration de l'armistice de 1918, le mercredi 11 novembre à 11 h au monument aux morts : dépôt de gerbe, discours, vin d'honneur.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Bourg-Lastic

En paroisse. Vendredi 6 novembre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fargheon. Le mercredi 11, une messe sera célébrée dans les églises Saint-Pierre de Bagnols et Saint-Louis de La Tour-d'Auvergne à 10h30 pour la paix et les victimes des guerres.

On fait des affaires. L'amicale laïque organise une bourse aux vêtements (enfants et adultes), livres, jouets et articles de puériculture, samedi 7 novembre, de 10h à 17h au gymnase. Il y aura du choix car tous les stands ont été réservés. Renseignements au 06.18.27.48.72 ou bien encore par Messenger via la page Facebook de l'amicale. Une buvette et un stand de restauration permettront à tous de se sustenter (un menu composé d'un hot-dog, de frites, d'une crêpe et d'une boisson sera proposé également au prix de 8 €). L'opportunité sera également donnée de récupérer les bons de commande et peut-être de les déposer afin d'être livrés en produits venant de la très réputée chocolaterie Colombet de Pontgibaud pour les fêtes de fin d'année, des gâteaux de la célèbre biscuiterie Saint-Michel (il y en a même pour l'apéritif maintenant) ou de cagettes de 6 kg de clémentines bio au prix de 16 €. Les bons de commandes sont également téléchargeables sur le site Facebook de l'amicale. Et on ne tarde pas car la date limite pour passer commande est le vendredi 13 novembre.
Les bénévoles de l'association œuvrent dans le but de financer tout ou partie des projets scolaires de l'école.

Association *L'heure du conte*. Basée à Pontaumur, elle propose, avec la *Compagnie en La*, une animation intitulée « Papy Potager » le samedi 7 novembre à partir de 16h, dans la salle des fêtes de la mairie de Bourg-Lastic. Venez partager un moment de complicité avec vos enfants et/ou petits-enfants. Participation : 1 €.

Atelier d'éveil musical. Le RPE AmstramRAM propose un atelier intitulé « Grandir en musique : comment l'éveil musical peut aider les tout-petits à s'épanouir ? » dans les locaux du Pôle enfance jeunesse, le samedi 7 novembre de 10h à 11h. Il s'adresse aux parents d'enfants de moins de 3 ans. L'objectif est de découvrir et pratiquer la musique en famille sans avoir besoin de connaissances musicales, pour partager un moment de complicité.
Cet atelier est gratuit, mais sur inscription, et la priorité sera donnée aux parents ayant participé à la soirée d'information qui a eu lieu le 30 septembre. Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans au 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.

AmstramRAM. Le jeudi 12 novembre, les assistantes maternelles pourront assister à une réunion d'information sur les réseaux sociaux. Le vendredi 13, les malles du Pôle Ressources Petite Enfance (PRPE) seront présentées aux enfants.

Bala'Bulles. Le café itinérant parents-enfants, porté par l'*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels* (ACEPP) et dédié aux parents et à leurs enfants de 0 à 4 ans, sera à Bourg-Lastic le mardi 10 novembre, de 9h30 à 11h30. L'accueil est bienveillant, libre et gratuit. Rendez-vous au Relais petite enfance, 7 rue des Dillures. Les grands-parents sont également les bienvenus !

Cérémonie. La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 se tiendra au monument aux morts à 10h. Auparavant, à 9h30, un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux morts situé dans le cimetière.

Le logement des seniors. Le jeudi 26 novembre, l'association des *Compagnons Bâtisseurs*, en partenariat avec le Clic Senior Montagne, les mairies de Gelles, La Tour-d'Auvergne et Bourg-Lastic et avec le soutien de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, propose un atelier de 14h à 16h, dans la salle située au rez-de-chaussée de la mairie, 20 route de Clermont. Le thème en sera l'adaptation du domicile à chaque étape de la vie de ses habitants.
La participation à cette rencontre est gratuite, mais se fait sur inscription auprès du 09.82.51.23.04 ou par courriel : cbauvergne@compagnonsbatisseurs.eu

Rencontre découverte. La Fabrik'numérique vient à la rencontre des habitants de plus de 11 ans du secteur qui souhaitent découvrir l'impression 3D et la découpe laser à travers un atelier ludique. Ainsi, le samedi 21 novembre, elle donne rendez-vous aux curieux de 10h à 13h au Pôle Enfance – 7 rue des Dillures à Bourg-Lastic, pour découvrir, à travers des démonstrations, comment l'impression 3D redonne vie aux jeux de société cassés ou incomplets.
Un espace jeux animé par le personnel de l'ALSH sera également à disposition pour jouer en famille.

Nos peines. – Marie Colette Dufour a quitté les siens à l'âge de 90 ans. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 27 octobre en l'église Saint-Fargheon, suivies de l'inhumation au cimetière communal. Toutes nos pensées vont à ses enfants, Marie-Pierre et Bruno ; à sa belle-fille Brigitte et à son gendre, Serge ; à ses petits-enfants Cécilia, Florian, Alicia, Clarisse, Louna ; ainsi qu'à toute sa famille.
– Nadine Caudie dite « Dine », a quitté les siens. Ses obsèques civiles ont eu lieu le jeudi 29 octobre au cimetière de Bourg-Lastic.
Toutes nos pensées vont à son compagnon, Christian ; à ses enfants, Audrey et Jocelyn, Vanessa ; à ses petits-enfants, Lucas, Louna, Mila, ainsi qu'à toute sa famille.

Bourg-Lastic - Les enfants ont passé un bel après-midi



Jour d'Halloween oblige, Axel et Mathis sont venus s'adonner au Skyjo, entre autres, sous les yeux d'Isabelle, bénévole au sein de l'amicale laïque – © I. V.

Si la première édition de cette animation a été un succès, le second après-midi jeux de société, organisé le samedi 31 octobre par l'amicale *laïque*, n'a pas rencontré le succès escompté. Mais il en faut plus aux bénévoles de l'association pour se décourager : une nouvelle date sera bientôt proposée pour venir s'amuser dans un tiers-lieu, découvrir de nouveaux jeux de société seul, en famille ou avec des amis. Il y aura forcément quelqu'un d'enjoué pour s'adonner au plaisir de s'affronter dans des jeux traditionnels, comme dans des contemporains. Dès que sa date sera connue, votre hebdo préféré se fera l'écho de ce nouveau moment de partage.

Bourg-Lastic - Prendre soin des seniors

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sancy Ouest, en partenariat avec l'Ehpad *Les Bruyères*, le Centre hospitalier du Mont-Dore et le Centre local d'information et de coordination (Clic) *Senior Montagne*, organise un forum des seniors, le mardi 10 novembre, de 11h à 17h, dans l'enceinte de l'Ehpad Les Bruyères, sis 3, allée Marcel-Pagnol à Bourg-Lastic.
Au programme : toute la journée, des stands d'information sur les services et structures du territoire (services d'aide à domicile, SSIAD, etc.) ; un atelier de prévention de l'ostéoporose et un atelier brain ball (méthode permettant de développer la concentration, la coordination, la coopération et la confiance en soi). À 10h : présentation des services de l'Équipe de soins et d'accompagnement (ESA) et du Clic Senior Montagne. À 12h : buffet partagé offert par la CPTS Sancy Ouest.
De 14h30 à 17h : campagne de vaccination contre la grippe et le pneumocoque, assurée par les professionnels de santé de la Maison de santé de Bourg-Lastic, sur inscription au 04.73.92.51.88. Elle est réservée aux personnes de 65 ans et plus ou aux patients en affection de longue durée (ALD). Pensez à venir avec votre carte Vitale.
L'entrée est gratuite et ouverte à tous ; pour plus d'informations, contacter le 07.88.98.22.29.

Bourg-Lastic - Les rendez-vous de novembre à l'espace France Services

Les permanences dans les locaux de la communauté de communes, au 4 route de Tulle, s'établissent comme suit. Sans précision contraire, les permanences se tiennent sur rendez-vous pris auprès du 04.73.79.70.70.
*** À destination des particuliers :**
– pour les domaines relevant des impôts : permanence, le vendredi de 13h30 à 16h30, les 6, 13 et 20 en visio, et le 27 en présentiel ;
– pour les domaines relevant du droit : permanence physique de la conciliatrice de justice le lundi 9 de 14h à 17h ; le mercredi 25, de 14h à 16h, en visioconférence, permanence du Conseil départemental de l'accès au droit assurée par un juriste ;
– pour les domaines relevant de la santé et du social : les mardis 17 et 24, de 9h30 à 12h, permanence physique d'un assistant social ; le jeudi 19, de 15h à 17h, permanence physique Point Conseil Budget.
– pour les domaines de l'emploi : le vendredi 13, toute la journée, permanence physique de CAP Emploi 63.
*** Organismes partenaires :**
– Agence départementale d'information sur le logement. La permanence de l'Adil se fait sans rendez-vous et en visio, à l'Espace France Services, le mardi 17 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Ce service, gratuit, dispense des conseils neutres, objectifs et personnalisés sur l'ensemble des aspects juridiques, techniques, énergétiques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat.
– CPAM : la Caisse primaire d'assurance maladie propose des permanences quotidiennes de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, en visio et sans rendez-vous.
– Aesio Santé : tous les lundis, de 9h30 à 12h30, permanence physique.
– Services aux entreprises. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) tiendra des permanences en visio et sur rendez-vous, les mardis 10 et 24 (inscription auprès du 04.73.43.43.43).

Bourg-Lastic – Les mercredis de l'ALSH préparent Noël

L'accueil de loisirs intercommunal *Chavanon Combrailles et Volcans* propose des mercredis ludiques pour les enfants de 3 à 10 ans. Voici le programme prévu :
– Le 18 novembre : atelier calendrier de l'Avent et atelier cuisine.
– Le 25 novembre : décoration du centre, puis atelier bracelets.
– Le 2 décembre : préparation du centre aux fêtes de Noël, puis projet autour des droits de l'enfant en partenariat avec la maison d'enfants à caractère social (MECS) de Messeix.
– Le 9 décembre : « ma lettre au père Noël », suivie d'une promenade.
– Le 16 décembre : atelier pot à biscuits, suivi du spectacle de Noël inter-centres (départ à 13h30 et retour à 17h30).
Pour rappel, les activités peuvent changer en fonction de la météo. Les inscriptions se prennent jusqu'au vendredi 9h de la semaine précédente. Le centre est ouvert de 8h30 à 17h30 avec une garderie de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir. Un transport en commun est également organisé au départ d'Herment avec des points d'arrêt à Sauvagnat, Prondines, Tortebesse et Briffons ; ainsi qu'au départ de Messeix, avec un arrêt aux Gannes. Pour tout renseignement, appeler le 04.73.79.79.70 ou le 06.42.77.59.46, ou envoyer un courriel à alsh.bourglastic@ccvcommunaute.fr.

Briffons - Le « Club de la 3e Jeunesse » fête l'automne et ses octogénaires

Bonne humeur et gourmandise étaient au rendez-vous ce samedi 10 octobre. Les membres de la 3e Jeunesse se sont retrouvés au restaurant « Les Trois Tourtes » à Verneugheol pour leur traditionnel repas d'automne.
Ils y ont partagé un moment de convivialité autour d'un très bon et copieux repas. La journée a atteint son sommet d'émotion au moment du dessert. Afin de célébrer dignement les 80 ans de ses fidèles adhérents – Bernard, Claude, Monique, et Yves – quatre magnifiques gâteaux, personnalisés au prénom de chacun, ont été servis. C'est sous les applaudissements nourris de l'assemblée que nos quatre jubilaires ont soufflé le cap symbolique.



Messeix

Souvenons-nous. En cette période de fête de la Toussaint, nous avons tous à cœur d'aller nous recueillir sur la tombe d'un être cher. Souvenons-nous de tous ceux qui nous ont précédés et que nous avons accompagnés ces derniers mois. Une pensée de réconfort à toutes ces familles dans la peine.
▪ En septembre : – Thierry Bourneix, originaire du village de Védrine, décédé à l'âge de 61 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église d'Eygurande (Corrèze) le 9 septembre. Il repose auprès de ses parents au cimetière de cette même commune.
– Sylvie Maneby, décédée à l'âge de 63 ans après de longs mois de souffrances. Une foule nombreuse était venue l'accompagner là où elle repose au jardin des souvenirs au cimetière de Messeix, le 15 septembre.
– Michel Thoveron, décédé à l'âge de 84 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Messeix, le 22 septembre. Il repose au cimetière de cette même commune. Bialon était pour Michel son village d'adoption. Il y avait construit sa maison de vacances.
▪ En octobre : – Jeanne Audebert, de Bogros, décédée à l'âge de 99 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 2 octobre.
– Louise Brugière, épouse de Roger Brugière, de Chalameyroux. Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 15 octobre.
– Marcel Cavagna, époux d'Anne-Marie Ollier, de la cité de Messeix. Son inhumation a eu lieu au cimetière de notre commune le 16 octobre.
– En ces derniers jours du mois, nous nous sommes réunis en notre église de Messeix le mercredi 28 octobre pour accompagner de nos prières André Dugat et pour témoigner à sa famille dans la peine notre plus grand soutien et réconfort. André, communément appelé « Dédé », était un enfant du pays né dans le village de Bialon. Il a grandi auprès de ses parents et de son frère aîné Paul. Dans le monde du travail, il est entré à la mine de Messeix jusqu'à la retraite bien méritée.
En 1967, il épouse Françoise Mangot, du village de Feyt, commune de Savennes. De cette union est né Jean-Paul, qui a partagé sa vie avec Denise. Deux petits-enfants, Vincent et Adrien, sont venus agrandir la famille. Après toutes ces joies partagées, c'est une grande douleur à surmonter après le décès brutal de Jean-Paul en 2015, parti bien trop tôt à l'âge de 44 ans. Avec Françoise, son épouse, ils se sont occupés de leurs petits-enfants encore bien jeunes. Dédé était aussi très attaché aux biens propres que ses parents lui avaient cédés. Le goût de la terre qu'il a travaillée jusqu'au bout.
Aujourd'hui, l'heure du dernier rendez-vous vient de sonner. Il a abandonné cette terre. Abandonné aussi ceux qui l'ont secondé, en particulier son épouse, ceux qu'il avait aimés et servis. Qui n'a pas croisé sur cette route de Bialon le regard discret de Dédé ? Il a retrouvé le repos éternel auprès de tous les siens dans la paix du ciel.
À toute sa famille dans l'épreuve, à sa belle-fille Denise et son compagnon aujourd'hui, à ses petits-enfants Vincent et Adrien, nous souhaitons tout le courage nécessaire pour surmonter demain cette dure épreuve de la séparation.
– En ce même jour du 28 octobre, une foule nombreuse de parents et d'amis a accompagné Bernard Boyer au cimetière de notre commune de Messeix. Il est décédé à l'âge de 67 ans.
À son épouse Cathy, à ses enfants et petits-enfants et tout particulièrement à Lucienne Magnol, sa belle-mère, nous adressons nos plus sincères condoléances. Nous partageons avec chacun d'entre eux et toute sa famille leur immense peine.
– Jules Bigot, de Chaumadoux, est décédé à l'âge de 94 ans. Une longue vie sur cette terre qui s'est achevée en ce début octobre. Entouré des bons soins de son épouse, il fut contraint de quitter sa maison quelques jours avant son départ pour l'éternité. Vu son état de grande fatigue, il avait rejoint l'Ehpad de Bourg-Lastic. Il a traversé de grandes épreuves, le décès de ses deux fils encore bien jeunes, mais sa foi, sa croyance lui ont permis de les surmonter. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en notre église de Messeix, le 7 octobre.
À son épouse Yvonne, à ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances et leur souhaitons tout le courage nécessaire pour surmonter cette dure épreuve.

Journée du Téléthon. Une animation en faveur du Téléthon organisée par le collectif d'associations de la commune se déroulera samedi 21 novembre à la salle socioculturelle.
9h : randonnée pédestre (deux circuits : 5,5 et 10,5 km), participation 5 € ; à 12h, repas (hachis parmentier, salade, fromage, dessert). Tarif : 17 €, réservation avant le 8 novembre (tickets en vente au secrétariat de mairie). Animation par *Les compagnons du théâtre*. Ateliers proposés par le Musée de l'école rurale. Vente de crêpes et beignets. Pesée du potiron. Buvette. Venez nombreux.

En paroisse. La messe du samedi 7 novembre sera célébrée en l'église Saint-Pierre à l'intention Lucienne Fouris et de toute la famille Fouris de Singles ; Pierre et Gisèle de La Brosse.

Commémoration. La cérémonie commémorative de la signature de l'armistice de 1918 aura lieu le mercredi 11 novembre à 10h45. Le rassemblement est prévu devant l'ancien lavoir. Il sera suivi d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et d'un vin d'honneur.

Briffons - Beau succès pour le thé dansant « de la 3e Jeunesse »

Le 18 octobre, la salle de Briffons a fait le plein d'énergie et de bonne humeur à l'occasion du traditionnel thé dansant organisé par le *Club de la 3e Jeunesse*. Dès 14h, de nombreux amateurs de danse se sont pressés sur la piste, impatients de partager un moment de convivialité. Grâce à l'animation musicale des « Jérôme », les participants ont enchaîné valses, tangos, pasos et danses en ligne tout l'après-midi. L'ambiance chaleureuse et les retours enthousiastes témoignent de la réussite de cet évènement incontournable pour rompre l'isolement et partager un moment festif.
Le président remercie vivement l'ensemble des bénévoles pour leur investissement ainsi que les participants pour leur participation.



Saint-Sulpice

Commémoration. La cérémonie commémorative du 11 novembre se tiendra à 15h au monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert en mairie.

RÉDACTION

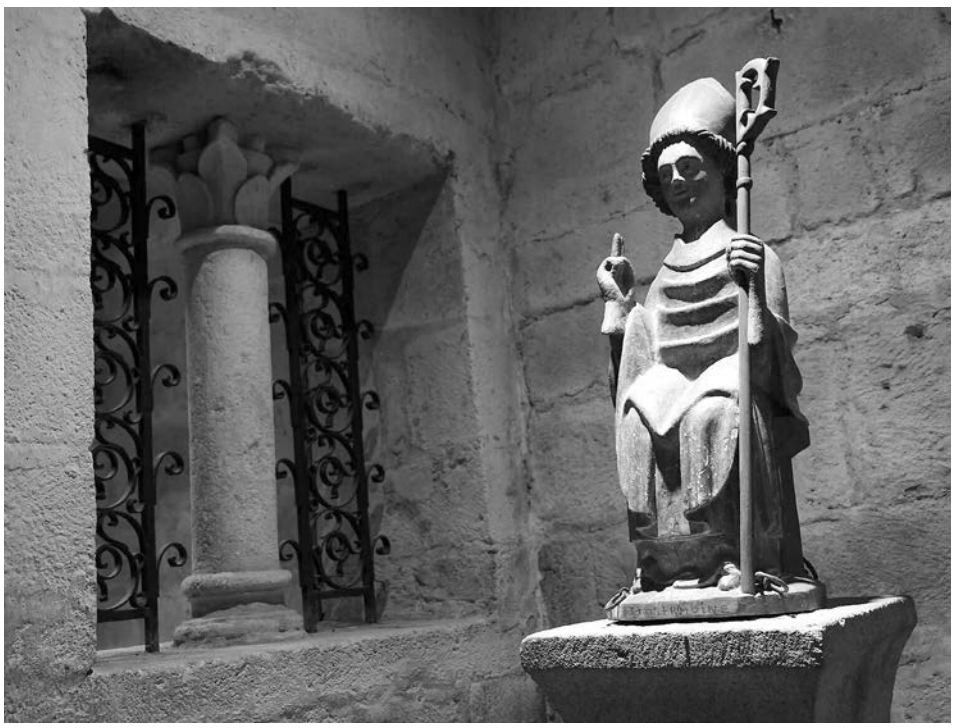
4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Événement - La fête patronale est de retour les 20, 21 et 22 novembre

ISSOIRE - Concerts, spectacles, procession, grand-messe, réintégration de parcelles de reliques de saint Austremoine, grand déjeuner de la paroisse et un dimanche après-midi de découvertes, Issoire refête en grande pompe son saint patron en cette fin novembre.



Le saint patron est présent dans la crypte de l'abbatiale – © Thierry Reding.

Les 20, 21 et 22 novembre prochain, Issoire va vibrer autour d'un événement inhabituel : le retour de la fête patronale avec, en point d'orgue, le retour de quelques reliques du saint issoirien, Stémonius.

Austemonius, 1er évêque de Clermont

C'est en effet le premier nom connu de ce personnage, envoyé en Gaule vers 250 ou 253 en compagnie des diacres Marius, Anthemius, Mametus (Mamet), Nectarius et Seronatus pour évangéliser l'Auvergne, c'est-à-dire apporter la religion chrétienne dans ce territoire. Au VIIe siècle, le nom Stremonius disparaît, tombé dans l'attraction du nom germanique



Vitrail de Saint-Austremoine à Issoire – © évêché de Clermont.

Austremoni, latinisé sous la forme Austremonius, nous informe fr.wikipedia.org. Il est accompagné depuis Rome par Martial de Limoges, Gatien de Tours, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse, et Denis de Paris. Il s'établit à Issoire pour prêcher la bonne parole en Auvergne et y serait décédé et mis en tombeau en 286. Il devint le premier évêque de Clermont, évêché d'Arverne qui fut un des premiers de Gaule.

Volvic, Mozac, Issoire

Manifestement, si le lieu de son décès est bien Issoire, son corps a été dans un premier temps à Volvic avant que Pépin le Bref fasse transporter ses reliques en l'abbaye de Mozac, où elles sont toujours présentes dans la chapelle centrale du collatéral sud de l'abbatiale de Mozac, dans une châsse en bois peint du XVIe siècle. La tête du saint, elle, fut déposée à Saint-Yvoine avant de revenir à Issoire vers 900. Il est donc le saint patron de sa cité et cette année, la paroisse a décidé de remettre au goût du jour cette fête paroissiale longtemps abandonnée.

Une mémoire et une espérance

« Pour nous, cet héritage est bien plus qu'un patrimoine de pierres. Saint Austremoine nous rappelle que la foi ne se reçoit que pour être transmise. Depuis les premiers chrétiens du pays Arverne, jusqu'à notre communauté d'aujourd'hui, une même histoire continue de s'écrire, au service de tous, croyants ou non. C'est dans cet esprit que la Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire retrouve en 2026 sa fête patronale. Chaque année, elle voudra rassembler largement, habitants d'Issoire et du Pays d'Issoire, autour de ce que nous avons tous reçu en partage : une mémoire, et une Espérance. » Les responsables de la paroisse expliquent que cette mémoire et cette espérance seront au cœur de ces trois journées festives.

Un programme riche et varié

Voici donc ce programme. Vendredi 20 novembre, 20h : « Entre ciel et Musique », concert inaugural à l'abbatiale. Les grands Ave Maria et chefs-d'œuvre classiques avec Lauriane Nourry, soprano, Yannick Colmont, orgue. Entrée libre.

• Samedi 21 à 15h, conférence : « Saint Austremoine, premier évêque des Arvernes. Les tribulations historiques d'un évêque mal connu », par le Pr Jean-Luc Fray, professeur émérite d'Histoire du Moyen Âge à l'Université Clermont Auvergne.
16h30, table ronde, « Saint Austremoine, un patrimoine à transmettre ». Restauration, protection, avenir. Dirigée par Bertrand Barraud, président de l'Agglo Pays d'Issoire, avec les acteurs de la restauration et de la conservation du patrimoine. Entrée libre.
Et 20h, spectacle musical. « Voix et lumière à Saint-Austremoine ». Spectacle et chants avec la participation de 100 voix chorales, les grandes orgues et des jeux de lumières. Entrée libre.
• Dimanche 22 à 10h, début de la procession dans la ville derrière les bannières des quatre relais de la paroisse. À 11h, messe solennelle de saint Austremoine, présidée par Mgr François Kalist, archevêque de Clermont, avec la déposition officielle d'une parcelle des reliques de saint Austremoine en l'abbatiale, et l'action de grâce pour les 50 ans du Père Bernard Rosnet. La messe sera suivie d'un apéritif convivial.
À 13h, déjeuner de la fête sur inscription auprès de la paroisse (04.73.89.18.53 ou st.autremoine@gmail.com ; participation financière forfaitaire 12 € par personne).
Enfin, à partir de 14h30, début d'un après-midi pour regarder autrement l'abbatiale en famille. Visites guidées ; découverte de l'Art roman ; découverte du grand orgue ; participation d'artistes et artisans des métiers d'art (broderies, dorures, ferronnerie, photographie, sculpture, vitrail...). Animations, ateliers, découvertes. Entrée libre de 14h30 à 18h.

Christian DE LA BROSSE (CLP)



Yannick Colmont sera aux grandes orgues pour accompagner les festivités et autres concerts – © T. R.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 6 novembre à 16h à la Providence. Samedi 7, pas de messe à Sauxillanges ; messe à 17h30 à Saint-Quentin-sur-Sauxillanges suivie d'un verre de l'amitié. Dimanche 8 à 9h30 à Coudes et Saint-Germain-l'Herm, 11h à Issoire.

Réunion. Samedi 7, récitatifs bibliques de 14h30 à 16h (les Béatitudes), MP. Venez découvrir !

Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm le vendredis de 17h à 18h ; à l'abbatiale d'Issoire (crypte) le 1er vendredi du mois de 17h30 à 19h.

Chapelet. En l'église d'Aix-la-Fayette le jeudi de 18h à 19h ; à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Catéchisme. Samedi 7, groupes d'Elisabeth Laquit, de Nathalie Bonaz et François Martin, de Sophie Dirand et Alexandre Roux à Coudes ; d'Isabelle Boutonnet à Sauxillanges.

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr, facebook.com/paroissesaintaustremoine.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Karma » (2h20 – int. -12 ans), « Le roi du game » (1h28), « L'île des souvenirs » (1h49), « Entre Ciel et Terre » (0h33), « Le fantôme de l'opéra » (2h14), « Les Misérables » (2h56), « Mochy » (1h24), « Ni vue, ni connue » (1h55), « Un bon patron » (1h27), « Shaun le mouton : La bêêête d'Halloween » (1h21), « Moulin » (2h14).
▪ Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

« Musiques en Chœur » - Nouvelle aventure caritative pour l'association !



À l'occasion du cross solidaire organisé par l'institution Sévigné-Saint-Louis – écoles primaires, en présence de « Handi Cap Évasion » et « Handi'chiens ».

Le fil conducteur des actions menées sur les années 2026 et 2027 est « Tous en chœur face au handicap » au profit des associations locales *Handi Cap Évasion* et *Handi'chiens* qui se consacrent à l'accompagnement de personnes et familles touchées par le handicap.
La première met tout en œuvre pour vivre et faire vivre de vraies et belles aventures humaines et sportives en réunissant des personnes valides et des personnes à mobilité réduite. L'idée est simple : rendre la randonnée en montagne accessible à celles et ceux qui pensent que cette activité n'est pas ou plus envisageable pour elles. Mais si, c'est possible grâce à une invention extraordinaire : la Joëlette !
La deuxième association est quant à elle une vraie aventure humaine, canine et solidaire grâce à nos chers amis à quatre pattes, en réalisant des miracles au travers de l'éducation de chiens d'assistance. Ces animaux câlins et pleins de ressources insoupçonnées changent et améliorent réellement des vies.
Les dons qui seront récoltés vont permettre à *Musiques en Chœur* de participer à financer une Joëlette et à parrainer un chien d'assistance.
Vous voulez soutenir et participer à cette belle initiative, plusieurs solutions : venir aux nombreux concerts et événements organisés pour l'occasion ou si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le 06.75.47.57.36 pour vos promesses de dons ou déposer vos dons dans la boîte aux lettres de la maison des associations d'Issoire (chèques à l'ordre de « Association Musiques en Chœur »).
L'association organisatrice réserve également de belles surprises en cette fin d'année à l'occasion de son fabuleux concert de Noël avec la fabuleuse et talentueuse Fabienne Della-Moniqua et ses 3 chorales gospel, les samedi 19 décembre à 20h et dimanche 20 à 15h en l'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire (modalités de réservation à venir très prochainement).
Les idées fusent et 2027 promet d'être une année riche en rencontres, partages et événements insolites imaginés par les fondateurs et bénévoles de l'association née à Issoire il y a bientôt 5 ans !
À noter : prochain concert en l'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire le samedi 7 novembre à 20h30 avec les chorales *Cantaceyrat* – Jazzy Chœur et *Kor'Hom* (de Verdi à Brel) avec la cheffe de chœur Guylène Rodrigues (participation libre – sans réservation).

Ternant-les-Eaux - Gospel et marché festif en projet

L'événement se tiendra le samedi 12 décembre de 10h à 22h au cœur du village de Ternant-les-Eaux. Ce lieu au charme préservé a su conserver l'ensemble de son petit patrimoine vernaculaire : son église romane, son four à pain, son vieux puits, son ancien lavoir et son abreuvoir.
Le village propose un événement chaleureux et atypique pour la région : un concert de gospel avec les *Amazing Singers*. Ce moment fort se tiendra au sein de l'église Sainte-Marguerite du village, une animation rare dans les environs pour les fêtes de fin d'année.
Au programme également : une rencontre avec le père Noël. Une séance photo sera proposée pour les enfants et les familles. Côté restauration : de quoi se réchauffer sur place avec notamment de la truffade fraîchement préparée.

Appel aux exposants

En parallèle des animations, un marché festif est organisé. Les producteurs et artisans locaux souhaitant faire découvrir leurs créations et produits du terroir sont les bienvenus. L'emplacement est totalement gratuit pour les exposants. Contact et inscriptions : David Simonin, association *Les Amis des Sources*, tél.06.27.02.97.99–email:bettinabernard@sfr.fr.



Sugères

11 Novembre. La cérémonie aura lieu mercredi 11 à 9h au monument aux morts avec la présence d'un piquet d'honneur de l'antenne Réserve de l'Armée de l'air et de l'espace.
La cérémonie sera suivie d'un café-brioche offert par la municipalité dans la petite salle de la salle polyvalente de Sugères, route d'Ysserteaux.

Chastreix

En mairie. La commune propose à la vente un lot de bois de chauffage abattu (2 230 m³). Mise à prix 90 €. Offres à déposer en mairie avant le 13 novembre. Ce bois est proposé à toute personne n'ayant pas droit à la coupe de bois. Pour plus d'infos, s'adresser à Michel Chassagne au 06.50.93.82.94.

Tour de France féminin 2027. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les « filles » seront applaudies à leur passage sur notre commune, le 6 juillet 2027.

Saint-Nectaire - Fête de la Toussaint



Les familles recueillies – © J. C.-V.

Samedi 31, veille de Toussaint, un temps de prière a eu lieu au cimetière de Saint-Nectaire, organisé par notre diacre Sébastien Barges. Lectures, chants et bénédiction de l'eau ont ponctué cette cérémonie. Ensuite les familles présentes sont allées se recueillir devant les tombes que Sébastien est venu bénir.

Saint-Nectaire

Communication de la mairie. La mairie est ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30. Samedi, permanence des élus de 10h à 12h.

Égliseneuve-d'Entraigues

Traditionnelle foire d'automne. Elle aura lieu lundi 9 novembre dans le bourg. Elle est dédiée aux vêtements et accessoires d'hiver ainsi qu'aux plantes de saison : ail, oignon ou échalote. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la mairie au 04.73.71.90.13.

La Tour-d'Auvergne

Wanted : un surveillant de baignade. La commune de La Tour recherche un surveillant de baignade pour les deux prochaines saisons d'été. N'hésite pas, pose ta candidature avant le 1er décembre en écrivant à latourauvergne.mairie@orange.fr. La commune s'engage à te financer la formation au diplôme SSA.

Cérémonie du 11 novembre et repas des anciens. Le conseil municipal et les membres du CCAS ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918. À 10h30, messe en l'eglise de La Tour ; 11h15, rassemblement du cortège devant la mairie ; 11h30 au monument aux morts de La Tour ; 11h45 au cimetière de La Tour ; 12h au monument aux morts de Saint-Pardoux ; 12h15 au cimetière de Saint-Pardoux ; 12h30, vin d'honneur à la salle des fêtes ; 13h, repas du CCAS offert, pour les plus de 65 ans, à la salle des fêtes ; 14h30, spectacle offert aux enfants de la commune à la salle des fêtes.

Messe. Le mercredi 11 novembre à 10h30 à l'église. Intentions de messe : pour les victimes de guerre et la paix dans le monde ; quarantaine de Christiane Gaydier et toute sa famille Baffeleuf, Taillandier, Gaydier, Charbonnel, Brugière et Mado.

Besse-et-Saint-Anastaise

Les anciens combattants au rendez-vous du 11 novembre. Les cérémonies du souvenir du 11 novembre prochain auront lieu à Saint-Pierre-Colamine à 10h30, à Saint-Victor-la-Rivière à 10h30, à Besse à 11h30, à la salle des fêtes : historique du 100e anniversaire du monument aux morts 14/18 ; à midi, cérémonie au monument 14/18, remise de médaille de porte-drapeau à Pierre Amblard ; à 12h30, vin d'honneur à la salle des fêtes de Besse.
Selon une tradition bien établie, le président Roger Chambrier a organisé un repas qui réunira les anciens combattants le mercredi 11 novembre à 13h au restaurant le Beffroi à Besse. Les participants sont priés de s'inscrire auprès de Mme Colette Desbar au 06.48.70.61.01.

La Tour-d'Auvergne - Sancy Artense Badminton



Parce qu'il y a s'entraîner et savoir profiter des bons moments... Cette semaine pour le SAB entraînement façon Halloween, ce qui n'empêche pas d'être sérieux, mais en toute décontraction. De plus le déguisement et le maquillage sont très réussis, bravo à nos champions de badminton.

La Tour-d'Auvergne - Avis à la population



Le 14 novembre 2020, l'équipe municipale à la peine.

La nouvelle équipe municipale invite l'ensemble des Tourais à planter les arbres des élus. Samedi 14 novembre, à partir de 14h, rendez-vous sur la plage au plan d'eau. Les plantations se termineront autour d'un moment festif offert par les élus à partir de 19h à la salle des fêtes.

La Tour - La colline de Natzy recherche ses nouveaux pensionnaires

Afin de préserver le panorama et de retrouver l'aspect d'autrefois de la colline de Natzy, la commune de La Tour-d'Auvergne, en partenariat avec la paroisse, souhaite favoriser l'entretien naturel du site par le pâturage. 2,5 hectares entièrement clôturés sont disponibles pour accueillir chèvres, moutons ou ânes si affinités, à partir du 15 avril dans le cadre d'une convention de pâturage gratuite.
Ce serait une belle façon de préserver notre patrimoine tout en offrant un agréable espace de pâturage à nos amis à quatre pattes !
Avis à tous les propriétaires d'animaux, si vous êtes intéressé, faîtes-vous connaître auprès de la mairie au 04.73.21.50.12.



ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Picherande - Escapade au Moulin bleu pour le secteur Lacs et Cratères



Cinquante-neuf personnes au rendez-vous – © Sylvie Chabaud (CLP).

Le 08 octobre, Roger Vidal, le président de l'association *Lacs et Cratères*, avait proposé une sortie au Moulin bleu au cabaret music-hall de Thiers. Cinquante-neuf participants ont pu rêver le temps d'une matinée autour d'un bon repas et d'une jolie revue avec bien sûr de la chanson, de nombreux tableaux avec les plumes, les paillettes et les strass, de la magie... une belle évasion dans un monde féérique. Bravo à toute l'équipe du Moulin bleu !
Deux jours plus tard, quelques adhérents se sont rendus à la maison de la culture à Clermont-Ferrand au concert de Grégory Perrier, concert organisé par *Générations Mouvement*. Plus de 1 000 spectateurs étaient présents pour applaudir ce chanteur extraordinaire qui fêtait ses 25 ans de carrière. Grégory, que certains connaissent bien ou que d'autres découvraient pour la première fois, est un Puydômois des Combrailles. Entouré de sept musiciens, le concert était magnifique. Merci à *Générations Mouvement* et à Grégory et ses musiciens.



Le président Roger Vidal en charmante compagnie.



Grégory Perrier à la Maison de la Culture.

Picherande

Réunion gentiane. Mardi 10 novembre à 14h en mairie, débriefing de la fête 2026, réflexion sur la fête 2027, constitution de l'association du Site Remarquable du Goût, points divers.

Armistice 1918. Rendez-vous à 11h au monument aux morts le mercredi 11 novembre.

Picherande - Belle réussite pour la soirée caritative du 31 octobre !



Pour le final, tous les groupes de danseurs ont investi l'estrade pour danser ensemble – © Sylvie Chabaud.

Cette soirée est un record : 5 100 € récoltés, le fruit de la vente des bols pour la soupe, de la tombola, de la buvette et des dons. C'était la dixième édition, et oui ! déjà dix ans que l'association *Picherande d'hier et aujourd'hui* (PHA) organise cette soirée caritative au profit des enfants atteints de cancer ou de leucémie et qui sont hospitalisés au CHU Estaing de Clermont-Ferrand.
Dehors, il faisait froid mais à la salle socioculturelle, la chaleur des cœurs ne se mesurait pas. Des odeurs de bonnes soupes bien chaudes ne tardaient pas à rassembler et la distribution à satisfaire l'appétit de chacun. Un bol, deux bols, trois puis peut-être quatre, qui sait ? La soixantaine de litres de soupe ne s'est pas vu engloutir, preuve qu'elles étaient très bonnes. Bravo à tous ceux qui les avaient généreusement concoctées.
Quelques mots de Bernard Bouyon, président de PHA, et de Jacques Meunier, président d'*Acte Auvergne*, une pensée et un hommage au jeune Romain, en traitement contre la maladie, venu à la soirée il y a quelques années. Il nous a malheureusement quittés, il y a quelques mois, à l'âge de 16 ans.
Après ce moment d'intense tristesse, la soirée s'est poursuivie avec les groupes : *La Bourrée du Pavin*, l'ACTVV, la *Country Danse Saignes Condat* et la chorale *Leïssa Tsanta*. Pour terminer, la tombola a gâté de nombreux gagnants.
Les présidents remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation et la belle réussite de cette soirée, placée sous le signe de l'espoir, du combat, du courage, du partage, de la vie et de la convivialité. Merci aux écoliers, aux groupes, aux généreux donateurs pour les lots de la tombola et merci aussi pour la générosité des dons. Rendez-vous l'année prochaine !



Beaucoup de soupes pour rassasier tout le monde.



Jacques Meunier, président de l'association « Acte Auvergne ».

Cros-la-Tartière - Concours de belote solidaire



Une quarantaine d'équipes se sont affrontées lors du concours de belote organisé par l'association *Anims Artense*.
Cette manifestation a permis de recueillir 160 € et l'association organisatrice a ajouté à cette somme le même montant soit un total de 320 € qui sera reversé à la *Ligue contre le cancer* à l'occasion d'Octobre Rose.

Tauves

Concours de belote. Le *Club de l'Amitié* organise un concours de belote le dimanche 8 novembre à partir de 13h30 salle de La Bascule. Inscription : 8 € par équipe. Les lots : 2 bons d'achat de 70 €, 2 bons d'achat de 50 €, 2 bons d'achat de 30 €... Un lot à chaque participant. Buffet, buvette et pâtisseries maison.

Thé dansant. L'association *Les couleurs du temps* organise un thé dansant le dimanche 15 novembre à partir de 14h à la salle de La Bascule. Orchestre Stéphane Damprund. Renseignements et réservations : 06.79.40.99.89.

Commémoration du 11 novembre 1918. Le maire et les élus convient la population à la cérémonie de commémoration le 11 novembre à 12h, devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi aux salles des expositions.

Trémouille-Saint-Loup - Belle célébration de la Toussaint

Dimanche 1er novembre, dans notre église joliment décorée pour l'occasion, une quarantaine de fidèles se sont réunis pour célébrer cette grande fête chrétienne.
La célébration a été présidée par le Père Michel Malvezin et le Père Didier Delpirou. Au cours de son homélie, le Père Malvezin est revenu sur les paroles du pape Léon XIV, rappelant que nous sommes tous appelés à la sainteté. Il a souligné que la sainteté n'est pas réservée à quelques personnes exceptionnelles, mais qu'elle se vit au quotidien, dans nos gestes, nos paroles et nos actions envers les autres. Un message d'espérance et de fraternité qui invite chacun à faire preuve de bonté, de solidarité et d'amour dans sa vie de tous les jours. Cette belle célébration, empreinte de recueillement et de fraternité, a rassemblé la communauté paroissiale dans un esprit de joie et d'espérance.



L'assemblée.



Le Père Michel et le Père Didier.

Trémouille-Saint-Loup

Prochaines messes. Samedi 7 novembre, messe anticipée du 32e dimanche du temps ordinaire à 16h à Champagnac. Dimanche 8 à 10h30 à Champs-sur-Tarentaine, 11h à Bort-les-Orgues.

Messe du 11 novembre à 11h30 (anciens combattants) à Champs-sur-Tarentaine.

11 Novembre. La cérémonie aura lieu mercredi 11 à 11h au monument aux morts. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle Henri-Boyer.

Dômes Sancy Artense - Économie et tourisme au conseil communautaire

Le 23 octobre, le président de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, Alain Mercier, réunissait le conseil communautaire, à la salle des fêtes de Cros, accueilli par le maire Jean-Louis Gatignol. L'ordre du jour portait principalement sur les sujets économiques et touristiques.
– En économie, les élus devaient valider le renouvellement du partenariat entre la communauté de communes et les communes de Vernines et d'Olby, sur lesquelles ont été créées des zones d'activités. Des conventions sont en effet nécessaires pour définir le rôle de chacun pour la gestion et l'entretien de ces sites (espaces verts, voirie, etc.). Ils votaient aussi la signature d'un nouveau bail commercial pour la reprise de la boulangerie de Saint-Sauves et d'un nouveau bail de location du logement attenant. Ils décidaient aussi d'accorder l'aide communautaire de 10 % à une entreprise de réparation automobile qui se développe à Saint-Julien-Puy-Lavèze.
– Face à la nécessité de préparer la saison d'hiver sur les sites nordiques du Guéry et de La Stèle, plusieurs délibérations étaient prises. Les conseillers approuvaient la convention de prestation de services avec la communauté de communes Massif du Sancy pour la gestion du ski de fond à La Stèle.
De nouveaux tarifs étaient aussi votés pour la location de crampons et un pass tir à l'année sur l'espace biathlon , et les conventions de prestation pour les indépendants saisonniers entérinées.
– Étaient aussi validés : • une convention entre la commune d'Olby et la communauté de communes pour la gestion de la nouvelle aire de covoiturage située au rond-point des 4 Routes, qui prévoit notamment les engagements de chacun en termes d'entretien, de gestion des équipements et de déneigement ;
• l'attribution de l'aide communautaire de 5 % auprès de propriétaires privés pour deux dossiers de travaux de rénovation de logements ;
• l'attribution d'une subvention à l'*Association de tennis La Tour Tauves* pour leur section de jeunes.

Cros-la-Tartière

Cérémonie du 11 novembre. La commémoration de la fin de la guerre 14-18 sera célébrée à Crosle mercredi 11 novembre, les habitants de la commune sont invités à se retrouver auprès du monument aux morts à 11h45. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Tauves - Le patchwork à l'honneur à la salle des expositions J.-J.-Faussot



Le vernissage – © Christophe Serre.

Le Centre Loisirs et Culture propose sa traditionnelle exposition de patchwork.
Celle-ci est visible jusqu'au samedi 7 novembre aux horaires habituelles. Le vernissage a eu lieu le 29 octobre en présence du maire et des élus.

« Les rencontres à La Bascule » - Bilan de la 3e édition, les 17 et 18 octobre



© Gérard Servière

Qu'est ce qui nous conduit aux Rencontres à La Bascule, deux journées d'octobre tous les deux ans à Tauves ? La réponse est en premier lieu le programme dont l'affiche dense et variée distribuant équitablement les acteurs du terrain et les universitaires, les contributions universitaires et les témoignages d'expériences.
Année du pastoralisme (qui concerne 35 000 fermes en France) oblige, rien d'étonnant à ce qu'il soit le maître mot de cette édition et orchestre une liste de concepts récurrents : solidarité, collectif, accompagnement, partenariat, durabilité, robustesse, changement climatique, rapport au vivant…
Ils ont été nombreux à ouvrir les plis du mot pastoralisme : agronome, socio économiste, consultante, ingénieur, éleveuses, historien, enseignants, écrivains, paysans, artisan, élus, médiatrice, dans une palette d'organismes, Auvergne Estives, Shift Project, Inrae, Institut de l'élevage, Musée de Murol(s), *Solidarité Paysans*... Une riche exposition de photos (Afdi) relatant une longue coopération avec le Sahel.
L'agrivoltaïsme peut conforter les fermes d'élevage et face à la prédation, le Parc de Millevaches en Limousin met en œuvre « une capacité collective d'intervention adaptée au territoire et à ceux qui y vivent ».
Regarder ailleurs et accueillir, ancrer une pratique sur le territoire, créer son emploi, mener de front engagement citoyen et pratique de terrain, entreprendre... les territoires ruraux respirent. Et dans le volet culture, nous avons découvert l'installation textile de Garance Alves, les animaux en carton des élèves de Marmilhat et le film « Beau comme un tracteur », entendu le berger poète, les textes d'une éleveuse écrivaine, le musicien qui « habite l'Artense par le chant ». Et compris que le fromage au lait cru révélait « une forme très concrète de notre appartenance à la nature ».
Respect, écoute, curiosité… font la « marque » des Rencontres. Avec un message d'optimisme et d'apaisement porté par l'historien : « les hautes terres ne sont pas des îles à l'écart des tempêtes du monde ; elles sont impliquées dans l'invention des futurs, pour elles-mêmes et au-delà ».

Avèze

Grand concours de belote. Le dynamisme de la vie associative d'Avèze ne se dément pas ! L'*Association du Foyer Rural* vous donne rendez-vous pour son traditionnel concours de belote, qui se déroulera le samedi 7 novembre à partir de 20h30 dans la salle des fêtes Jean-Marie-Juillard.

Les organisateurs ont gâté les amateurs de cartes avec une riche dotation pour récompenser les meilleurs stratèges de la soirée : 1er prix : 2 bons d'achat de 60 €, 2e prix : 2 bons d'achat de 40 €, 3e prix : 2 paniers garnis... À noter : un lot sera remis à chaque participant, personne ne repartira les mains vides ! Participation : 16 € par équipe. Sur place, buvette, sandwichs et pâtisseries. Venez nombreux.

Larodde - Une journée monstrueusement réussie !



Tous les monstres et créatures réunis pour la photo souvenir.

Le comité des fêtes de Larodde a organisé une belle journée placée sous le signe d'Halloween le 31 octobre, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
Les festivités ont débuté avec différents ateliers pour les enfants, maquillage, et un goûter offert par le comité des fêtes. Les petits monstres ont ensuite parcouru les rues du bourg pour leur traditionnelle chasse aux bonbons. Un grand merci aux habitants pour leur accueil et leur générosité ! Après cette chasse gourmande, les enfants ont pu se réchauffer à la salle des fêtes et poursuivre les réjouissances avec la boom des petits monstres, dans une ambiance festive et pleine de bonne humeur.
La soirée s'est poursuivie autour d'un repas servi sous un chapiteau chauffé, qui a réuni pas moins de 90 convives. Puis, place à la danse à la salle des fêtes, avec une soirée animée par Christian et Jodi.
Bravo aux membres de l'association *Larod-danse*, qui ont offert un superbe spectacle avec une chorégraphie sur le célèbre titre « Thriller » de Michael Jackson. Une prestation qui a parfaitement prolongé l'esprit d'Halloween ! Une journée et une soirée placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur, qui laisseront sans aucun doute de très beaux souvenirs aux participants.
Un grand merci à tous les bénévoles, aux habitants et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation !

Larodde

Avis de la mairie. La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h.

Singles

Messe. Dimanche 22 novembre à 11h, messe à Singles (fête du Christ Roi de l'univers). Lancement de la campagne de fin d'année du *Secours catholique* : à l'issue de la célébration, des enveloppes seront remises. Les bénévoles présents offriront le pot de l'amitié et de la fraternité.

Saint-Sauves-d'Auvergne

Rappel : première édition de la Saint-Sauvienne. Dimanche 8 novembre, rendez-vous place du Portique à 9h30 pour les inscriptions au tarif de 10 € ; le parcours fait 4 km ; de 10h à 10h30, échauffement ; 10h30, départ de la course. Tous les bénéfices sont reversés à la *Ligue contre le cancer*.

St-Sauves-d'Auvergne - Petits monstres et grands sourires au rendez-vous

Les rues de Saint-Sauves ont pris des airs de fête à l'occasion d'Halloween. Sorcières, fantômes, vampires et autres créatures mystérieuses ont envahi le village pour une soirée placée sous le signe de la bonne humeur.
Le rendez-vous était donné à 18h devant la Marpa. Petits et grands déguisés se sont retrouvés pour une déambulation dans les rues de la commune. Costumes effrayants, maquillages réussis et éclats de rire ont rythmé cette promenade festive.



Soirée jeux.



Déambulations costumées pour petits et grands – © JMP.

Après cette chasse aux bonbons, les participants se sont retrouvés dans les jardins de la mairie pour prolonger la soirée avec des jeux et une bonne soupe, dans une ambiance chaleureuse malgré le froid. Cette belle initiative a permis aux enfants, aux familles et aux habitants de partager un agréable moment.
Un grand merci aux participants et aux organisateurs. Une chose est sûre à Saint-Sauves : Halloween est une fête qui se partage dans la joie et la bonne humeur !

Saint-Sauves - Un peu de couleurs pour égayer notre hiver !

Des couleurs éclatantes.

Du 8 novembre 2026 au 2 janvier 2027, l'hiver se pare de mille couleurs grâce à Rémy Boissy, peintre coloriste, qui nous invite à découvrir son univers artistique à travers une belle exposition répartie sur trois lieux : la médiathèque, l'Hôtel de la Poste et la ferme du Petit Planchat. À travers ses œuvres, Rémy Boissy nous propose une véritable parenthèse colorée, une invitation à poser un autre regard sur notre quotidien et à laisser entrer la lumière et la gaité dans la saison hivernale.

Aurières

Commémoration le 11 novembre. Programme de la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 : à 9h, messe à Ceyssat ; à 10h, cérémonie au monument aux morts de Ceyssat (vin d'honneur) ; à 10h45, cérémonie au monument aux morts d'Aurières ; à 11h15, cérémonie au monument aux morts de Vernines (vin d'honneur). Les municipalités d'Aurières-Vernines, les élus, les anciens combattants d'AFN et *Soldats de France* et les sapeurs-pompiers invitent les enfants des écoles et leurs professeurs, les associations ainsi que tous les citoyens des deux communes à participer à ces cérémonies. C'est un groupe d'enfants qui assurera la citation des morts pour la France au champ d'honneur devant les deux monuments.

Perpezat - Tradition (suite et fin)



Depuis fin mai, on a pu voir plusieurs « mâts des élus » se dresser sur la commune, coutume qui remonte à la période de la Révolution française et qui a pour but de célébrer l'installation des nouveaux élus et de la liberté. Samedi 17 octobre, le dernier des sapins a été érigé chez M. le Maire Faure Patrice au bourg. Cette fois-ci, le temps n'était pas de la partie mais cela n'a pas refroidi les ardeurs des nombreux costauds qui l'ont abattu, transporté et levé uniquement à la force des bras. Cette belle et dernière journée fut très festive.

Perpezat

Commémoration. À l'occasion du 108e anniversaire de l'armistice de 1918, vous êtes cordialement invités à assister à la cérémonie organisée le mercredi 11 novembre. Le rassemblement aura lieu au cimetière avec un dépôt de gerbe à 10h30. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle Paul-Valleix.

Saint-Julien-Puy-Lavèze

Cérémonie du 11 novembre. La municipalité et les anciens combattants invitent la population à participer à la cérémonie de commémoration du mercredi 11 novembre à 11h sur la place de la Mairie. Le verre de l'amitié clôturera cette matinée.

Vernines

Commémoration du 11 novembre 1918. La section d'Aurières/Vernines des anciens combattants d'AFN et Soldats de France communique le programme des cérémonies de l'armistice de 1918 pour le 11 novembre prochain.
– Ceyssat : 9h, messe ; 10h, cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur.
– Aurières : 10h45, cérémonie au monument aux morts.
– Vernines : 11h15, cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur.
Lors de ces hommages, un groupe d'enfants citera les morts pour la France. Les municipalités, élus, anciens combattants et sapeurs-pompiers invitent chaleureusement les scolaires, les enseignants, les associations et tous les habitants à s'associer à ce devoir de mémoire.

Gelles - Gelles a joué le jeu avec Laurent Boucry et ICI Pays d'Auvergne



Une belle affluence dans la salle de Gelles pour assister à l'enregistrement des cinq émissions d'ICI Pays d'Auvergne.

Il y avait de l'animation ce jeudi à Gelles ! Laurent Boucry, animateur bien connu des auditeurs d'ICI Pays d'Auvergne, avait donné rendez-vous au public pour l'enregistrement de son jeu radiophonique « Méningez-vous ». Une émission originale qui fait appel aux connaissances des candidats en matière de culture générale, mais aussi d'histoire et de géographie locales, sans oublier une bonne dose d'humour et de bonne humeur.
La formule a manifestement séduit puisque le public était venu en nombre pour assister à cette rencontre. Seize concurrents se sont succédé et affrontés dans une ambiance chaleureuse, sous les encouragements des spectateurs. Au-delà des connaissances, il fallait aussi faire preuve de vivacité d'esprit et savoir garder son sang-froid face aux questions de l'animateur.
L'enjeu était de taille pour les participants : le vainqueur remportera une belle récompense comprenant une soirée et une nuitée dans un grand hôtel clermontois, ainsi qu'une visite de l'Aventure Michelin. La soirée gelloise a permis de réaliser l'enregistrement des cinq émissions qui seront diffusées du lundi 16 au vendredi 20 novembre, chaque jour de 11h à 12h05, sur ICI Pays d'Auvergne. Une station que nombre d'auditeurs appellent encore affectueusement Radio Puy-de-Dôme.
Les auditeurs découvriront au fil de la semaine les résultats de ces joutes radiophoniques et les noms des gagnants. En attendant, le mystère demeure sur l'identité de celui ou celle qui remportera le premier prix !
Après les micros et les questions, place à un moment plus détendu. La municipalité avait prévu une collation pour remercier les participants et accueillir le public. Une attention appréciée qui a permis de prolonger les échanges dans la convivialité.
Une belle initiative radiophonique qui aura permis à Gelles de vivre une soirée animée, placée sous le signe de la découverte, du jeu et de la bonne humeur.

Olby - En route pour la Casamance !



De nombreux Olbygeois et habitants des communes avoisinantes étaient venus encourager les convoyeurs – © A. G.

Vendredi 30 octobre, un rassemblement très sympathique était organisé par les *Anciens et Amis de la Casamance*, place de la mairie, dans le bourg. De nombreux Olbygeois et habitants des communes avoisinantes étaient venus encourager les convoyeurs avant leur départ, le lendemain, pour la 16e édition de la route de la solidarité.
L'historique de cette épopée était évoqué, avec sa création par le regretté Jean Lassalas. Le programme de ces trois semaines de voyage jusqu'au sud du Sénégal était ensuite dévoilé : 6 000 km avec 27 véhicules soigneusement préparés par des mécaniciens bénévoles. Ils seront dispatchés aux dispensaires, éloignés des hôpitaux. Tous ces véhicules étaient alignés dans la rue principale, bien rutilants avant leur départ.
Un groupe d'enfants, accompagnés de choristes des *Voix lactées* est venu les encourager en entonnant des chants typiques africains.
Parmi les convoyeurs et convoyeuses, plusieurs habitants ont été très applaudis : Philippe Pinet des Écots, Michel Ussel, Bruno et Claudine Gauthier, sans oublier l'indispensable organisateur de l'intendance alimentaire Bernard Gauthier.
Un vin d'honneur et un repas amical ont clôturé cette veille de départ. Bonne route de la solidarité et de l'amitié à tous !



Une partie des véhicules, soigneusement préparés par des mécaniciens bénévoles.

Gelles - L'APE multiplie les initiatives pour soutenir les projets des élèves

L'association des parents d'élèves (APE) de Gelles poursuit ses actions avec dynamisme. Les bénévoles participent aux animations locales et organisent différentes manifestations afin de contribuer au financement des projets destinés aux enfants. Dernière illustration de cet engagement : la présence des parents au festival d'automne d'Heume-l'Église. Ils y tenaient un stand de crêpes et de bonbons, permettant aux visiteurs de profiter d'une pause gourmande tout en soutenant les actions de l'association. Une participation qui témoigne de l'implication des familles dans la vie locale et de leur volonté de faire vivre les initiatives collectives.
L'APE prépare désormais sa vente d'hiver, programmée le samedi 21 novembre, de 9h à 14h, au foyer Antoine-Espinasse de Gelles. Jouets, vêtements, articles de puériculture et objets divers seront proposés aux visiteurs.
Les exposants pourront réserver un emplacement au tarif de 3 € le mètre de table ou de 2 € pour un portant. Les visiteurs bénéficieront d'un choix de 20 articles proposés au tarif de 3 €. Une buvette et de la restauration seront disponibles sur place.
Cette manifestation sera une nouvelle occasion de faire de bonnes affaires tout en soutenant les projets de l'association.
Contacts et réservations : 06.48.44.61.70 ou 06.19.03.23.48 ; apeg63740@gmail.com.



Au festival d'automne d'Heume-l'Église, les parents tenaient un stand de crêpes et de bonbons

Gelles

Cérémonie commémorative du 11 Novembre. La municipalité invite les habitants à participer aux cérémonies commémoratives le 11 novembre, organisées en hommage aux morts pour la France. Deux rendez-vous sont prévus : à 9h45 au monument aux morts de Monges, à 11h devant la mairie de Gelles pour un départ en cortège avec les pompiers jusqu'au monument aux morts. À l'issue de la cérémonie à Gelles, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Pierre-Roche

Commémoration. Les habitants sont conviés à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui sera célébrée le mercredi 11 novembre. À 11h30, dépôt de gerbe au monument aux morts ; à 11h45, vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du conseil municipal.

Olby

Décès. Jeudi 29 octobre, avait lieu à Saint-Bonnet-près-Orcival, les obsèques religieuses de Raymond Dabert, habitant de cette commune décédé à l'âge de 81 ans.
En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos très sincères condoléances à ses enfants et petits-enfants, en particulier à son fils et sa belle-fille Éric et Béatrice Dabert et leurs enfants, de Bravant.

Commémoration du 11 novembre 1918. La cérémonie aura lieu à Olby à 11h30 : défilé jusqu'au monument aux morts pour un dépôt de gerbe avec les anciens combattants, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, la population et les enfants de l'école. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des fêtes. Auparavant, une messe pour la paix et les victimes de guerre sera célébrée à Ceyssat à 9h.

Saint-Pierre-Roche - Banquet de la classe 1945-46-47



Le 17 octobre, une nouvelle fois les classards 1945-46-47 de Saint-Pierre-Roche se sont retrouvés autour d'une table à Pontgibaud. Malgré l'absence de certains d'entre eux, ils étaient une vingtaine, heureux de cette rencontre et tous se sont donné rendez-vous dans deux ans.

Orcival - Amitiés et fidélité vont de pair !



Les anciennes de la Maison Familiale d'Olby se sont retrouvées comme chaque année, fidèles au poste, pour passer une excellente journée et partager un bon repas au restaurant N.-D. à Orcival.

Dômes Sancy Artense - Entretien des bords de cours d'eau

La communauté de communes Dômes Sancy Artense, en partenariat avec le Smad des Combrailles, organise une matinée technique consacrée à l'entretien des bords de cours d'eau. Vous êtes élu, agriculteur ou propriétaire riverain ? Cette matinée est faite pour vous ! Au programme : conseils pratiques, démarches réglementaires et bonnes pratiques pour réaliser les travaux au bon moment et dans le respect des milieux naturels. Les agents de la cellule d'animation de l'Accord de Territoire Sioule-Andelot, ainsi que les services de l'État et de l'Office français de la biodiversité (OFB), seront présents pour répondre à vos questions et échanger avec vous sur le terrain.
Vendredi 13 novembre, de 9h30 à 12h, rendez-vous à la mairie de Saint-Bonnet-près-Orcival.
Informations et inscriptions auprès d'Adeline Huclin au 07.88.43.69.91.

Saint-Bonnet-près-Orcival

Cérémonie du 11 novembre. Mercredi 11 novembre à 11h30 sera organisée une cérémonie commémorative au monument aux morts, à l'occasion du 108e anniversaire du 11 novembre 1918. Toute la population est invitée à cette cérémonie, qui sera suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité et servi à la salle des fêtes.

Marché festif de décembre. La septième édition du marché festif aura lieu le dimanche 20 décembre de 10h à 13h30.

Orcival

Club « La Vallée fleurie ». Le président rappelle que le jeudi 19 novembre, le départ du car Voûte sera à 10h30 sur la place à Orcival, pour le repas du club au Garden Palace au Cendre. Merci pour votre ponctualité.

Heume-l'Église

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie aura lieu le mercredi 11 novembre à 11 h au monument aux morts. Toute la population est invitée à y participer.

SMCTOM Haute Dordogne - Le tri dans le Sancy c'est sans soucis !

Après un an de collecte auprès des professionnels et des particuliers sur les communes de La Bourboule, Le Mont-Dore, Murat-le-Quaire et Saint-Sauves-d'Auvergne, le SMCTOM a valorisé 135 tonnes de déchets alimentaires sur la plateforme de compostage de Saint-Sauves en 2026. Les équipes remercient l'ensemble des participants pour leur engagement dans cette action de valorisation locale.
Vous souhaitez rejoindre la démarche ou vous avez besoin de sacs ? Rendez-vous au Mont-Dore (ancienne communauté de communes), route de Clermont, lundi 16 novembre de 15h à 19h et jeudi 26 novembre de 10h à 19h. Autre permanence : salle du conseil à Saint-Sauves-d'Auvergne, mercredi 18 novembre de 8h à 12h. Enfin, une distribution aura lieu en salle des fêtes de Murat-le-Quaire, mardi 24 novembre de 14h à 17h30.
N'hésitez pas à venir poser vos questions et échanger avec les équipes. Contact : SMCTOM Haute Dordogne, 4 route de Tulle à Bourg-Lastic, tél. 04.73.21.88.46 – mail : contact@smctomhd63.fr.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 6 à 10h30 à La Bourboule. **Samedi 7** à 17h à Messeix. **Dimanche 8** à 11h à La Bourboule et Chastreix. **Mercredi 11** à 10h30 à Bagnols et La Tour, pour la paix et les victimes des guerres. **Vendredi 13** à 14h30 à l'ehpad de Bourg-Lastic. **Samedi 14** à 17h à Tauves. **Dimanche 15** à 9h30 à Saint-Julien-Puy-Lavèze ; à 11h, messe en famille à La Bourboule

Informations diverses. – Prière du chapelet de la Miséricorde vendredi 6 à 17h à La Bourboule.
– Rencontre catéchisme samedi 7 de 14h30 à 16h à Saint-Julien-Puy-Lavèze.
– Prière des mères lundi 9 de 10h à 11h à La Bourboule.
– Prière du chapelet mercredi 11 à 17h à La Bourboule. Vendredi 13 à 18h à Bourg-Lastic.
– Adoration eucharistique mercredi 11 à La Bourboule de 18h à 21h, suivie de l'office des complies à 21h. Jeudi 12 à Saint-Julien-Puy-Lavèze de 15h à 17h.

Orcival - La solidarité au service du patrimoine communal

La municipalité d'Orcival tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées le 29 octobre et ont donné de leur temps aux côtés des employés municipaux et plus particulièrement M. Luc Dalla-Zanna pour la mise à disposition de son matériel. Grâce à





l'engagement de chacun, cette matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, contribuant à l'embellissement de ce lieu de mémoire. Ces moments de mobilisation collective sont précieux pour notre village.
La municipalité souhaite faire perdurer cette dynamique en renouvelant ce type d'initiative, qui contribue à renforcer les liens et l'attachement de chacun à la commune.

Orcival - Joie en famille !



Le baptême de Solène Bony, fille de Françoise Chanut et Olivier Bony, a eu lieu le 18 octobre en la basilique d'Orcival, avec pour marraine Céline Daldin et parrain Aymeric Petit.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et événements. Dimanche 8 novembre à 11h à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : famille Magne ; Marie-Noëlle Lassalas, vivants et défunts de la famille ; quarantaine de Paul Taillandier. **Mercredi 11** à 9h à Ceyssat. **Jeudi et vendredi 13** à 11h30 à la chapelle Notre-Dame du presbytère. **Samedi 14** à 14h, répétition de la chorale. **Dimanche 15** à 11h, messe à la basilique ; à 12h, baptême de Mya Lucas.

Information. Les messes en semaine sont sous réserve de la disponibilité du prêtre.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival le vendredi de 14h30 à 17h. Rens. 04.73.65.81.49 ou paroissenotredame orcival@orange.fr. Les feuilles de messe sont en ligne sur le site https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

Laqueuille - Et si on racontait nos souvenirs... dans un livre !

Ce n'est pas une impression : ce projet a bien été évoqué dans une précédente édition et nous sommes persuadés que nos fidèles lecteurs s'en souviennent. Il était présenté ainsi : « Chaque individu a, quelque part en lui, des souvenirs qui sont plus ou moins présents et qui rappellent des événements heureux ou malheureux. Ceux-ci peuvent concerner sa famille ou ses amis d'enfance mais aussi les conditions de vie ou de travail et bien d'autres choses encore. Grâce à l'initiative de deux personnes, en partenariat avec le club *Le Temps qui Passe* et la mairie, un projet destiné à mettre par écrit ce qui a été la vie dans notre commune, dans le bourg et dans les villages, à une époque plus ou moins lointaine a été mis en place ».
Nous rappelons que pour tout renseignement sur ce projet vous pouvez vous adresser à Agnès, Brigitte ou Bruno. Certains d'entre vous nous ont déjà contactés et nous avons commencé à recueillir des témoignages sur des faits ou des situations que vos parents ou grands-parents ont connus et qu'ils vous ont racontés. Il serait bon que vous soyez nombreux à vous faire connaître.
Il est important pour nous que ces récits soient accompagnés de photos anciennes même si elles ne vous concernent pas directement. Nous vous les emprunterons et vous les rendrons, bien évidemment. Bien évidemment aussi, ce temps de partage se déroulera en toute simplicité et dans une ambiance sympathique.
Nous vous remercions par avance pour votre participation à cette belle expérience qui se clôturera par l'édition d'un livre de qualité sur « Laqueuille autrefois » et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.

Laqueuille

Commémoration du 11 novembre. La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le mercredi 11 novembre à 11h, en présence des élèves de l'école, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes. Vous êtes invités à participer nombreux à cet hommage aux anciens combattants.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Gendarmerie - Le capitaine Moreau a pris le commandement de la compagnie de Thiers

THIERS - La cérémonie officielle de la prise de commandement s'est déroulée lundi 2 novembre au château d'Aulteribe, à Sermentizon. Rencontre avec le capitaine Gaëtan Moreau qui a pris ses fonctions le 1er août.



La cérémonie officielle de la prise de commandement du capitaine Gaëtan Moreau s'est déroulée au château d'Aulteribe.

Comment avez-vous vécu la cérémonie de votre prise de commandement ?
C'était une très belle cérémonie dans un site majestueux. J'attendais avec impatience le poste de commandant de compagnie, c'est donc une cérémonie militaire qui a énormément d'importance et qui représente beaucoup. C'était l'un des plus beaux moments de ma carrière en gendarmerie et d'avoir pu réaliser cette cérémonie au château d'Aulteribe, ce n'était pas anodin.

Quel est votre parcours ?
Je suis entré en 2004 par la plus petite porte, à savoir celle de l'école des gendarmes adjoints volontaires. En 2006, j'ai intégré l'école des sous-officiers de gendarmerie du Mans où j'ai fait ma scolarité durant un an. Je suis ensuite sorti directement en gendarmerie départementale en Côte-d'Or, sur la commune de Saulieu. J'ai ensuite pris le commandement de la brigade de proximité de Précy-sous-Thil en Côte-d'Or. J'ai passé le concours d'officier en interne que j'ai réussi, puis je suis entré en école à Melun en 2017 jusqu'en 2019, puis j'ai pris le commandement d'une communauté de brigade de Renage en Isère. Ensuite, j'ai été affecté dans l'Yonne en 2023 jusqu'en 2026 où j'occupais le poste de commandant en second de la compagnie d'Avallon. Depuis le 1er août, je commande la compagnie de Thiers.

Est-ce vous qui demandez vos mutations ?
Dans le cadre des sous-officiers, la mobilité est soit liée à l'évolution et la prise de grade, soit c'est un choix du militaire. Chez les officiers, tous les 3 ou 4 ans, on n'a pas vraiment le choix. C'est une mobilité imposée.

Avez-vous pris vos marques depuis le 1er août à la compagnie de Thiers ?
J'ai déjà pu recevoir tous mes militaires individuellement pour voir le profil et le parcours de chacun. J'ai pu aussi rencontrer une majorité d'autorités : procureur de la République, sous-préfète, les différents élus du secteur, etc. J'ai également pu prendre la température de l'activité opérationnelle du territoire qui est relativement atypique, prendre la mesure de la délinquance sur les 40 communes qui composent la compagnie.

Comment se compose la compagnie de gendarmerie de Thiers ?
La compagnie se compose de deux communautés de brigades : celle de Thiers, celle de Lezoux, du peloton de sécurité et d'intervention de la gendarmerie basé à Thiers, de la brigade des recherches de Thiers ainsi que de la brigade territoriale mobile thiernoise. Pour la compagnie de Thiers, les effectifs devraient être de 95, pour l'instant on est 85.

À quels types d'incivilités êtes-vous confrontés sur le territoire couvert par votre gendarmerie ?
On a du travail, c'est certain. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique dont les violences intrafamiliales sont le sujet le plus prégnant pour la compagnie. À côté de cela, on a toutes les problématiques : atteintes aux biens, trafics de stupéfiants mais aussi de tabac.

Peut-on dire un mot concernant la brigade mobile ?
C'est dans cet esprit qu'elle s'est créée puisque cette brigade mobile a une thématique et une coloration plus axées sur les mineurs qu'ils soient victimes ou délinquants. Le but étant de les détecter, de les accompagner et de faire en sorte que la délinquance en lien avec cette population se réduise voire disparaisse. C'est une brigade qui a été mise en place depuis le 1er septembre. Pour l'instant, l'effectif est de cinq sur six prévus. Cette brigade commence à prendre ses marques et à être identifiée par tous les interlocuteurs du secteur. Sa vocation, c'est de vraiment travailler avec les associations et les élus en lien avec la jeunesse, les établissements scolaires, tout ce qui a trait aux mineurs, particulièrement sur les secteurs de Thiers et de La Monnerie-le-Montel.

Propos recueillis par
Ludivine BOURDUGE

Œuvres - Trois expositions à découvrir au Creux de l'Enfer-Centre d'art contemporain

THIERS - Le jeudi 29 octobre a eu lieu l'inauguration des expositions « Rewind » d'Ismaïl Bahri, « Hell Yes » d'Elvire Bonduelle et « Le linceul. L'eau. Le lange » de Suzanne Boulet au Creux de l'Enfer-Centre d'art contemporain à Thiers.

Trois expositions, trois artistes, trois univers : Ismaïl Bahri, Elvire Bonduelle et Suzanne Boulet. Une programmation en résonance avec la 18e Biennale de Lyon, l'un des rendez-vous majeurs consacrés à l'art contemporain.
Ismaïl Bahri a été invité à investir l'usine du Creux de l'Enfer, une ancienne entreprise de coutellerie, où la présence de l'eau est très forte, sans oublier l'importance du rocher. L'exposition se déploie sur deux niveaux, dans une sorte de dialogue et de correspondance entre ces deux espaces. Ismaïl Bahri expose un corpus de films et de sculptures avec le sable comme fil conducteur, à la fois le matériau des sculptures et le thème central de la vidéo avec le symbole de la main, de son empreinte dans le sable et de sa disparition sous l'effet du vent.
Dans l'usine du May, on trouve ensuite l'exposition d'Elvire Bonduelle qui est issue d'une résidence de création réalisée au sein de l'entreprise Roddier-Roddier, installée à Saint-Rémy-sur-Durolle – qui découpe des lames et des plaques en métal – en collaboration avec le lycée professionnel Germaine-Tillion à Thiers. L'artiste nous invite dans un appartement dont elle a dessiné le mobilier. Couverts, chandeliers, plateaux, toutes sortes d'objets en inox qui rendent hommage au travail manuel, avec le thème de la main que l'on retrouve d'un objet à l'autre. La main comme symbole de transmission.
La troisième invitation est celle de Suzanne Boulet qui présente un travail basé sur le linceul et le lange. L'artiste propose une exposition dans le cadre de la Biennale Textile de Clermont-Ferrand. Elle nous invite, à travers la matière textile, à percevoir notre environnement différemment. Les œuvres proposent avant tout une expérience sensorielle, une ambiance, au son de la rivière qui berce la salle d'exposition.
Ce sont trois univers différents qui montrent l'intensité de la création, explique la directrice du *Creux de l'Enfer*, Sophie Auger-Grappin. L'idée étant de faire une immersion artistique sur le territoire.
Ces trois expositions sont le reflet de ce que



peuvent nous apporter les artistes : un bonheur dans la vie.

Temps d'échanges et de création

Louis-Emmanuel Bodinat, élu aux affaires culturelles de la Ville de Thiers, exprime sa satisfaction. « La choses qui incarne le mieux les différentes expositions, c'est le temps d'échange, et le temps qui passe comme le vent qui souffle ou l'eau qui ruisselle comme la Durolle. Ces trois expositions s'inscrivent merveilleusement bien dans le cadre du Centre d'art contemporain. »
La directrice régionale des affaires culturelles (Drac) Auvergne-Rhône-Alpes, Aymée Rogé, rappelle que le Creux de l'Enfer a été nommé d'intérêt national en 2019, ce lieu culturel créé en 1988 faisant le lien entre la ville de Thiers et son industrie coutelière puisqu'il s'agit d'une ancienne coutellerie. Il représente « le soutien à la création artistique et à la diffusion ».
Ce qui caractérise le Creux de l'Enfer, ce sont en effet les résidences d'artistes en entreprises, qu'elle décrit comme des « occasions incroyables de se frotter à d'autres univers, sources de richesses dont les trois expositions du Creux de l'Enfer sont la traduction ». L'entreprise Roddier-Roddier explique en effet qu'il s'agissait d'un « challenge » pour elle de mettre à disposition des outils de production à des fins artistiques, un « challenge » de s'ouvrir à d'autres choses. Cette exposition est donc la mise en valeur du savoir-faire thiernois, au service de l'art et de l'expression artistique. Tout un monde d'interactions entre différents univers, le monde industriel, le monde artisanal et le monde artistique.

Véronique DUMAS (CLP)

Thiers - Les résultats de l'audit financier confirment une situation inquiétante

La mauvaise santé financière de la cité coutelière n'est pas vraiment une nouvelle, mais celle-ci a été confirmée suite à un audit demandé par l'actuelle municipalité auprès des services de l'État via la Direction générale des finances publiques et auprès du cabinet privé Espelia finance consulte. Tous deux se sont penchés sur la partie rétrospective et ont perçu une dégradation générale du fonctionnement et un endettement qui augmente malgré la hausse des impôts en 2023. « Comme je l'avais prévu, la dette va être très forte en fin d'année 2026, encore plus fin 2027 car on sera en train de faire les opérations lancées comme la place Saint-Genès et Défi-Mode. On va probablement passer en commune sous surveillance », indique le maire Francis Roux.
La municipalité a entrepris un important travail concernant sa dette et rassemblé des crédits qui ont été rééchelonnés dans le temps. « Par contre sur le fonctionnement, on dépense 300 euros de plus par an et par habitant que les 530 communes comprises entre 8 000 et 16 000 habitants. Pour un gros tiers, c'est dû aux dettes et aux investissements démesurés du passé comme la médiathèque, le centre d'art, les forges Mondière, Défi-Mode et la place Saint-Genès. En parallèle, entre 2025 et 2027, on aura perdu 700 000 euros sur les dotations de l'État. »
« S'ajoute à cela qu'entre 1990 et maintenant, la ville de Thiers est passée de 16 000 habitants à 11 800. On n'a jamais diminué notre mode de vie, voire on l'a aggravé car on a toujours autant d'équipements voire plus. Ce n'est pas les Thiernois qui coûtent chers, mais notre organisation qu'il faut revoir et réinterroger l'ensemble de nos politiques publiques. »
Le mairie thiernoise s'apprête donc à retravailler sur l'ensemble de son fonctionnement qui vont du personnel au patrimoine en passant par les événements comme la Foire au pré. « Depuis mars, j'ai fait 180 000 euros d'économie sur le fonctionnement. En 2027, je fixe 650 000 euros. il y a un gros fossé à franchir, mais il le faut car sinon la trajectoire telle qu'elle a été faite, en 2029 on est sous tutelle. J'ai fait un scénario où on augmentait les impôts de 20 %, je gagne un an et demi, c'est tout donc il n'y a pas le choix que de réduire le fonctionnement, trouver des économies de bon sens. Je suis bien déterminé à mettre la commune sur les bons rails. C'est un mauvais moment à passer. »
Trois prêts ont été contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de travaux de réhabilitation de l'immeuble ex Défi-Mode d'un montant total de 1 250 000 euros ; pour le financement de travaux des aménagements d'ensemble en particulier les réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales d'un montant total de 1 750 000 euros et pour le financement des investissements 2026 du budget principal d'un montant total de 1 000 000 euros. « Ce sont des prêts qui sont imbattables. C'est une chance par rapport à une banque normale, mais il a fallu être convaincant pour les avoir », insiste le premier édile.

Ludivine BOURDUGE

Courpière

Au cinéma Le Rex. « Fausse Note » vendredi 6 novembre à 20h30 et dimanche 8 à 17h30. « Ni vue, ni connue » samedi 7 et lundi 9 à 20h30. « Le monde à l'envers » samedi 7 à 16h30 et dimanche 8 à 11h. « Justin le Juste » mercredi 11 à 18h30. « Le Corset » mercredi 11 à 16h30.
• Cinéma Le Rex, 50 boulevard Vercingétorix.

Foire de la Saint-Martin. Elle aura lieu le mardi 17 novembre de 8h à 13h. En centre-bourg, marché de producteurs, exposition de véhicules, nombreux stands d'artisanat, produits du terroir, gourmandises, animations musicales.
Les restaurants vous attendent pour la dégustation de tripes.

« Secours catholique ». L'équipe vous invite à fêter les 80 ans de l'association en musique le dimanche 29 novembre à partir de 12h à la salle Coubertin. Entrée libre. Avec TMB (*Thiers Music Band*) du conservatoire, les *Canotiers*, ambiance jazzy, swing, cubaine.
Vous pourrez pendant cet apéritif concert déguster une assiette auvergnate et les desserts préparés par les bénévoles. Buvette et vins bio de Touraine. Afin de compléter la grande tablée, réservation conseillée avant le 22 novembre.

Tennis de table courpiérois. Résultats de la première journée de championnat par équipes :
– D6 (A. Chassaigne, T. Tixier, J. Chevaleyre) : défaite (3/7) contre AL Gerzat.
– D6 (D. Julia, A. Branchereau, J.-C. Chevalérias) : victoire (10/0) contre US CL Chapdes-Combrailles.

Augerolles - Au chaud dans les Bulles

Les 17 et 18 octobre se sont déroulées les 5e Nuits dans les Bulles à Augerolles. Durant plus de 24 heures, ce sont environ 250 lectrices et lecteurs qui sont venus lire des BD au chaud, dans un environnement douillet créé pour l'occasion. Certains auront pu participer à des ateliers dessin avec Claire Avit et Charlotte Melly, tandis que les plus petits auront écouté des contes en occitan.
Au plus tard de la soirée, la ballade dans les îles d'Auvergne avec Franck Wattel en aura conquis plus d'un. Et un public nombreux aura swingué au rythme de la dernière aventure de « Petit Poilu », BD-concert proposé par Stéphane Arbon.
Cette année, en amont des Bulles, tous les élèves de l'école d'Augerolles ont pu participer à des ateliers autour de la lecture et de l'illustration, un partenariat à faire perdurer. Les travaux des élèves étaient d'ailleurs exposés.
L'association remercie toutes les bénévoles et associations partenaires, ainsi que la municipalité, sans qui rien ne pourrait avoir lieu.



Cette 5e édition a conquis un public nombreux.

Dorat

Projet de parc solaire. Une réunion publique d'information et d'échange s'est tenue le 27 octobre concernant un projet de parc solaire à Thiollières, présenté par l'entreprise Entech.

Tripes et biftecks du 11 novembre. Le football-club de Dorat (créé en avril 1967) organise de 8h à 14h, dans la salle de fêtes de la commune, sa traditionnelle matinée « tripes et biftecks » du 11 novembre. Pour 17 €, le menu se compose d'une assiette campagnarde, tripes ou biftecks avec des frites, fromage, tarte aux pommes, café et vin compris. Menu enfant à 8 € : steak-frites, glace plus une boisson. Réservation : 06.59.55.05.76.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Samedi 7 novembre à 18h à Chabreloche. Dimanche 8 à 10h30 à Thiers le Moutier. Vendredi 13 à 18h à Dorat.

Augerolles

Conférence sur l'évolution du climat. L'association *Hop Hop Hop* organise, vendredi 13 novembre à 20h, une soirée à la salle des fêtes intitulée : « Évolution climatique en Auvergne ». Alexandre Letort, prévisionniste chez Météovergne, s'appuiera sur des relevés précis effectués dans le Puy-de-Dôme pour aborder cette thématique et s'ensuivra un débat.
Cette conférence a pour but de répondre aux interrogations de tous et d'apporter un éclairage scientifique à propos des évolutions récentes du climat auvergnat, à partir des observations, des réalités locales et des repères mondiaux. Petite buvette sur place.
Entrée à prix libre.

Vollore-Ville - La foire de la Saint-André ouvre la saison des achats de Noël

Dimanche 29 novembre, de 9h à 16h, la place de la Mission et l'Espace Chignore accueilleront la foire de la Saint-André. Organisée par *Lavache* et l'APE, cette journée réunira producteurs locaux, artisans et commerçants, avec des animations et de nombreuses possibilités de se restaurer.
À l'approche des fêtes de fin d'année, la foire de la Saint-André invite habitants et visiteurs à préparer Noël en découvrant les produits et les savoir-faire de proximité.
Les exposants proposeront une grande variété d'articles et de spécialités : boulangerie, légumes, viande, vêtements, couture, bien-être, jeux, cuir, peinture ou encore vannerie. La vente de sapins de Noël permettra également de commencer les préparatifs des fêtes. Côté gourmandises, plusieurs stands proposeront huîtres, hot-dogs, crêpes et barbe à papa. Le four à pain communal sera lui aussi au rendez-vous, avec la cuisson de gourmandises sur place.
Des animations viendront rythmer la journée, notamment un atelier maquillage, un atelier photo, les ateliers proposés par les exposants et une présentation de cucurbitacées. Une tombola organisée par l'APE complétera le programme.
Entre emplettes de Noël, découvertes gourmandes et animations, cette foire entend offrir un moment de rencontre et de convivialité au cœur de Vollore-Ville.



Les produits locaux mis en valeur – © Lavache.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

La foire est organisée par l'APE, association des parents d'élèves, et « Lavache », l'association volloroise des artisans, commerçants, hébergeurs et entreprises.

Vollore-Ville - La « Garde républicaine » fera swinguer l'église

Les Concerts de Vollore invitent le public à découvrir une autre facette de la *Musique de la Garde républicaine*, samedi 14 novembre. Jazz, funk, rock, soul et chanson française seront au programme de cette soirée organisée dans le cadre de « l'Autre Saison 2026-2027 ».
La *Musique de la Garde républicaine* sort des sentiers battus pour un concert aux accents résolument modernes.
Le samedi 14 novembre, à 20h30, l'église de Vollore-Ville accueillera le *Quintette Animation* de cette prestigieuse formation musicale, pour une soirée placée sous le signe de la diversité des répertoires et du rythme.
Loin de se limiter au répertoire traditionnel des formations militaires, les cinq musiciens proposeront un voyage musical entre jazz, soul, funk, rock, musiques actuelles et chanson française.
Le quintette réunit Gilles Guillemart au saxophone, Jean-Philippe Benesse au bugle, Marc André au flugelbone, Vincent Colart au tuba et Adrien Reynoird à la batterie. Une formation originale qui promet de faire découvrir les multiples possibilités de ces instruments à travers des styles musicaux variés.
La soirée débutera avec la *Batterie-Fanfare de la Saint-Maurice* de Vollore-Ville, qui assurera la première partie. Ce rendez-vous est organisé en partenariat avec l'association locale, dans le cadre de « l'Autre Saison des Concerts de Vollore ».
Informations pratiques. Samedi 14 novembre à 20h30, église de Vollore-Ville. Tarifs : 15 €, 10 € réduit. Gratuit pour les moins de 18 ans. Réservations et renseignements : www.concertsdevollore.fr.



« Quintette Garde Républicaine » – © « Quintette Animation » © MGR Alexandre.

A.-M. J. (CLP)

Puy-Guillaume - Une nouveauté culturelle à la radio locale

Depuis le début de son nouvel exercice, la radio locale Variance FM réserve d'agréables surprises à ses auditeurs avec de nouvelles émissions musicales mais également une promenade au cœur de la poésie avec l'émission mensuelle « Poétiquement vôtre » animée par Maïté Michel qui fait découvrir sur les ondes le côté poète des auteurs et autrices célèbres ou inconnus, auvergnats ou ayant séjourné en Auvergne. Après avoir ouvert cette parenthèse poétique avec l'incontournable George Sand dont on fêtait le 150e anniversaire de la mort cette année, puis le fabuleux et facétieux Alexandre Vialatte, c'est à l'écoute de la prose des piou-piou de 14-18 que Maïté invite les auditeurs de Variance FM lors d'une troisième émission. Cette fois-ci, afin de rendre l'émission plus agréable, Maïté a invité Geneviève Castro, l'une des membres de l'association *Plumes Gauloises Éditions*, à prêter sa voix à la Muse de ces Poilus qui savaient encore décrire la beauté d'un paysage ou la profondeur d'un sentiment malgré l'horreur de la guerre et leur souffrance de la faim et du froid dans leurs tranchées. « Afin d'illustrer musicalement cette émission hommage, j'ai demandé à notre animateur Marc Astoux de diffuser la



Maïté, Geneviève et la mascotte Coquine lors de l'enregistrement de l'émission – © M. M.

reprise des artistes de la Cie Sans Lézards de plusieurs des titres choisis. J'ai personnellement apprécié le talent de ces comédiens chanteurs lorsque je couvrais le Festival d'Avignon pour La Provence lors de leur spectacle « Le cabaret du poilu ». Ces derniers sont venus l'an passé jouer à Gannat leur spectacle « Dans l'ombre des roses » qui cette fois-ci met à l'honneur le rôle des femmes dans la Résistance. », a dévoilé Maïté Michel. Un très bel hommage en déclamations poétiques à tous ces héros de 14-18 à découvrir absolument ce mardi 10 novembre à 19h sur Variance FM à 103.7.

Puy-Guillaume - Une belle rencontre et une nouvelle victoire pour les Rats

C'est à une très belle rencontre ovalistique qu'ont assisté les supporters des deux équipes qui s'affrontaient sur la pelouse du stade des Narses ce dimanche 1er octobre. Cette fois-ci, les locaux affrontaient l'AS Dompierroise, et dès le coup d'envoi, les Rats ont annoncé leur envie d'en découdre. Dans ce contexte où les équipes leader commencent à céder du terrain au classement général, c'était l'occasion rêvée pour les joueurs de la cité verrière de remporter cette rencontre pour ne pas se faire décrocher.
Un pari pas si impossible que cela à tenir, et nos Rats Cœurs Vaillants l'ont prouvé une fois de plus. Avec un splendide soleil d'automne pour témoin, les locaux ont fait rugir de plaisir leurs supporters dès les premières minutes du match avec la pénalité transformée par le butteur Louis Bouvard, suivie de l'envolée glorieuse de Mehdy Tournaire qui a aplati au Paradis. Louis Bouvard a enfoncé le clou en réussissant à le transformer. Une première mi-temps intense durant laquelle les joueurs du CSPG Rugby ont offert du très beau jeu, dominant sans conteste les débats. Clément Bouchet, puis François Estivals, ont franchi à leur tour la ligne de l'en-but adverse, ajoutant au score. Clément Bouchet s'est offert un doublé, permettant aux locaux de terminer cette première période avec une avance confortable de 31 à 10.
Toutefois, les visiteurs ne s'en sont pas laissé compter et, bourrés d'énergie, ils sont revenus à la marque, offrant aux spectateurs un très beau match où ils ont brillé en empêchant les Rats Cœurs Vaillants d'aller au bout de leurs actions. C'était sans compter sur la résilience légendaire des Rats de Puy Guillaume et leur envie de la gagne, bien ancrée dans leurs crampons. Malgré leurs efforts pour contenir l'énergie des visiteurs, ils ne pourront les empêcher de marquer un dernier essai.
Mais ils ont tout de même réussi à limiter les



Les Rats Cœur Vaillants face aux joueurs de l'AS Dompierroise – © CSPG Rugby.

dégâts et se sont finalement imposés avec un score final de 31 à 15 face à une très belle équipe de l'AS Dompierroise, qui a tout tenté jusqu'à la dernière minute pour revenir au score.
Les Rats cœurs Vaillants seront en déplacement et affronteront cette fois-ci, le dimanche 15 novembre, le XV des Combrailles. Une rencontre qui s'annonce palpitante face à un adversaire qui n'a rien à perdre. Les joueurs de Fabrice Bruyère devront faire preuve de vigilance face à un adversaire bien décidé à remonter au classement général.

Maïté MICHEL (CLP)

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 7, dimanche 8 et mercredi 11 novembre, Pharmacie de la Fontaine, 18 boulevard de Chéry à Maringues. Tél. 04.73.68.70.43.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Sauviat

Marché de Noël : retenez la date. Comme chaque année, l'association *Bougeons ensemble* a le plaisir de vous inviter à son traditionnel marché de Noël, le dimanche 15 novembre de 9h à 17h à la salle polyvalente du bourg de Sauviat. Venez nombreux ! Les artisans et exposants seront ravis de vous accueillir avec le sourire et dans la bonne humeur.

Puy-Guillaume - Un tout nouveau projet porté par le CMJ et la municipalité



Le conseil des jeunes et l'élu Bruno Guimard – © Dominique Gaume.

Des idées fleurissent malgré les températures qui sont loin d'être printanières et la dernière en date est de créer ensemble la magie de Noël à Puy-Guillaume. Pour ce faire, les membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont sollicité l'artisane fleuriste Ghislaine Cary qui accueillera les ateliers de décorations de Noël dans sa boutique.
Du coup, toute la communauté puy-guillaumoise se joint à eux et lance un appel aux Puy-Guillaumois qui pourraient se rendre disponibles les mercredis après-midi, et ayant envie de les aider à décorer les rues de la commune pour Noël.
Pour ceux qui en ont envie mais qui ne pourront être disponibles les mercredis après-midi, pas de souci : s'ils sont motivés pour aider, la communauté se mettra en quatre afin de trouver une solution pour qu'ils participent. Ces ateliers sont accessibles à tous, ludiques et intergénérationnels ; toutefois, il est impératif que les enfants soient accompagnés d'un adulte.
Rien de compliqué : les participants feront ensemble des décorations simples avec des éléments de récupération et naturels pour la plupart, tout en créant des décorations uniques pour la ville de Puy-Guillaume.
Matériel fourni et convivialité garantie, ces ateliers débuteront à partir du mercredi 18 novembre 2026 à la boutique Flaurie à partir de 13h30.
Places limitées, inscription en mairie ou auprès de Bruno Guimard au 06.48.63.46.19 ou Dominique Gaume au 06.46.76.87.02.

M. M. (CLP)



La boutique Fleurie – © Ghislaine Cary.

Puy-Guillaume - Le gospel, invité vedette du concert du Téléthon

Depuis plusieurs années déjà, la radio associative *Variance FM* propose un concert dont les bénéfices sont entièrement reversés au Téléthon. Pour l'édition 2027, les bénévoles accueilleront la magie festive et incontournable du gospel, interprété par la fabuleuse Fabienne Della-monica.
L'artiste, qui a posé ses valises depuis quelques années à Sainte-Florine, est bien connue dans la région. En effet, après quelques jolis débuts en concerts, puis à la télévision, l'artiste aux racines mi-françaises, mi-gabonaises a toujours aimé s'exprimer par le chant.
Ayant déjà été repérée lors de l'un de ses séjours en France par le Conservatoire de Clermont-Ferrand lors d'une audition, quand Fabienne vient vivre en France à 24 ans, elle passe le concours d'entrée au Conservatoire régional de Clermont-Ferrand. Elle y passe 3 années à découvrir toutes ses possibilités vocales.
« J'aimais beaucoup chanter le répertoire classique mais j'avais besoin d'explorer d'autres voies musicales, et cette même année je me suis inscrite à une formation musiques actuelles dutant laquelle j'ai fait la rencontre de plein de gens qui m'ont aidée à chanter la musique j'aime au plus profond de moi, le Gospel », dévoile la chanteuse.
Depuis, Fabienne Della-monica n'a de cesse de partager cette musique et, tout en menant sa carrière, a créé trois chorales : à Clermont-Ferrand, Issoire et Brioude. Lors de ses concerts, l'artiste est souvent accompagnée de plusieurs de ses élèves.
Le samedi 14 novembre, Fabienne Della-monica offrira le meilleur du gospel, d'abord en solo durant la première partie, puis avec les choristes de ses trois chorales (entre 30 et 40 choristes). Une soirée qui s'annonce festive à souhait au tarif tout doux de 10 €. Il est vivement conseillé de réserver rapidement ses places avant le 12 novembre au 06.65.15.54.64.



© Fabienne Della-moniqua

M. M. (CLP)

Puy-Guillaume

Collecte des encombrants ménagers. C'est un service gratuit destiné aux particuliers, proposé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant la date de passage au 04.73.80.40.88. qui s'effectuera sur la commune de Puy-Guillaume le mardi 17 novembre.

Lezoux - La médiathèque intercommunale reconnue par les professionnels de la culture

À l'horizon 2027, la médiathèque intercommunale d'Entre Dore et Allier s'apprête à souffler ses dix bougies. Inauguré en 2017, ce véritable « vaisseau amiral » a largement dépassé les ambitions de ses concepteurs, fédérant aujourd'hui plus de 7 841 usagers inscrits. À la tête de ce navire culturel et de ses 13 annexes rurales, Jean-Christophe Lacas trace la route avec passion. Une trajectoire d'excellence qui vaut cette année au directeur d'être sélectionné parmi les cinq finalistes du prestigieux titre de « Bibliothécaire de l'année 2026 », décerné par le magazine professionnel *Livre Hebdo*.

Interrogé sur cette nomination, l'intéressé fait preuve d'une humilité chevillée au corps, détournant immédiatement la lumière vers son équipe, les partenaires et les habitants. Pourtant, les sélectionneurs ne s'y sont pas trompés : Jean-Christophe Lacas est bien l'architecte de cette réussite devenue un modèle d'étude pour de nombreux projets similaires à travers le pays.

L'aventure prend racine dès 2012, sous l'impulsion des élus désireux de doter le territoire d'un pôle culturel moderne.

« Marie-Gabrielle Gagnadre, alors maire de Lezoux et présidente de la communauté de communes, a eu l'intelligence de faire appel à « La 27e Région » — une association spécialisée dans l'innovation publique — pour installer sur place leur douzième résidence », se souvient le directeur. Durant six mois, dont plusieurs semaines d'immersion totale, le projet s'est affranchi des méthodes bureaucratiques traditionnelles pour aller à la rencontre directe des futurs usagers, directement dans la rue. Une approche inédite qui a poussé Jean-Christophe Lacas à quitter son mandat d'élu à Bort-l'Étang pour piloter pleinement le projet en tant que chef d'orchestre. Le pari s'est avéré gagnant : ouverte en juin 2017, la médiathèque et son réseau affichaient déjà 5 000 inscriptions six mois plus tard, éclipsant largement les 780 abonnés des anciennes structures. Plus qu'un simple succès, ce fut un plébiscite populaire.



Le bâtiment fait la part belle à la luminosité naturelle

Un tiers-lieu vivant, entre tradition et modernité

Au fil des ans, le navire amiral a su évoluer pour devenir un véritable tiers-lieu axé sur le lien social et la transmission. Loin de se limiter aux ouvrages littéraires, le site propose aujourd'hui des espaces de jeux vidéo, un atelier numérique doté d'imprimantes 3D et de brodeuses, ainsi qu'un auditorium à l'acoustique remarquable, prisé pour les concerts de jazz et les séances de cinéma.

Parmi les signatures du lieu, la présence des « Héros » fait toute la différence : des passionnés locaux qui partagent leurs talents au quotidien, à l'image de Ginette et ses secrets de crochet, Florian et ses cours d'affûtage, ou encore Catherine, artiste textile reconnue.

Après avoir décroché le prix de l'innovation dès 2016, Jean-Christophe Lacas partage régulièrement son expertise inspirante au-delà des frontières locales, comme à Toulouse en début d'année à la grande médiathèque José Cabanis.

Le titre de bibliothécaire de l'année couronnerait un parcours remarquable, mais pour le directeur, il s'agit avant tout d'une belle reconnaissance collective : « Pour toute l'équipe, nos Héros du réseau, nos usagers et nos décideurs. »



Depuis son bureau, le directeur veille sur l'offre culturelle de 19 000 habitants de la communauté.

Lien pour voter jusqu'au 10 novembre : https://tally.so/r/2E0LYM.

Lezoux - Du changement dans la continuité à Saint-Joseph



Désormais « Chemins d'Espérance » assurera la gestion de l'établissement.

La maison de retraite Saint-Joseph veille sur les seniors depuis août 1935, ouverte par les Sœurs de Saint-Joseph (dites du Bon Pasteur) de Clermont-Ferrand. La « pension de famille » est devenue au fil du temps et des agrandissements successifs « La Maison Saint-Joseph », un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) autorisé à accueillir aujourd'hui 86 personnes âgées. Depuis le 14 décembre 2006, l'établissement a quitté le centre-ville pour emménager au 52 rue des Aizes, dans un cadre neuf, moderne et fonctionnel, adapté aux exigences actuelles de confort et de sécurité.

Sa gestion, assurée auparavant par l'*Association de gestion agréée*, AGA, est reprise depuis peu par l'*Association Chemin d'Espérance*, ACE, organisme d'inspiration chrétienne fondé en 2015, qui assure la gestion de 29 Ehpad privés à but non lucratif sur l'ensemble du territoire français. Plusieurs piliers de l'accompagnement sont portés par *Chemin d'Espérance* : vivre comme à la maison, promouvoir l'autonomie du résident ou proposer un accompagnement spirituel ; en sont quelques exemples.

Cette nouvelle gestion génère déjà plusieurs projets à venir : « nous allons valoriser les jardins afin que les résidents se les approprient, déclare Marie Lefebvre, la nouvelle directrice, nous voulons maîtriser davantage les fonctions stratégiques en hôtellerie en internalisant la cuisine et la buanderie ». L'équipe dirigeante prévoit également de sécuriser les postes par recrutement en CDI en limitant les recours aux CDD et à l'intérim. Une petite cérémonie a officialisé le passage entre les deux associations, AGA et ACE.

L'occasion pour le maire de Lezoux, Jérôme Bouffange, de rappeler son attachement pour les générations précédentes en étant soucieux de leur bien-être.

Les présidents de l'AGA, Jean-Louis Mazoyer, et de l'ACE, Bruno Lefebvre, et son directeur général Jean-Sébastien Schwertz, ont ensuite dévoilé symboliquement le panneau de l'*Association Chemin d'Espérance*.



Les officiels ont salué cette nouvelle organisation, ici le maire de Lezoux.

Lezoux - Cap sur les étoiles



La compréhension de l'univers attire toujours le jeune public.

La médiathèque intercommunale proposait un rendez-vous original à son jeune public durant les vacances : un voyage durant une heure dans notre système solaire, grâce à Philippe, astronome amateur, et « Héros » de la médiathèque pour un jour.

Pour être le plus compréhensible possible sur ce sujet qui peut vite être complexe, Philippe a imaginé un petit voyage vidéo au départ de la Terre, à travers notre galaxie. Auparavant la dizaine de jeunes participants a pu manipuler les maquettes mobiles de l'amateur d'astronomie, permettant d'assimiler la rotation des planètes autour du Soleil, et par exemple appréhender les phases diurne et nocturne d'une journée.

L'heure consacrée à cette vulgarisation scientifique est forcément passée trop vite pour tous les petits astronomes en herbe venus assouvir leur soif d'apprendre.

Paslières - Sortie des « Sans-Soucis »



Lors de la dernière randonnée d'octobre, les marcheurs sont arrivés à Besse-et-Saint-Anastaise. Pour se restaurer où sont allés nos disciples de Saint-Bonnet ? Mais à la Tanière du loup !



Une partie de l'équipe lors de la présentation de la nouvelle programmation.

Saint-Jean-d'Heurs

Brocante. Le mercredi 11 novembre, l'association *Kronos* de Saint-Jean-d'Heurs ouvre sa brocante bric-à-brac dans son local du Foyer des Granges, 621, allée Nina-Simone, de 9h à 17h (son local seulement : pas d'autres brocanteurs). L'association œuvre depuis plus de 35 ans pour améliorer le cadre de vie et les loisirs des résidents du foyer

Lezoux - Des cours pour vaincre le mur du silence



De plus en plus d'amateurs sont intéressés par cette méthode de communication.

Selon une enquête nationale sur le handicap auditif, on estime à environ sept millions le nombre de personnes sourdes ou malentendantes en France, dont 500 000 de nos concitoyens qui vivent avec une surdité profonde ou sévère.
Ce phénomène non négligeable a un impact significatif sur la vie des personnes concernées, influençant leur communication, leur interaction sociale et leur accès à l'information. Ce constat a incité Stéphanie à apprendre la langue des signes dans le but d'établir la communication avec elles.
Depuis, l'infirmière de métier est devenue une « héroïne » de la médiathèque intercommunale et, à ce titre, dispense des formations régulières vers tous types de public. « Il y a des malentendants, des enseignants, des retraités, et des personnes qui désirent être prêtes "au cas où" elles pourraient l'utiliser », constate Stéphanie.
Une fois par mois durant deux heures, les samedis matin, les cours se déroulent sous forme de jeux, permettant aux enfants de participer. Mots mêlés avec l'alphabet et sudoku pour les chiffres : la pédagogie utilisée est accessible à tous. Les rendez-vous sont gratuits et placés sous le signe de la bienveillance.

Prochain Café-Signes le 5 décembre, médiathèque intercommunale.

Lezoux - Une journée pour vider son dressing

L'association *Citoyens Pour Lezoux*, CPL a organisé son deuxième vide-dressing de l'année à Lezoux. Avec plus de 5 % de progression chaque année, le marché du vêtement et des accessoires de seconde main est en plein essor. Les organisateurs ont pu le vérifier avec plus de 50 vendeurs participants, traquant le moindre mètre carré libre dans la salle du Lido.
Les bénéfices produits par cette journée permettront l'organisation de plusieurs autres animations, comme celle du 24 avril prochain avec la troisième soirée rock de l'association. Mais auparavant, *Citoyens Pour Lezoux* va participer



L'occasion de renouveler sa garde-robe à petit prix.

au forum Handicap du 21 novembre, juste avant le marché de Noël des 28 et 29 novembre où elle gérera le salon de thé. Toute l'année, l'association propose des petites randonnées un samedi après-midi sur deux, en alternance avec un atelier crochet destiné à créer un voile d'ombrage géant qui sera exposé lors de la prochaine exposition artistique et artisanale du 6 juin, square Jean-Moulin.

Entre Dore et Allier

Matinée d'amélioration de l'habitat privé. La communauté de communes organise une matinée dédiée à l'amélioration de l'habitat privé, le samedi 14 novembre de 9h à 12h30, à la Maison du Peuple de Lezoux. Les habitants pourront y rencontrer en un même lieu les partenaires de l'habitat et découvrir les aides disponibles pour rénover, adapter ou louer leur logement.
Au programme : des stands thématiques toute la matinée et deux conférences, à 10h pour les propriétaires occupants et à 11h pour les propriétaires bailleurs et futurs bailleurs.
Pour s'inscrire ou obtenir des informations : 04.73.73.95.10.

Seychalles

Office religieux. Messe en notre église le mercredi 11 novembre à 9h.

Association « Evy 'Dames ». Elle organise une soirée théâtrale le samedi 14 novembre, à 20h30, à la salle polyvalente. Pièce jouée par la troupe *Lee Voirien* « Ma belle-mère, cette femme idéale ». Entrée : 8 €. Buvette, encas sucrés/salés.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Messes et célébrations. Vendredi 6 novembre, messe à la maison de retraite « Mon repos », à 15h. **Samedi 7**, séance KT à la MP, à 9h30 ; temps d'adoration à l'église de Lezoux à 10h. **Dimanche 8**, journée diocésaine VEA de 9h à 16h30, messe en l'église de Lezoux à 10h30. **Mercredi 11**, messe en l'église de Seychalles à 9h. **Jeudi 12**, messe à la maison de retraite de Saint-Jean-d'Heurs à 15h30. **Vendredi 13**, rencontre aumônerie à la MP, à 20h30.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale (MP), 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou à lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook. Pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Reconnaissance - 11 novembre 2014, la gloire posthume de Victorine

CELLES-SUR-DUROLLE - Il existe très peu d'inscriptions de femmes mortes pour la France sur les monuments aux morts de 14/18. La Celloise Victorine Henriette Déconche fait partie de celles-ci.

La découverte d'une morte pour la France native des Bois Noirs durant la Grande Guerre est due aux recherches effectuées par Michel Sablonnière et Jean-François Faye lors des commémorations en 2014 du centenaire de la Première Guerre mondiale. Les cas de femmes mortes pour la France alors recensées dans le Puy-de-Dôme étaient rares et aucune n'avait eu l'honneur de l'inscription de son nom sur un monument aux morts.
Victorine Henriette Déconche étant née le 3 mars 1882 au hameau de Marnat à Celles-sur-Durolle de parents Arconsatois qui y avaient pris une ferme à bail, le maire de Celles, Olivier Chambon, fut informé de cette découverte. Le premier édile fut touché par le sort de Victorine et par le fait qu'en tant que femme, son nom ne figurait pas sur le monument aux morts de la commune. Et pourtant le parcours de cette jeune femme méritait cette distinction.

Le parcours de Victorine

C'est aux Cros à Arconsat que sont nés les trois frères aînés de Victorine. À la Saint-Martin d'hiver 1880, leur père, Gilbert Déconche, entre avec sa famille dans la ferme de Marnat pour une durée de trois ans. Mais à l'issue de ce premier terme, il ne renouvelle pas le bail et retourne exploiter avec ses frères la ferme de son père. Trop jeune, la petite Victorine n'aura donc pas de souvenirs de son passage à Celles.
Elle est âgée de 9 ans quand son père décède aux Cros le 31 décembre 1891. Sa mère continue de gérer la ferme, assistée par son fils aîné Joseph, alors âgé de 13 ans. Victorine, quant à elle, aide sa grand-mère au ménage.
Quelques années plus tard, elle exercera le métier de coutelière, mais toujours dans la propriété de sa mère. Le 4 juin 1904, elle se marie à Arconsat avec un façonneur de manches, Jean-Jacques Pauze, fils d'un coutelier de Thiers.
Le sort des trois frères de Victorine durant la Grande Guerre explique sans doute les raisons



Une Celloise infirmière militaire durant la Grande Guerre.

de son engagement comme infirmière militaire.
Joseph, le frère aîné, est mobilisé le 7 août 1914. À Crouy dans l'Aisne, le 13 janvier 1915, il est grièvement blessé par des éclats d'obus qui lui traversent la cuisse et l'avant-bras droit. Réformé le 31 décembre 1915, avec une pension définitive de 20 %, il souffre d'une « impotence fonctionnelle ».
Joannès, le second de la fratrie, affecté au 14e chasseur à pied, y contracte en 1903 une épididymite tuberculeuse qui finit par le tuer en août 1913.
Le troisième frère de Victorine, Ferdinand, est mobilisé le 2 août 1914 au 9e RIC, jusqu'au 12 juillet 1916, date à laquelle il est affecté aux établissements Gladiator (cycles et automobiles) au Pré-Saint-Gervais, qui fabriquent alors le fusil mitrailleur Chauchat. Démobilisé le 26 avril 1919, il retourne s'installer à Arconsat où il décède dix ans plus tard.
Victorine épouse en juin 1904 le boulanger Jean-Jacques Pauze. Ils auront deux enfants : Roger, né en janvier 1906 à Lezoux (il deviendra mécanicien), et Marguerite, née en mai 1912 à Clermont-Ferrand.
Lorsque Victorine s'engage comme infirmière durant la Grande Guerre, elle ne semble alors plus vivre avec son mari. À suivre…

Jean-François FAYE (CLP)

Viscomtat

US Pertuis. Qualification en challenge Consolation Séniquette.
En déplacement à Ceyrat pour le premier tour du challenge Consolation Séniquette, Pertuis obtient sa qualification pour le deuxième. Cela n'a pas été facile, les deux équipes se rendaient coup pour coup. Les locaux dominaient le jeu et il a fallu attendre les dernières minutes de jeu pour voir l'égalisation de Pertuis sur un but de Romain Gogolewski. Match nul un partout, on a recours aux pénalties pour départager les deux équipes et Pertuis se montre le meilleur cinq buts à trois.
Convocation sportive : dimanche 8 novembre à 15h au stade municipal de Paslières, Paslières Noalhat contre US Pertuis.

Commémoration de l'Armistice. Ce moment de recueillement aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts. La population est cordialement invitée.

Palladuc

Commémoration du 11 novembre. Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, à 8h45 au monument aux morts.
Le conseil municipal, les sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-sur-Durolle et Palladuc, les associations, les enfants de l'école et l'ensemble de la population sont invités. Une gerbe sera déposée.

Chabreloche

Commémoration du 11 novembre. Rassemblement devant le groupe scolaire à 11h, pour un défilé avec les pompiers, la banda et autres associations locales.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Commémoration du 11 novembre. Après un rassemblement devant la mairie à 10h45, le défilé partira à 11h.

La Monnerie-le-Montel

Commémoration du 11 novembre. Rendez-vous à 10h15 au cimetière. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Éducation - L'école Saint-Joseph innove pour perpétuer le « faire ensemble »

AMBERT - Faisant partie de l'enseignement privé, l'offre va de l'école maternelle, dès la toute petite section, à l'école primaire et au collège jusqu'à la 3e pour la préparation au diplôme national du brevet. Les valeurs évangéliques y sont défendues avec la protection de l'environnement et l'ouverture sur le monde.



La direction de l'école au complet avec Fanny, Alisée et Cécile, dans la bibliothèque – © É. B.

Depuis la rentrée, une nouvelle organisation est en place. L'école et le collège ont été scindés en deux établissements distincts avec deux directions. Pour le primaire, la directrice Cécile Arbouille a souhaité et obtenu de travailler avec deux co-directrices, Alisée Galtier et Fanny Joubert, toutes deux enseignantes, afin de conserver son poste de professeure des écoles.
Au collège, Olivier Domarle, enseignant également, a pris une décharge partielle afin de diriger l'établissement tout en conservant son poste de professeur de SVT.
L'organisation précédente fonctionnait avec une directrice à plein temps, Christine Brun, qui chapeautait les deux entités.
C'est désormais un triumvirat de jeunes mamans qui pilote le primaire. Aucune ne veut se mettre en avant. « Nous sommes complémentaires », déclare Fanny. « Travailler à trois permet de partager la charge émotionnelle et d'échanger sur les situations délicates pour trouver la meilleure solution et décider plus sereinement », complète Cécile. « Ce sont les enfants qui donnent du sens », conclut Alisée.

À la question de savoir s'il faut être catholique pour enseigner, Cécile répond : « Non, mais nous sommes là pour véhiculer les valeurs du catholicisme. Il se trouve que nous le sommes toutes les trois. » Trois, oui, avec un même flux de pensée. L'une complète la phrase de l'autre avec fluidité à la manière des trois Parques de la mythologie. Le projet éducatif est au cœur des préoccupations de l'école. Il propose des programmes de développement durable. Concrètement, au sein de l'établissement, les enfants s'occupent du triage des déchets, du compostage et des ruches pour produire du miel. À l'extérieur, les sorties pédagogiques en milieu naturel complètent l'enseignement en classe. L'établissement est labellisé par la *Ligue de Protection des Oiseaux* (LPO).
« Faire ensemble » est la devise de l'établissement. Fanny précise : « Chacun avance à son rythme mais nous avançons ensemble. » Les élèves sont encouragés à coopérer. Le chant est un moyen efficace de s'écouter mutuellement et de réaliser qu'ensemble on obtient plus qu'une simple addition. La chorale en est la preuve avec l'harmonie qui se dégage de l'association des voix. Elle se produit à l'extérieur pour charmer les résidents des Ehpad ou lors de certains évènements comme la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts.

Masquer le travail derrière le jeu

Le projet éducatif stipule que savoir lire doit devenir une source de plaisir.
Plaisir de découvrir, plaisir d'apprendre, plaisir de développer son imaginaire en visualisant pour soi-même les histoires que recèlent les livres, et puis plaisir d'écrire.
Devant la rude concurrence des jeux sur écrans, Alisée développe la stratégie : « Nous devons masquer le travail derrière le jeu. Jusqu'à créer une escape game pour enseigner l'orthographe. » Pour tendre vers ce plaisir de lire, des clubs sont organisés pendant la pause de midi pour ceux qui le souhaitent : l'écriture d'histoires va débuter en novembre.
« Nous préparons à la citoyenneté avec les conseils d'élèves dès le CE2, le tri des déchets et le travail en équipe. L'intention est de développer l'esprit de partage et de coopération », précise Cécile. Elle ajoute : « Pour inciter les enfants à réfléchir par eux-mêmes, Sylvine Maunier qui enseigne en CE1, anime un goûter philo où il n'y a pas de mauvaises réponses aux questions posées. »
L'ouverture sur le monde passe par les langues avec l'anglais dès la petite section et une initiation à l'allemand en CM2. « L'expérience montre que les élèves initiés sont partants pour les échanges et les voyages culturels en dehors des frontières proposés par le collège », déclare Fanny. L'ouverture aux arts passe par ceux du cirque en maternelle puis par le septième art dans le dispositif *École et Cinéma* sur le cursus primaire.
Les élèves sont moins nombreux par classe que dans l'enseignement public. Le tarif est variable selon les revenus du foyer.

Éric BLONDEAU (CLP)

Entrepreneuriat - La journée « Emploi du Conjoint » a déroulé son tapis rouge

AMBERT - Jeudi 29 octobre, les conjointes et conjoints de personnes récemment embauchées dans le bassin ambertois ont été invitées à Ambert pour une journée entière de séduction. Dans ce but, les organisateurs leur ont présenté le panorama des opportunités de travail et d'épanouissement dans la vallée de la Dore.

Dix participants seulement ont été conviés, huit femmes et deux hommes. « Nous avons ciblé plutôt que de vouloir ratisser largement afin de permettre un parcours individualisé dans la journée », précise Marie-Alice Auchet, animatrice du réseau d'entreprise. La matinée a déroulé un tronc commun avec une introduction de Daniel Forestier, président de la com-com Ambert Livradois-Forez. Il a présenté les atouts du territoire. Il a conclu en précisant que « avec plus de 500 associations, il est impossible de ne pas trouver un loisir qui convient à chacun ».
L'investissement sur cette journée a associé et mobilisé tous les acteurs de l'emploi. Christelle Veyrières, conseillère chez France Travail, a présenté la situation de l'emploi sur le bassin ambertois, confirmant son caractère industriel. Les salariés recensés sont au nombre de 3 671 dont 2 117 dans l'industrie. Le taux de chômage monte à 8,4 %, supérieur à celui du Puy-de-Dôme. Les offres d'emploi sont au nombre de 883 chez France Travail en sachant qu'il y en a d'autres proposées par d'autres organismes.
À la tête de *Travailler et Vivre en Livradois-Forez*, représentant 75 entreprises entre La Chaise-Dieu et Thiers, David Claustre justifie l'initiative : « Nous voulons ancrer les nouveaux embauchés et leur famille. Pour cela il faut les cocooner, les accompagner. Cette démarche est le fruit d'une réflexion que nous avons menée suite aux échecs que nous avons connus dans le passé ».

Un programme musclé

Le reste de la matinée a été consacrée à une visite touristique sur le thème du patrimoine industriel et touristique de la vallée. Le déjeuner, organisé en buffet, a permis de finir de rompre la glace entre tous les participants et de créer du lien. L'après-midi a fait tourner les conjoints dans des parcours individualisés avec sept stations. Les quatre entreprises* avec chacune un rendez-vous RH, deux stands « Territoire » et « Porteurs de projet », un atelier Apec : « se présenter avec impact » et un atelier France Travail : « l'offre de services de France Travail ».
Sans surprise, les participants ont trouvé la journée dense et un rapide sondage à la sortie a fait ressortir une satisfaction évidente. Marie-Alice Auchet conclut : « Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir notre territoire humble et résilient ».



William Trapon développe les bénéfices du système qui lui a permis d'embaucher Thibault Roux (à gauche), conjoint d'une commerçante récemment installée à Ambert – © É. B.

É. B. (CLP)

** Groupe Omerin, Euroapi, Favier TPL et Groupe Gauthier.*

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 7 novembre à 16h à Saint-Amant-Roche-Savine, 17h à Bertignat. **Dimanche 8** à 9h à Marsac et Saillant, 11h à Ambert et Arlanc.

ATTENTION

En raison du 11-Novembre, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 9 NOVEMBRE AVANT 9 H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Ambert en bref

Braderie d'automne du « Secours catholique »
Samedi 7 novembre de 9h à 17h. Rue du Midi.

Sport
• Football : samedi 7 novembre à 19h au stade municipal, Ambert contre Saint-Amant-Tallende.
• Basket : samedi 7 à 20h au Coral, Ambert Féminines contre Lezoux.

Freinons le frelon asiatique
Réunion publique mardi 10 novembre de 18h à 19h30, cinéma La Façade. Gratuit.

Festival Ambert Cinéarts
Du vendredi 13 au dimanche 15 novembre au cinéma La Façade. Courts-métrages documentaires sur l'art. Infos sur Facebook : Festival-Ambert-Cinéarts.

Concert à la bougie – festival de musique sacrée
Samedi 14 novembre à partir de 20h30, église Saint-Jean. Tarif de 16 à 35 €. Réservation : 06.19.75.05.77.

Masterclass breakdance avec « Xil0o Danse »
Samedi 14 novembre de 15h à 16h30. Dès 10 ans, débutants comme pratiquants. Studio Xiloo Danse, 22bis rue du Montel. 14 € pour les adhérents, 18 € pour les non-adhérents.

Programme du cinéma la Façade
« Karma » (2h20) vendredi 6 et lundi 9 novembre à 20h30 ; samedi 7 et dimanche 8 à 15h et 20h30. « Mochy » (1h25) samedi 7 et dimanche 8 à 15h et 20h30. « Le roi du game » (1h30) du vendredi 6 au lundi 9 novembre à 20h30.

Pharmacies de garde
Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre, Pharmacie du Livradois, Ambert. Du lundi 9 au dimanche 15, pharmacie de Saint-Anthème.

Centre hospitalier – IRM
D'ici 2028, l'examen pourra se faire à Ambert : le centre hospitalier d'Ambert va s'équiper de sa propre IRM. Validé par l'État via l'Agence régionale de santé (ARS) en septembre, le projet a été présenté au conseil de surveillance de l'hôpital en octobre. Le calendrier est désormais fixé. Le cahier des charges est lancé, et le choix de la machine interviendra le 10 novembre. Suivra environ une année de travaux, pour une mise en service visée au 1er janvier 2028. L'appareil prendra place à côté du scanner, arrivé en 2020, et à deux pas des urgences. L'arrivée de l'IRM s'accompagnera également de recrutements.

La Forie

Loto. Un loto est organisé dimanche 8 novembre, de 14h à 19h, à La Forie, salle des fêtes, située 2 rue de l'École. Ouverture des portes à 13h. Tarif des cartons : 4 € l'unité, 10 € les 3, 15 € les 6, 20 € les 9. Rens. 06.09.03.79.34.

Saint-Martin-des-Olmes

Commémoration du 11 novembre 1918. La cérémonie commémorative de l'armistice aura lieu le mercredi 11 novembre, à 10h30, devant le monument aux morts de la commune. L'*Union Musicale Marsacoise* animera la manifestation et accompagnera ensuite les participants vers la salle polyvalente.
À l'occasion du vin d'honneur, nous procéderons à l'inauguration de la nouvelle exposition en hommage à celles et ceux qui ont combattu et sacrifié leur vie pour la France.

Exposition « Hommage aux Poilus de 14/18 ». À la salle polyvalente, du 11 au 14 novembre, en partenariat avec l'*Association Philatélique du Livradois*.
À travers cette exposition, pour ces femmes et ces hommes qui ont défendu notre pays, nous souhaitons faire vivre leur mémoire et transmettre leur histoire à toutes les générations.

Arlanc

11 Novembre. À l'occasion de la commémoration du 108e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité organise une cérémonie le mercredi 11 novembre : à 11h30, assemblement pour le défilé, place Charles-de-Gaulle, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.

Dore-l'Église

Bal. Proposé par *Dore Animation*, samedi 7 novembre à partir de 22h30, à la salle des fêtes. Snack et buvette.
Entrée : 5 €.

Novacelles

Commémoration du 11 Novembre. La cérémonie de commémoration se tiendra au monument aux morts le mercredi 11 novembre à 11h.
La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune. Ce moment sera l'occasion pour ceux et celles qui le souhaitent de visiter les gîtes communaux dont les travaux de rénovation sont désormais achevés.

Ceilloux

Inauguration de l'Arbre de Vie. La commune de Ceilloux a choisi de s'engager en faveur du don d'organes en devenant Village ambassadeur du don d'organes.
À cette occasion, un Arbre de Vie sera inauguré le 11 novembre à 11h, en présence des habitants et de tous ceux qui souhaitent partager ce moment de solidarité et d'espoir.
Une plaque commémorative sera dévoilée afin de rappeler l'engagement de la commune et de rendre hommage à toutes les personnes qui, par leur don, ont permis de sauver ou d'améliorer des vies.
Mercredi 11 novembre à 10h30, cérémonie commémorative du 11 Novembre ; à 11h, inauguration de l'Arbre de Vie. À l'issue de la cérémonie, vin d'honneur offert par la mairie.
Parce que le don d'organes est un geste de solidarité qui peut donner une seconde chance, Ceilloux souhaite faire vivre ce message et sensibiliser chacun à l'importance du don. Vous êtes invités à participer nombreux à cette inauguration et à partager ce moment symbolique.

Vertolaye - Halloween fait sa fête



Sorcières et monstres sont allés à la conquête de bonbons dans le bourg et ses alentours.

Samedi soir 31 octobre, enfants et parents ont fêté selon la tradition : Halloween, organisé par le CACTLV. Tous déguisés en sorcières et autres monstres, petits et grands sont allés à la conquête de bonbons dans le bourg de Vertolaye et ses alentours, et la collecte fut à la hauteur de l'espérance.
Ils se sont retrouvés, la nuit tombée (vers 18h) à la salle Marius-Ferrier où depuis 16h de nombreuses activités (ateliers de bricolage et cuisine) ont distrait ce petit monde. Au retour une petite restauration attendait enfants et adultes avant de visionner à 20h le film « La Famille Addams » projeté par Ciné-Parc.
Très satisfaits de cette animation, tous pensent à se retrouver l'an prochain pour la même cause : se déguiser et passer un bon moment convivial et familial.

Vertolaye

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie aura lieu le samedi 16 novembre : 9h30 à Vertolaye, 10h15 à Saint-Pierre-la-Bourlhonne et 11h à Marat, aux monuments aux morts respectifs en présence des corps constitués et de la batterie-fanfare de Marsac-en-Livradois et de la population.

Aix-la-Fayette - Les marcheurs ont admiré les couleurs automnales



La prochaine marche sera le mercredi 11 novembre à Saint-Gervais-sous-Meymont, avec un départ de la gare d'Olliergues à 14h – © « Hautes terres 63 ».

Le mercredi 28 octobre à Aix-la-Fayette, 63 marcheurs ont participé à une randonnée de 11 km, organisée par Claude. L'itinéraire passait par les lieux-dits suivants : Sagnerade, l'Hôpital, Puy Hautier, la Colombière, Ladoux, le Cros et Chalimbe. À l'issue de la sortie, la mairie a offert le pot de l'amitié. Les participants sont venus admirer les jolis paysages et les couleurs de l'automne.

Saint-Just

Soirée beaujolais nouveau. Organisée par le comité des fêtes samedi 21 novembre à la salle des fêtes à 19h. Animation par Gilles Clouvel (musette, variété française, années 80...).
Menu : 16 € (8 € pour les moins de 12 ans) : cochonnailles chaudes, petit salé, pommes de terre, fromage, dessert.
Réservation obligatoire avant le 16 novembre au 06.13.36.03.92 ou au 06.98.64.19.45.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LE SEMEUR HEBDO

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 29 octobre 2026

SARL BATINOV CONCEPT
Rue Sous les Granges, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 535 121 511.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 Août 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Plan de redressement

En date du 29 octobre 2026

SARL IDEES NOUVELLES
78 Rue Lamartine, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de meubles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 798 178 588.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SARL MCC
1B Rue de l'Ormeau, 63140 Châtel-Guyon.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 849 784 244.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

Interdiction de gérer

En date du 29 octobre 2026

ETIENNE Nathanaël Saint-Cyr Mathias
63390 Espinasse.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 831 798 707.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. ETIENNE Nathanaël Saint-Cyr Mathias pour une durée de 5 ans.

SANTOS SILVA JEREMY
14 rue des Liondards, 63110 Beaumont.
Activité : . RM 921 593 232.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M Santos Silva Jeremy pour une durée de 7 ANS ans.

RODRIGUEZ Théo Vincent
1 bis rue des bohêmes, 63000 Clermont -Ferrand.
Activité : . RM 831 007 885.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M RODRIGUEZ Théo Vincent pour une durée de 5 ANS ans.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 29 octobre 2026

SARL KOSY
68 Rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de meubles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 992 975 060.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ADDEUS
22 Rue Alan Turing, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Edition de logiciels applicatifs. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 919 239 780.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Octobre 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LE RELAIS CURIEUX
5 Place de la Liberte, 63490 Sauxillanges.
Activité : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 944 543 560.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL DAYPAINS
Rue Jean Bigot, 63500 Issoire.
Activité : Boulangerie et boulangerie -pâtisserie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 825 245 723.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Septembre 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LES P'TIOTS DINOS
12B Rue Pascal, 63450 Saint-Amant-Tallende.
Activité : Accueil de jeunes enfants. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 980 213 458.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 29 octobre 2026

SAS ARI TRANSPORT
14 Rue du Couvent, 63960 Veyre-Monton.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 315 289.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Mai 2026, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL MPA
34/36 Avenue de Cournon, Espace Commercial Carré Sud Bâtiment B, 63170 Aubière.
Activité : Soins de beauté. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 903 943 959.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Septembre 2026, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS SABI AGRI
4 Rue Marie Curie, Biopôle Clermont-Limagne, 63360 Saint-Beauzire.
Activité : Mécanique industrielle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 831 190 806.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

GOUTTERATEL Alexandre David Vincent
63910 Vertaizon.
Activité : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 492 676 291.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur le patrimoine professionnel, date de cessation des paiements le 06 Août 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de sauvegarde

En date du 29 octobre 2026

SAS LE TELLIER
3 Rue Pierre et Marie Curie, 63360 Gerzat.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 338 449 382.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont -Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL ROCKET TO THE MOON
3 Rue Pierre et Marie Curie, 63360 Gerzat.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 904 193 828.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont -Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 29 octobre 2026

SARL LES HALLES DES SAVEURS
72 Rue de Saint-Don, 63200 Riom.
Activité : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 912 202 702.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

LABOISSE Grégory
Les Graverolles, 63440 Saint-Pardoux.
Activité : . RCS Greffe de Clermont-Ferrand 488 949 629.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

SAS ECO NATURE ENERGIE
58 Allée du Pont de la Sarre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 853 157 279.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SARL CHOU'KETTE
2 Rue Jean Rochon, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 929 036 325.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

SAS CHANTIERS D'AUVERGNE
42 Boulevard François Mitterrand, 63500 Issoire.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 842 437 154.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

DJEROUAT Younis
28 route de Vienne, 69007 Lyon 07.
Activité : . RM 798 391 124.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

A2629**437**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 29/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **HOSTELLERIE DU COMMERCE ET DE LA FORGE** (SAS) 43 Rue 63740 Gelles 945 012 110. Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2629**363**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS

SIREN : 917 818 577 Dénomination : **ENERGIE France ETUDE** - 162B Avenue de Salbris 41200 Romorantin-Lanthenay. Date de la décision : 23/10/2026. Jugement du tribunal de commerce de Blois en date du 23 Octobre 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Villa-Florek mission Conduite Par Maître Julien Villa - 24 avenue du Maréchal Maunoury - 41000 Blois, et mettant fin à la mission de l'administrateur.

A2629**375**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

SIREN : 842 023 608 Dénomination : **SPPA SECURITE** 240 Avenue de Saint-Martin 13420 Gémenos Date de la décision : 26/10/2026. Jugement du tribunal des activités économiques de Marseille en date du 26 octobre 2026 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2026J00692 désigne liquidateur Me Laure Simon 16 Boulevard Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille.

A2629**622**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 30/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **S.J.R.** (SAS) 5, Rue de Lavot 63130 Royat 978 563 575. Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2629**362**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SIREN : 889 637 450 Dénomination : **BEE DISTRIBUTION** - ZA Courtaboeuf 5 Avenue de Norvège 91140 Villebon-sur-Yvette. Date de la décision : 26/10/2026. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris, a prononcé, en date du 26/10/2026, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202604066, date de cessation des paiements 08/10/2026, et a désigné juge-commissaire M. Joseph Wehbi , liquidateur Me Gilles Pellegrini 7/9 place de la Gare 94214 La Varenne Saint-Hilaire Cedex, SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

CONSTITUTIONS

A2629**315**

VERTEA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue Thévenot Thibaud, 63100 CLERMONT FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLERMONT FERRAND du 26/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VERTEA
Siège : 59 rue Thévenot Thibaud, 63100 CLERMONT FERRAND
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement.
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, notamment par la prise sous toutes formes d'intérêts ou de participations dans d'autres sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au 2e jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Carole STEPHAN, née le 5 mai 1967 à SENS (89), de nationalité française, demeurant 59 rue Thévenot Thibaud, 63100 CLERMONT FERRAND.
Directeur général : Monsieur Kévin GARCIA, né le 16 février 1992 à PARIS (75), de nationalité française, demeurant 59 rue Thévenot Thibaud, 63100 CLERMONT FERRAND.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND-63000.

Pour avis.

A2629**270**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 27 octobre 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

«LORRAINS DES VOLCANS»

Siège social : 6 Route des Volcans 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 5 000 euros

Objet social : La propriété et la gestion de titres de participation, détenues ou à détenir dans une ou plusieurs sociétés de toutes formes quels que soient leur objet ou leur activité,

La fourniture de toutes prestations et de tous services, dans quelque domaine que ce soit, au profit de toutes sociétés ou entreprises, et particulièrement la délivrance, à destination des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers,

L'acquisition, la cession, la propriété, de tous biens immobiliers ou mobiliers, la prise en location, la constitution de tous baux de tous ordres, et d'une façon générale la gestion, l'administration de tout immeuble ou droit immobilier, directement ou par voie de mandat à toute personne tierce dûment habilitée,

La gestion de trésorerie, l'apport en trésorerie, la souscription de prêts, et la constitution de tout compte courant dans toutes sociétés filiales,

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Gérance : Monsieur Laurent LERCH, demeurant 6 Route des Volcans à SAINT-OURS-LES-ROCHES (63230), et Madame Marie LERCH, demeurant 6 Route des Volcans à SAINT-OURS-LES-ROCHES (63230).

La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2629**614**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes, en date du 28 OCTOBRE 2026 :

DENOMINATION : **JULIANA PLANTIN**
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 500 euros
SIEGE SOCIAL : 46 rue des Chandiots, 63000 CLERMONT-FERRAND
OBJET : - L'exploitation de tous salons de coiffure et toutes activités connexes, complémentaires et annexes ;
- L'acquisition, la gestion et la disposition de toutes parts sociales et valeurs mobilières émises à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères ;
- La gestion, l'animation, l'administration de sociétés ou entreprises dont les titres sont ou seront détenues par la société ;
- L'exercice de tout mandat social ;
- La réalisation de toutes prestations de services de nature commerciale ou autres Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
DUREE : 99 années
GERANCE :
- Madame Juliana PLANTIN demeurant 46 rue des Chandiots, 63000 CLERMONT-FERRAND
IMMATRICULATION : au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,

A2628**543**

BET MONIER

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 chemin de la belette
63450 LE CREST
RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP à LE CREST du 21.10.2026, il a été constitué une société comme suit :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : **BET MONIER**
Siège : 4 chemin de la belette, 63450 LE CREST
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 2 000 euros
Objet : toutes activités d'études, de diagnostics, d'analyses, de conseils et d'assistance technique en ingénierie structurelle, pour tous types de bâtiments et d'ouvrages, quels que soient les matériaux (bois, béton, métal, maçonnerie ancienne ou moderne). Elle intervient notamment dans les domaines suivants : diagnostic des désordres structurels (fissures, affaissements, etc.) ; études de faisabilité pour les modifications structurelles (surélévation, ouverture de murs porteurs, etc.) ; conception et dimensionnement de solutions de renforcement structurel ; analyse et études de faisabilité sismique ; conseil en habitat durable, confort thermique et optimisation des structures.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au 2e jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Aurélien MONIER, demeurant 4 chemin de la belette, 63450 LE CREST
La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT FD.

POUR AVIS, Le Président

A2629**349**

Avis de Constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DÉNOMINATION : RC INVEST

SIEGE SOCIAL : à SAYAT (63530), 17 rue De Bel air

OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens (bâtis ou non bâtis) et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1 000 euros par apport en numéraire

GÉRANCE : M Clément RAVOUX, demeurant à SAYAT (63530), 17 rue de Bel air

CESSION DE PARTS : Agrément pour toutes cessions de titres

IMMATRICULATION : au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,

A2629**366**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/10/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : **BJ PATRIMOINE**
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 3 000 euros par apport en numéraire
SIEGE : 33 avenue Joseph Agid à CEYRAT (63122)
OBJET : L'acquisition de biens et droits réels immobiliers et leur location sous forme de loueur en meublé non professionnel ;
DURÉE : 99 années
GÉRANCE : M Damien ANGLADE demeurant au 33 avenue Joseph Agid à CEYRAT (63122)
IMMATRICULATION : au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis

A2629**246**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 26/10/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI COUDEYRAS

Objet social : L'acquisition de tout bien immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société
Siège social : 10 CHEMIN DES PRAIRIES, 63490 SAUXILLANGES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

Gérance : M. COUDEYRAS Anthony, Pascal 10 chemin des Prairies 63490 SAUXILLANGES

Clause d'agrément : Par la gérance

A2629**340**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 29/10/2026, il a été constitué une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SENLECQUES AVOCATS

Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'avocat. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de l'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. De façon générale, elle peut accomplir toutes opérations connexes et accessoires, financières, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, de nature à favoriser son extension ou son développement, dès lors qu'elles sont compatibles avec l'exercice de la profession d'avocat et qu'elles ne donnent pas de caractère commercial à l'activité de la société.
Siège social : 14 rue René Laennec, 63800 COURNON D AUVERGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

Gérance : Mme SENLECQUES Isabelle, Thérèse, Marie 14 rue René Laennec 63800 COURNON D AUVERGNE

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**341**

AMENAGMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emilie MARTIN, notaire associé, de la «SELARLU Emilie MARTIN», titulaire d'un office notarial à LES MARTRES-DE-VEYRE (Puy-de-Dôme), 106 rue Colonel Gaspard , CRPCEN 63125, le 24 septembre 2026,

Monsieur Thierry Michel René **DEUSEBIS**, né à VILLERS-SEMEUSE (08000) le 25 novembre 1956 et Madame Marilyne Janine **BARROIS**, née à REIMS (51100) le 13 décembre 1956, demeurant ensemble à MONTPEYROUX (63114) 4 place du chaume, mariés à la mairie de LAGERY (51170) le 19 septembre 1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul ROGE, notaire à GUEUX (51390), le 3 septembre 1981.

Ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial contenant apport à la société d'acquêts par Madame Maryline DEUSEBIS née BARROIS de biens propres sis à CLERMONT-FERRAND (63000) 10 Rue Pierre Besset (cadastré IW n°163 et 165 lots 69 et 104) et à LAGERY (Marne) La Walin (cadastré A n°136)

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TESTAMENT

A2629**544**

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament en date du 14 avril 2014, déposé au rang des minutes de Maître Philippe **BEGON**, notaire à CELLES SUR DUROLLE (63250) suivant procès-verbal en date du 26 mars 2025, dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de CLERMONT-FERRAND le 16 juin 2026,

Monsieur Henri CHAMBRIARD, Retraité, célibataire majeur, ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Madame Laure CHAT, en date du 20 janvier 2020, enregistré au service de l'état civil de la mairie de CHABRELOCHE (63250), le 5 mars 2020, demeurant à CHABRELOCHE (63250) 9, rue du Stade, né à LA MONNERIE-LE MONTEL le 12 SEPTEMBRE 1957, décédé à CHABRELOCHE le 3 février 2024,

A institué un légataire universel.

Il résulte d'un acte complémentaire reçu par Maître Philippe BEGON notaire susnommé le 23 octobre 2026 dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de CLERMONT FERRAND le 27 octobre 2026, que le légataire remplit les conditions de saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe **BEGON**, notaire susnommé, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de CLERMONT FERRAND de l'acte complémentaire.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

---

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**533**

MAINTENANCE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE ET AUTOMATISME «M E E A»

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
en cours de liquidation
La Chassagne
63520 SAINT-FLOUR L'ETANG
RCS CLERMONT-FERRAND 384 658 969

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la société se sont réunis en AGE le 30 septembre 2026 au siège social, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 septembre 2026 et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur,
M. Philippe DOIGNON

A2629**188**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE GÎTE DES MASSIFS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 2040 euros
Siège social : Le Bourg Le Vernet, Sainte-Marguerite
63710 ST NECTAIRE
RCS CLERMONT FERRAND 953 290 681

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 août 2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laura GATIGNOL, demeurant Le bourg Le Vernet Sainte Marguerite 63710 SAINT NECTAIRE, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Pour avis
La Liquidatrice

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2629**395**

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE THIERNOISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 683,43 euros
en cours de liquidation
Z.I. Les Goyons
63550 SAINT REMY SUR DUROLLE
RCS CLERMONT-FD 325 032 944

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la société se sont réunis en AGE le 2 juin 2026 au siège social, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation et ont constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur,
Jean GIRARD

A2628**686**

ZAAM TRANSPORT

SASU en liquidation au capital de 2 700 €

Siège social : 5 RUE DES FRERES GRIMM

63118 CEBAZAT

RCS de CLERMONT-FERRAND n°940 512 072

AVIS DE LIQUIDATION

En date du 30/06/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BARRY Mouhamadou, demeurant 5 Rue des Frères Grimm 63118 CEBAZAT de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2629**648**

LA FONCIERE THERMALE SA

SA au capital de 38112,25 €
Siège social :
RUE DU DOCTEUR GUBLER
63140 Châtel-Guyon
395 780 091 RCS de Clermont-Ferrand

Aux termes de l'AGO en date du 16/10/2026 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, SELAS AJ UP, au capital de 700667€, ayant son siège social 32 RUE BLATIN 63000 Clermont-Ferrand, 820 120 657 RCS de Clermont-Ferrand pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.

Radiation au RCS de Clermont-Ferrand

MODIFICATIONS

A2629**095**

PBS FITNESS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue René Panhard, Les Montels
63118 CEBAZAT
888 654 753 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Suivant délibération du 01.10.2026, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du 01.10.2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : M. Sébastien GAUTHIER, demeurant 15 rue de Sarlième, 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE.

Directeur général : M. Florian CHIENNO, demeurant 7 rue des Pommiers 63119 CHATEAUGAY.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par M. Sébastien GAUTHIER, demeurant 15 rue de Sarlième, 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE et M. Florian CHIENNO, demeurant 7 rue des Pommiers 63119 CHATEAUGAY.

POUR AVIS
Le Président

A2629**372**

CHA

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 rue de Sarlièvre,
Le Zénith, Arche B,
63800 COURNON D'AUVERGNE
853 986 651 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2026, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Prise et gestion de participations La prise, l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, l'administration et la cession, sous quelque forme que ce soit, de toutes participations, valeurs mobilières, titres de capital, droits sociaux, droits financiers ou intérêts dans toutes sociétés, groupements ou entités, françaises ou étrangères, créés ou à créer. La constitution, l'acquisition, la prise de contrôle ou la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises ayant notamment une activité commerciale, industrielle, artisanale, immobilière, financière ou de services. Animation et direction du groupe La participation active à la conduite de la politique du groupe constitué par la Société et ses filiales ou participations, ainsi qu'au contrôle et à l'animation de ces sociétés. À ce titre, la Société pourra notamment définir ou participer à la définition des orientations stratégiques, commerciales, financières, administratives, organisationnelles et opérationnelles des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement. La Société pourra également assurer, directement ou indirectement, la coordination, la direction et le pilotage des sociétés du groupe. Prestations de services intragroupe La réalisation, au profit de ses filiales, participations et, plus généralement, de toutes entreprises ou sociétés, de toutes prestations de services, notamment dans les domaines administratif, commercial, financier, comptable, juridique, informatique, marketing, communication, ressources humaines, management, gestion, stratégie, développement, organisation et direction générale. La Société pourra notamment conclure toutes conventions de prestations de services, de management, d'assistance, de gestion ou d'animation avec les sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation. Financement et gestion de trésorerie La gestion, la centralisation et l'optimisation de la trésorerie de la Société et, dans les limites autorisées par la réglementation applicable, des sociétés de son groupe. La réalisation, au profit des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, de toutes avances en compte courant, apports, concours financiers, garanties, cautionnements et opérations de financement autorisées par la réglementation en vigueur. La Société pourra notamment mettre à disposition de ses filiales et participations les moyens financiers nécessaires à leur développement, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Placements financiers La réalisation de toutes opérations de placement et de gestion de trésorerie portant notamment sur des valeurs mobilières, titres financiers, produits financiers, instruments de trésorerie et autres actifs financiers, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables. Activités immobilières L'acquisition, la propriété, la détention, la construction, la rénovation, l'aménagement, l'administration, la gestion, la mise à disposition, la location, la sous-location, l'exploitation et la cession de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis. La réalisation de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à la valorisation du patrimoine immobilier de la Société. La Société pourra notamment détenir directement ou indirectement des participations dans toutes sociétés ou entités à vocation immobilière. Propriété intellectuelle et actifs incorporels L'acquisition, la détention, la gestion, l'exploitation, la concession, la mise à disposition et la cession de tous droits de propriété intellectuelle et actifs incorporels, notamment marques, enseignes, noms commerciaux, noms de domaine, logiciels, licences, procédés, savoir-faire et droits assimilés. Création et développement d'activités La création, l'acquisition, la prise en location, la prise à bail, la prise de participation, l'exploitation, la gestion et la cession de toutes entreprises, fonds de commerce, établissements, branches d'activité ou activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Clause générale Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, le développement ou l'extension. La Société pourra exercer ces activités directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'acquisition de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de groupement, de partenariat ou de toute autre forme juridique autorisée. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

A2628**917**

LES TROUVAILLES D'ANNE ET NICOLAS

Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 20 rue Côte Blatin,
63170 AUBIERE
891 612 251 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 07 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de ce jour : d'adopter comme nouvelle dénomination sociale **Astrolas Distribution**, le reste de l'article étant sans changement, l'article 2 des statuts sera modifié en conséquence ; de transférer le siège social du 20 rue Côte Blatin 63170 AUBIERE à 4 Allée Jeanne Courtinat 63170 AUBIERE, le reste de l'article étant sans changement, l'article 3 des statuts sera modifié en conséquence ; d'étendre l'objet social à l'activité d'achat et vente de textile sportif et industriel, trophées sportifs, le reste de l'article étant sans changement l'article 4 des statuts sera modifié en conséquence ; de nommer en qualité de Directrice Générale Madame Astrid JOUBERT, demeurant 923 Chemin de Borde Arroubers 64520 BARDOS, en replacement de Madame Anne MANFRIN démissionnaire, le reste de l'article étant sans changement l'article 29 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis
Le Président

A2629**229**

JCF LAB

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : 29 Rue de Blanzat - 63119 CHATEAUGAY
989 375 027 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 12.10.2026, l'Associée Unique a décidé :

- de remplacer la dénomination sociale «JCF LAB» par «JC FACTORY LAB» avec comme sigle «JCF LAB» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du 29 Rue de Blanzat - 63119 CHATEAUGAY au 2 rue Jean Rondeau - 63118 CEBAZAT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

A2629**686**

Nexbiome Therapeutics

Société par actions simplifiée
au capital de 23 043 260 €
porté à 23 046 080 €
Siège social : 22 Allée Alan Turing
63100 CLERMONT FERRAND
891 218 430 RCS CLERMONT-FERRAND

Des décisions de l'associée unique en date du 22 décembre 2023 et des décisions de la Présidente en date du 16 octobre 2026, il résulte que la mention suivante a été modifiée : CAPITAL SOCIAL - Ancienne mention : 23 043 260 € - Nouvelle mention : 23 046 080 € Droit de vote : le nombre total des droits de vote attachés aux 2 304 608 est de 2 304 608.

POUR AVIS
La Présidente

A2629**316**

SCI SAINT ROCH

Société Civile Immobilière au capital de 137 216,00 € - Route de la Bourboule 63470 HERMENT - RCS Clermont Ferrand - Siren 444 367 551.

Par suite du décès de M. Christophe PERETON survenu le 28 Juillet 2025, les fonctions de co-gérant qu'il exerçait ont pris fin de plein droit. La gérance de la SCI est désormais assurée par Madame Sylvie TIXIER, demeurant 14 Rue du Montel 63380 Condat en Combraille, seule gérante.

Les statuts ne sont pas modifiés par ailleurs

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont Ferrand.

Pour Avis, la Gérance.

A2629**439**

PROKLIMA

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €
Siège social : 58 Avenue de la République
63800 COURNON D'AUVERGNE
822 491 429 RCS CLERMONT FERRAND

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 27/10/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 58 Avenue de la République, 63800 COURNON D'AUVERGNE au 22, Allée Alan Turing 63000 CLERMONT-FERRAND à compter du 23 octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

A2629**409**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

SOCIETE MONTFERRANDAISE D'HOTELLERIE

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social :
3 boulevard Ambroise Brugière
63100 CLERMONT-FERRAND
790 026 934 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 29/10/2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

A2629**329**

QUIZZBOX SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 338 923 euros
Siège social : 51 rue des Courtiaux - 63000 CLERMONT-FERRAND
801 398 504 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes des décisions de la Présidente en date du 09.09.2026, il résulte que la société ODH, SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à CLERMONT-FERRAND (63000) 51 Rue des Courtiaux, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 107 917 015, a été nommée en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour.

Pour avis, Le Président.

A2627**977**

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

FRANCE VELO CONNECTE

Société par actions simplifiée
au capital de 153.110 Euros
74, avenue Edouard Michelin
63000 CLERMONT-FERRAND
824 209 738 RCS CLERMONT-FERRAND

Suivant acte unanime du 12 octobre 2026, les Associés ont constaté l'augmentation du capital social de 17.700 Euros, le portant de 135.410 Euros à 153.110 Euros, suite à la conversion de 3.540 OCA.2019 en 1.770 Actions de Préférence de catégorie P nouvelles de 10 Euros de valeur nominale chacune.
Les statuts ont été mis à jour.
Modifications en cours au RCS de CLERMONT-FERRAND

A2629**857**

CREABIM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 10 route de Durtol
63100 CLERMONT FERRAND
834 689 036 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision du Président en date du 29.10.2026, il résulte que Simon LEQUENNE, demeurant 4 avenue Première Armée Française Rhin Danube - 63400 CHAMALIERES,, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 02 novembre 2026, et pour une durée illimitée.

Pour avis,
Le Président

A2629**826**

CREMATORIUM DE SELLES-SUR-CHER

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : 14 Rue Jules Verne - 63110 BEAUMONT
940 335 888 RCS CLERMONT-FERRAND
TRANSFERT DE SIEGE
Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 03.11.2026, le siège social a été transféré du 14 Rue Jules Verne 63110 BEAUMONT au 16 D Avenue Cher Sologne 41130 SELLES-SUR-CHER à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Présidente.

A2629**531**

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2026, les associés de la société par actions simplifiée **ACCESS PADEL 4**, impasse de Prémailloux 63530 ENVAL, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 899 365 886, ont décidé de réduire le capital social de 2 000 euros à 1 360 euros et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

Pour avis,
La gérance.

A2629**235**

SILEX HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 650 970 euros
Siège social : 29 rue de Blanzat - 63119 CHATEAUGAY
922 436 027 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes dune décision en date du 12.10.2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 29 Rue de Blanzat - 63119 CHATEAUGAY au 2 rue Jean Rondeau - 63118 CEBAZAT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**352**

PUY-de-DOME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Achat de matériel de conditionnement patrimonial pour les archives départementales du Puy-de-Dôme
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
16/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-101342 du 19/10/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
29/10/2026

A2629**779**

PUY-de-DOME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Construction du centre d'intervention routier à Randan
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
30/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-106479 du 2/11/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
3/11/2026

A2629**896**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'ENNEZAT

M. Fabrice MAGNET - Maire
Place de la Mairie
63720 ENNEZAT
Tél : 04 73 63 80 14
SIRET 21630148100018
Référence acheteur : Mairie Ennezat
L'avis implique un marché public
Objet : Aménagement de surface de la rue des Bordets - Commune d'Ennezat
Procédure : Appel d'Offres ouvert
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30 - Valeur technique
10 - Délai d'exécution et pertinence
60 - Montant de la proposition
Dépôt dématérialisé : Activé
Remise des offres : 04/12/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 03/11/2026
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info/

A2629**182**

Agglo Pays d'Issoire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON

Vu l'arrêté n° AT-2026-007 d'ouverture d'enquête publique en date du 27/10/26 pris par le 1er Vice-Président d'API :
Il sera procédé à une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron.
Cette procédure d'évolution du PLU a pour objectif de libérer du foncier à vocation économique localisé dans la Zone d'Aménagement Concerté des Coustilles et frappé d'inconstructibilité au titre du Règlement National d'Urbanisme (article L. 111-6 du Code de l'Urbanisme) du fait de la proximité de l'Autoroute A75 et de sa bretelle de sortie. Elle vise ainsi à reconnaître l'intérêt général de l'accueil de nouvelles activités économiques dans la ZAC des Coustilles afin de mettre en compatibilité le PLU de la commune de Saint-Germain-Lembron avec les mesures prescrites par l'étude de dérogation à l'amendement Dupont prévue à l'article L. 111-8 du Code de l'Urbanisme.
La personne publique responsable est la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API) représentée par son Président Monsieur Bertrand BARRAUD. Toute information peut être demandée auprès du service planification, à l'Agglo Pays d'Issoire (20 Rue de la Liberté - 63500 Issoire - Tél. : 04 73 55 90 48).
La déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation environnementale et le résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du dossier soumis à enquête publique. De même, l'avis n° 2026-ARA-AU-1890-N20892 en date du 15 octobre 2026 émis sur le dossier par la mission régionale d'autorité environnementale figure dans le dossier d'enquête publique.
L'enquête publique aura lieu à l'API, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la mairie de Saint-Germain-Lembron pour une durée de 50 jours consécutifs.
L'enquête publique se déroulera du lundi 16 novembre 14h30 au lundi 4 janvier 2026 14h30 inclus.
Conformément à la décision de la présidente du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, M. Alain PAULET, ingénieur GRDF retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Christophe PEUREUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier :
- au siège de l'API (20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE) aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- à la mairie de Saint-Germain-Lembron (Place du Désert, 63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON) aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
le samedi : de 8h à 12h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse : www.capissoire.fr
Il sera également disponible sur un poste informatique mis à disposition du public à l'API, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service planification d'API.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les possibilités suivantes :
- sur un registre d'enquête papier mis à disposition au siège d'API et à la mairie de Saint-Germain-Lembron aux jours et heures habituels d'ouverture au public précisés ci-avant ;
- par courrier postal adressé à «Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Germain-Lembron - 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire», de manière à ce qu'il parvienne au commissaire avant la clôture de l'enquête ;
- par courrier électronique à planification@capissoire.fr avant le 4 janvier 2026 à 14h30. Les pièces jointes annexées ne devront pas excéder 15 méga-octets ;
- auprès du commissaire enquêteur par écrit ou à l'oral, aux jours et heures de ses permanences définies ci-après.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :
- lundi 16 novembre 2026 à la mairie de Saint-Germain-Lembron de 14h30 à 16h30 ;
- vendredi 18 décembre 2026 à l'API de 9h30 à 11h30.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Germain-Lembron, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant la même période sur le site de l'API : www.capissoire.fr
Au terme de l'enquête publique, API décide de la mise en comptabilité du plan de la façon suivante : le conseil communautaire adopte la déclaration de projet ; la proposition de mise en compatibilité du plan - éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire - est approuvée par délibération du conseil communautaire.

A2629**353**

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Extension du CIR de Lezoux
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
16/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-101471 du 19/10/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
29/10/2026

A2629**360**

RESULTAT DE MARCHE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Maintenance des stations de carburants de divers sites du Département du Puy de Dôme
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n°26-94527 du 30/09/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis :
29/10/2026

A2629**027**

« AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la déclaration de projet n°1 emportant mise en comptabilité du PLUI-H portant sur l'extension du complexe sportif dédié aux activités de tennis sur la commune de Lezoux.

Par arrêté n°2026-02-URBA du 05/11/2026 le président de la communauté de communes Entre Dore et Allier (CCEDA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet n°1 emportant mise en comptabilité du PLUI-H portant sur l'extension du complexe sportif dédié aux activités de tennis sur la commune de Lezoux.
La personne responsable de la mise en comptabilité du PLUi-H est la communauté de communes Entre Dore et Allier (CCEDA) représentée par son président M Florent MONEYRON et dont le siège administratif est situé au 29 avenue de Verdun 63190 Lezoux.
A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire approuvera la mise en comptabilité n°1 du PLUi-H, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.
A cet effet, la présidente du tribunal administratif a désigné M Jean-Christophe PEUREUX, architecte paysagiste à la retraite en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la communauté de communes Entre Dore et Allier 29 avenue de Verdun 63190 Lezoux du lundi 23 novembre 14h00 au lundi 7 décembre 16h00 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs.
Le commissaire enquêteur recevra le public à la communauté de communes Entre Dore et Allier aux horaires suivants :
- le lundi 23 novembre de 14h00 à 16h00 ;
- le lundi 7 décembre de 14h00 à 16h00.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site http://www.ccdoreallier.fr/, et également sous forme papier à la CCEDA aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h, et le vendredi de 8h30 à 12h.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions pendant la durée de l'enquête publique :
- soit sur le registre d'enquête à la communauté de communes Entre dore et Allier ;
- soit les adresser, avec la mention «Déclaration de projet n°1 du PLUi-H», par courrier postal à la communauté de communes Entre Dore et Allier à l'attention de M Jean-Christophe PEUREUX commissaire enquêteur
- soit par courrier électronique à l'adresse mail suivante :
enquetepubliquecceda@gmail.com avant le 7 décembre 2026 à 16h.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
- 0 .l'avis d'enquête publique ;
- 1.Délibération de prescription de la déclaration de projet ;
- 2.Les avis des personnes publiques associées ;
- 3.La note de présentation ;
- 4.Le plan de zonage planche Nord modifié
- 5. Le règlement de la zone N
- 6.L'OAP complexe sportif de tennis
- 7. Mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la CCEDA aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au Président de la CCEDA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique. «

A2629**350**

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Prestation d'études, sondages et essais géotechniques, inspections de falaises, d'ouvrage d'art et d'ouvrage de protection contre les risques rocheux sur les routes départementales du Puy-de-Dôme pour la période 2027-2030
Passation
Appel d'offres ouvert
Réception des offres
23/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°733797-2026 du 23/10/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis
29/10/2026

A2629**344**

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Plateforme territoriale de mobilité inclusive «Mobilité, insertion et accès à l'emploi» sur le Département du Puy-de-Dôme
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
16/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-102838 du 22/10/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
29/10/2026



DISSOLUTIONS

A2629**727**

VAPS'TEAM

Société par actions simplifiée
en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 57A Allée de Fontenille
63190 LEZOUX
Siège de liquidation :
57A Allée de Fontenille
63190 LEZOUX
928 265 735 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Pedro SOUSA RIBEIRO, demeurant 57A Allée de Fontenille 63190 LEZOUX, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 57A Allée de Fontenille 63190 LEZOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2629**854**

iD3 AVOCATS

G F D

Société civile en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Couarde - 63570 BRASSAC LES MINES
Siège de liquidation : 2 rue de la Couarde - 63570 BRASSAC LES MINES
451 706 329 RCS CLERMONT-FERRAND
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 novembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Géraldine DELHERMET-BABUT, demeurant Lieu-dit Les Bouis 63500 VARENNES SUR USSON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de la Couarde - 63570 BRASSAC LES MINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

A2629**502**

SCM WILD CATS

Société civile de moyens
Au capital de 200 euros
Siège social :
27 Boulevard Etienne Clementel
63200 RIOM
828 631 770 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision du 30 juin 2026, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de l'Associé unique. Il a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Henri WEILBACHER, demeurant 131 Avenue de Royat - 63400 CHAMALIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 131 Avenue de Royat - 63400 CHAMALIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2629**365**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 30/09/2026, les associés de la SARL **MAINTENANCE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE ET AUTOMATISMES** sise La Chassagne 63520 SAINT-FLOUR L'ETANG, au capital de 8 000 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 384 658 969, ont décidé la dissolution anticipée de la société, ont fixé le siège de la liquidation La Chassagne 63520 SAINT-FLOUR L'ETANG ; Monsieur Philippe DOIGNON, liquidateur, déposera tous les actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD. Pour avis, le liquidateur

VENTES

A2629**846**

cler dôme

COUDES



Pavillon T3 - 74 m²
Rue Champs La Reine
à COUDES

Prix : 125 000€

Garage, jardin
Taxe Foncière : 1000€
Chauffage Elec. DPE : en cours

Travaux à prévoir.

Date limite de remise des offres en mains propres le **6 décembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS50034-63178 AUBIÈRE CEDEX- **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION ·
redaction@semeur.com
04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ ·
emmanuelle.suss@semeur.com
06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES.
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION.
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 77 €
Numérique 1 an : 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

ANIMAUX

VDS 7 Genisses Limousines, types mixte viande bonne origine, issues de taureaux inscrits, pleines de taureaux inscrits, vêlage janvier toutes garanties sanitaire animaux calmes habitués à la tâche certifiés BIO département 63 plus de renseignements Tél. 06.20.10.27.22

Cherche vaches HEREFORD pleines, Tél : 06 62 11 19 40

MATÉRIELS AGRICOLE

VD broyeur de branche, attelage 3P Tondo broyeur 11CV souffleur à dos tronçonneuses MS44 Tél. 06.60.33.21.58

VDS TRACTEUR CASE, 4230 année 1996 TBE herse rotative avec semoir larg. 2m50 en TBE Tél. 06.58.98.78.77

Cause retraite vends épandeur à lisier, à vis 3000L bon état trappe hydraulique Tél. 06.85.26.70.23

Vends DPB+, postes clôture + rouleaux de fils Tél. 04.73.87.87.62

Achète 2 pneus pour tracteur agricole, 520-85-38 Tél : 06 76 16 38 90

RENCONTRES

Homme 73 ans, attentionné, fiable désire rencontrer une femme bienveillante, de confiance et sincère pour partager des sorties, des moments de complicité et de joie. Tél : 06 24 57 43 40

VÉHICULES

VENDS VW Tiguan cup 2.0 110 CH, 9000 €, 2014, 184000 KM, suivi Volkswagen, CT OK, clim auto Radar AV/AR, jantes alu bon état 9000 € Tél. 07.66.06.85.32

Vds Renault Arkana hybride, 2023 320000km attache toit ouvrant pneus neufs 4 saison 21500€ T: 06 81 59 19 35

V 4 pneus Hancook, Ventu5prime 4 215/65/R/17 4 pneus Alpin Michelin 205/60/R16 avec jantes alu prix à débattre Tél. 06.07.87.05.75

AGRICULTURE

Vends courges, (butternut, muscade de Provence, courge de Nice)1.5 €/Kg bio Tél. 06.78.11.30.04

Vends Orge, noix, petites pommes de terre, petites bottes de foin et de paille Tél. 07.46.05.38.11

BONNES AFFAIRES

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

Vds poêle R122, 2100W + 20L combustible PTX jamais servi Clermont-FD 150€ Tél. 06.30.71.76.83

VDS 4 pneus neige Michelin Alpin 205/55R/6, usure 20% 200 € TEL : 07 68 66 44 89 ou 06 45 42 41 83

Donne napperons crochet, faits main blancs coton. Diverses dimensions Tél. 04.73.21.83.23

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

GARAGE GUILLAUME

ISUZU SUZUKI MAZDA



VÉHICULES EN VENTE

4X4

ISUZU DMAX N60F 1.9D 163CH SPACE CAB | GO - 6 CV - 01/22 - 114 700 km.
ISUZU DMAX 1.9D 163CH SPACE CAB | GO - 6 CV - 02/18 - 101 500 km.
ISUZU DMAX 2.5D 163CH DOUBLE CAB | GO - 6 CV - 06/17 - 147 000 km.
VOLKSWAGEN AMAROK 3.0V6 225CH CARAT | GO - 10 CV - 06/18 - 124 500 km.
TOYOTA LANDCRUISER 3.0D4D 190CH | GO - 12 CV - 02/15 - 160 500 km.
TOHOTA HYLUX 3.0D4D 170CH DOUBLE CAB BVA | GO - 10 CV - 174 000 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5BDCI 115CH CONFORT | GO - 6 CV - 03/23 - 78 600 km.
DACIA DUSTER II 4X4 1.5DCI 110CH PRESTIGE | GO - 6 CV - 05/18 - 125 000 km.
SUZUKI VITARA 1.4 110CH STYLE ALLGRIP | HY - 6 CV - 05/25 - 39 000 km.
SUZUKI S-CROSS 1.4 129CH PRIVILEGE ALLGRIP | HY - 6 CV - 04/20 - 106 000 km.

Tourisme

VOLKSWAGEN TOURAN 2.0TDI 150CH | GO - 8 CV - 02/19 - 124 200 km.
FIAT 500 CABRIBOLET 1.2 69CH BVA | ESS - 4 CV - 07/20 - 94 000 km.
RENAULT CAPTUR II 1.3TCE 130CH EDC BUSINESS | ESS - 7 CV - 06/20 - 94 500 km.
FORD FIESTA 1.5TDCI 85CH | GO - 4 CV - 02/20 - 174 000 km.
CITROEN C4 PICASSO 16BLUEHDI 120CH | GO - 6 CV - 02/18 - 155 000 km.
SEAT ARONA 1.6TDI 95CH | GO - 5 CV - 03/18 - 90 500 km.
SEAT LEON ST 1.6TDI 115CH REFERENCE | GO - 6 CV - 08/19 - 65 000 km.
DACIA LODGY DCI 115CH STEPWAY 7 PLACES | GO - 6 CV - 07/21 - 103 900 km.
DACIA DOKKER 1.5DCI 90CH STEPWAY | GO - 5 CV - 07/2016 - 114 700 km.

Utilitaires

RENAULT KANGOO 1.5DCI 75CH CONFORT TVA | 5 CV - GO - 06/19 - 53 000 km.

04 73 65 55 15
ZA le Corneloux, Saint-Sauves

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

Parution de votre petite annonce sur **petiteannonce.semeur.com** incluse

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 9H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24.**

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO.**

Renseignements :
05 56 44 72 24

le journal Hebdo Journal d'informations locales et départementales — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

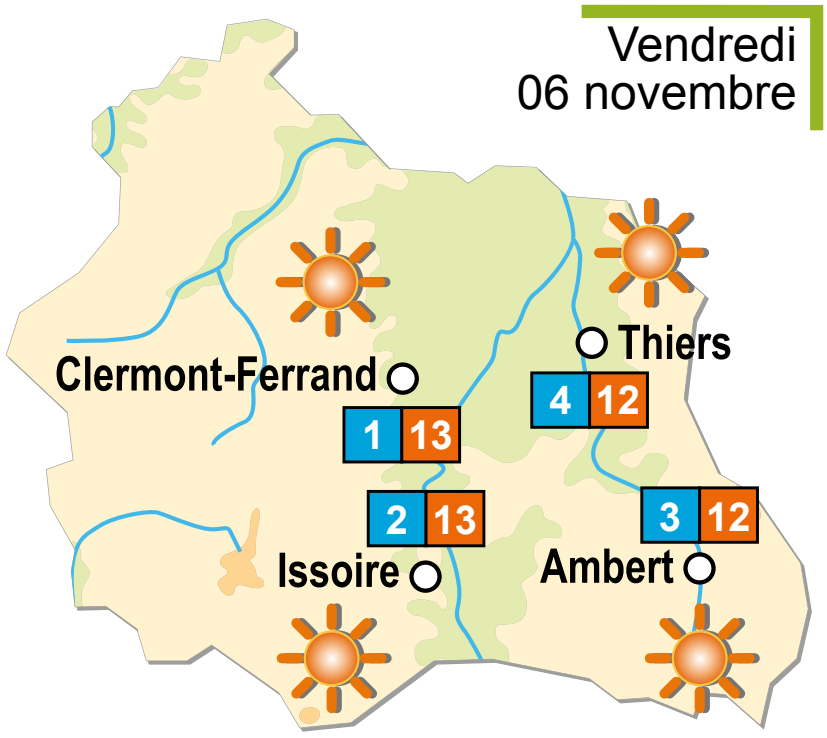
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

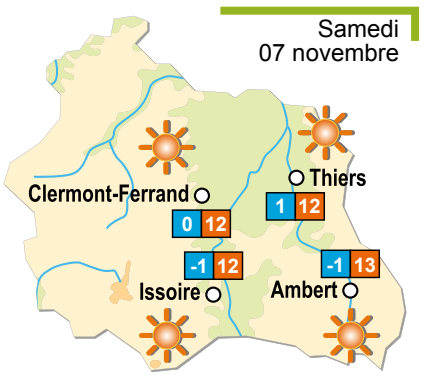
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

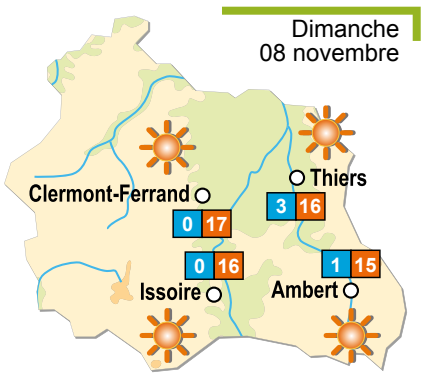
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

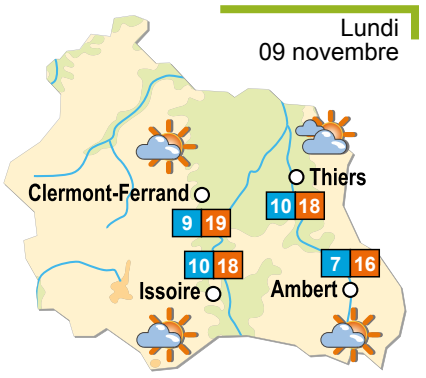
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

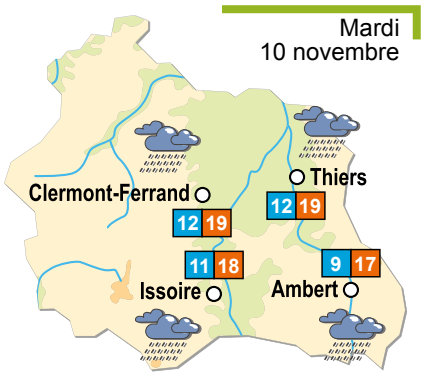
Vendredi 06 novembre

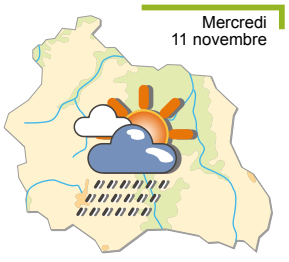


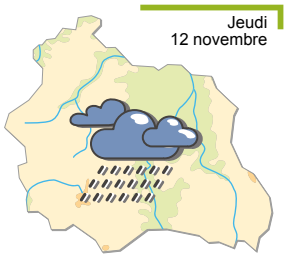


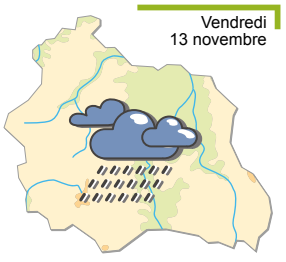












Soleil
Voilé
Variable
Eclaircies
Nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Orages
Neige
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 05 novembre 2026

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour VOUS

Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 96 € au lieu de 154 €

Cette offre comprend pour chacun :

L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur semeur.com
+ Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales